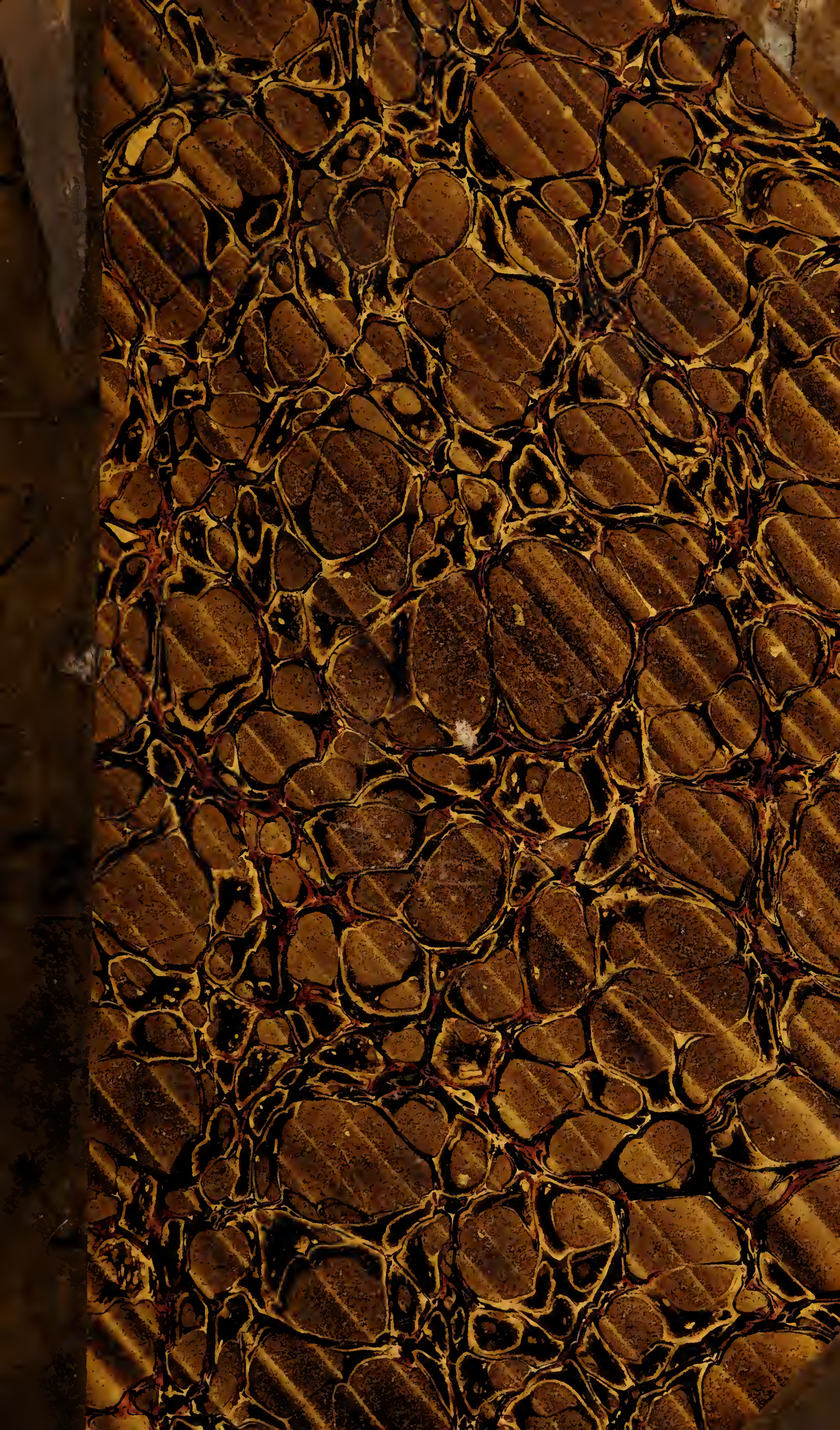
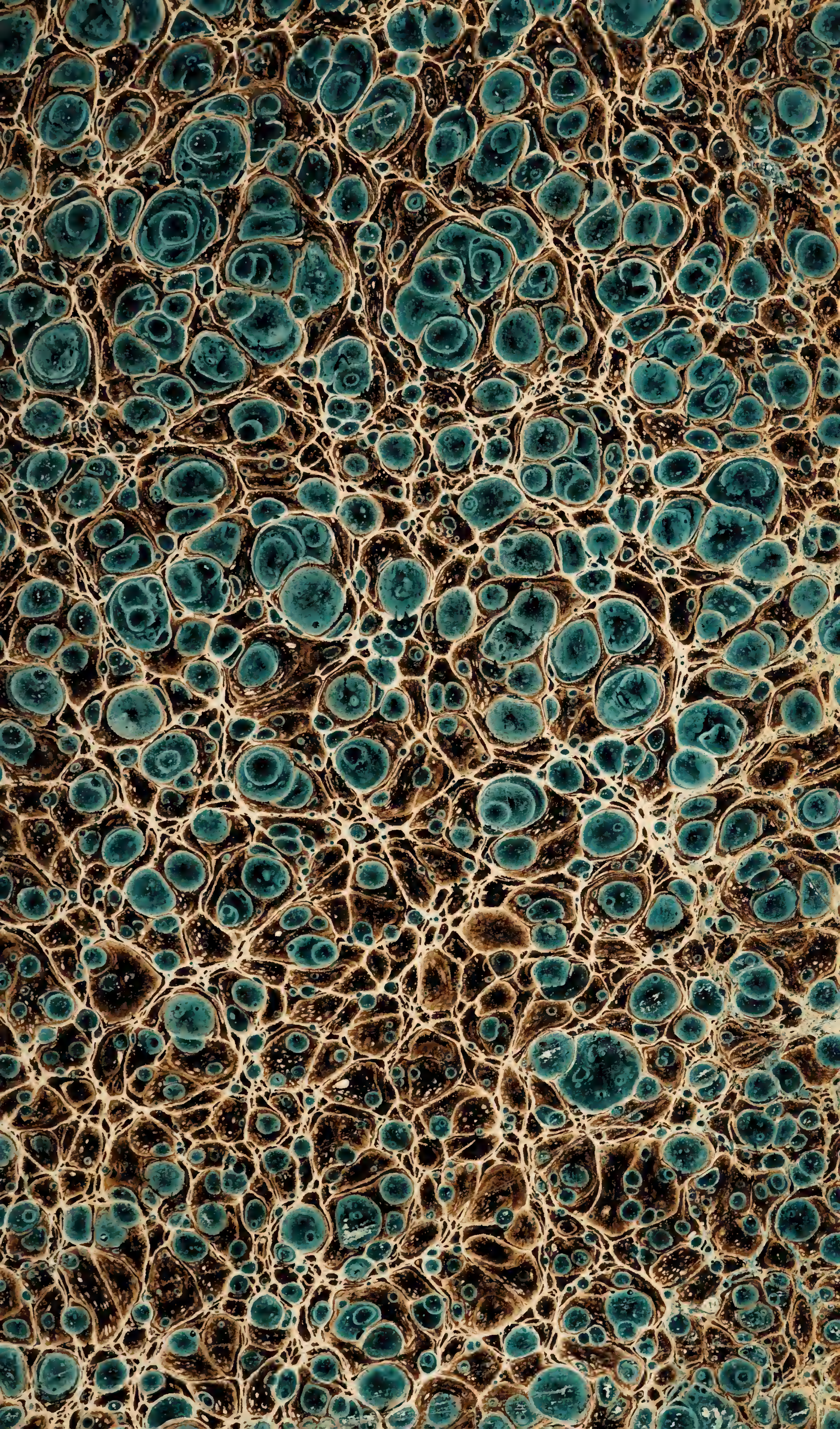



NIL TIMERE NEC TEMERE
Boyce Harvey Combe.




O. XI. 24

BREIZ-IZEL.

BREST. — TYPOGRAPHIE D'A. PROUX ET Cie, RUE NEPTUNE, 40.

BREIZ-IZEL

OU VIE

DES BRETONS DE L'ARMORIQUE,

Dessins par Olivier PERRIN,

GRAVÉS SUR ACIER PAR REVEIL,

Texte par M. Alexandre BOUËT,

précédé

D'UNE NOTICE SUR OLIVIER PERRIN PAR ALEXANDRE DUVAL.

Deuxième Edition.

TOME TROISIÈME.

PARIS,
B. DUSILLION, ÉDITEUR,
rue Laffite, 40.
EN BRETAGNE,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1844.





O. Perrin del.

LA CONSCRIPTION.

AR CONSCRIPTION. THE CONSCRIPTION.

Presque tous les Bretons se marient jeunes ; mais ce n'est pas le code qui détermine, à leurs yeux, l'époque de l'âge nubile, c'est la loi du recrutement. Dès qu'on y a satisfait, on est bon à marier. Corentin, il y a quelques mois, entrevoyait donc un prochain avenir matrimonial. Son choix était fait, et comme, au moyen de la bourse commune que forment d'ordinaire les principaux cultivateurs d'une paroisse, son père pouvait facilement le mettre à l'abri des caprices du sort, il avait long-temps désiré, bien loin de le craindre, le moment du tirage ; car ce devait être pour lui le prélude d'une cérémonie beaucoup plus gaie. Mais les choses avaient bien changé ! les nuages qui s'étaient élevés entre celle qu'il aimait et lui, et que la ténébreuse méchanceté d'un rival avait habilement épaissis autour d'eux, semblaient l'avoir jeté dans cette triste situation d'esprit d'un voyageur qui marche sans but et sans espérance. Aussi tout-à-coup avait-il pris la résolution de partir comme soldat, si le sort décidait qu'il dût l'être, et s'était-il opposé à ce que son père cherchât à le garantir de ce qu'il avait cessé d'appeler une mauvaise chance. Du reste, son père, prompt à se flatter de ce qu'il désirait, comme on l'est toujours, ne s'était guères fait tirer l'oreille à ce sujet ; il lui avait été trop agréable de se persuader qu'il pouvait compter sur sa bonne étoile ou plutôt sur monsieur son saint patron pour garder à la fois son argent et son fils. Il n'en était pas de même de la mère de Corentin ; sa tendresse s'était vivement alarmée de cette subite résolution de braver les chances du tirage et, s'il le fallait, celles de la guerre ! Plus on approchait du jour fatal, plus ses alarmes s'ac-

croissaient des rêves sinistres qui l'obsédaient sans cesse ; car un cœur de mère est surtout disposé à voir dans un rêve l'intervention divine et comme une révélation de l'avenir ! Aussi les pélerinages se multiplièrent-ils à Notre-Dame de Rumengol, à Notre-Dame du Folgoat, à toutes les églises et à toutes les chapelles célèbres, consacrées à cette pauvre mère de Judée qu'invoquent avec tant de ferveur les mères bretonnes, et, le jour du tirage, Corentin s'y rendit les poches pleines, sans qu'il le sût, de préservatifs et de talismans que dans ses terreurs si tendrement superstitieuses avait de toutes parts réunis sa mère !

C'est dans l'église du bourg que se fait ordinairement cette opération. Symbole d'une civilisation toute religieuse, l'église est encore le seul édifice public qu'on y trouve ; la mairie et l'école, conquêtes nouvelles et profanes, y sont reléguées dans quelque grenier ou quelque reliquaire enlevé aux morts et recrépi à neuf. Le curé ne livre pas son église sans difficultés, et souvent il faut, pour qu'il batte en retraite devant le sous-préfet, les gendarmes et la garde nationale, s'il y en a, qu'on lui présente au paravant un ordre de Mgr l'évêque. Il dépouille alors le lieu saint de tout ce qui en faisait la sainteté, et sort par une porte, tandis qu'entrant par l'autre, le pouvoir usurpateur s'empare des quelques chaises qui lui tombent sous la main, et élève l'autel modeste où, du sein d'un chapeau de marguillier en guise d'urne, le sort va prononcer ses arrêts.

Déjà quelques jeunes et paisibles cultivateurs viennent d'être condamnés par leur nº à la gloire militaire. On appelle Corentin ; il s'avance d'un pas ferme et avec une contenance presque guerrière. Mais si son cœur est tranquille, d'autres cœurs tremblent pour lui. Son père ose à peine croire maintenant à ce qui lui paraissait certain tout à-

l'heure, et sa mère en pleurs a perdu confiance dans ses amulettes, et n'écoute plus que ses tristes pressentimens. Ils ne la trompaient pas! Corentin tire le nº 2! ...

Malgré l'anxiété générale, malgré l'attitude religieuse de ces jeunes paysans qui la plupart ont fait quelque dévot pélerinage, se sont confessés et ont communié la veille, et ne prennent le billet fatal qu'après un ou deux signes de croix, des scènes comiques viennent de temps en temps arracher l'assemblée aux réflexions douloureuses qui l'assiégent, et ce sont alors des éclats de rire et une explosion de gaîté à faire crouler les voûtes de l'église! Tantôt ils sont causés par un Jean-Jean, point de mire habituel des quolibets de sa paroisse, dont la main malencontreuse tire le nº 1, ce nº qui a toujours le privilége d'exciter une véritable bourrasque de cris et de bons mots! Tantôt c'est un malin tailleur, gros et court, qui, pour ne pas atteindre la taille indispensable aux héros, se fait aussi petit qu'il lui est possible en passant sous la toise officielle; mais hélas! c'est en vain, et il ne peut dissimuler un excédant de quelques lignes qui le rend propre à briller dans les voltigeurs! Vient ensuite le chapitre des réclamations: l'un est sourd, l'autre n'y voit pas; celui-ci est bègue et celui-là boiteux. On dirait que chaque paroisse qui est appelée à fournir son contingent devient soudain le réceptacle de toutes les infirmités humaines! Bien mieux, ce n'est pas assez des maladies passablement nombreuses que l'on connaît déjà, nos jeunes Bretons, pour ne pas être exposés à devenir maréchaux de France, en imaginent qui jusqu'à présent ont été inconnues à la faculté, et en désespoir de cause, ils vont jusqu'à faire valoir, comme motifs d'exemption, les maux que souffrent leurs parens les plus éloignés! La loi, l'inflexible loi rend à la santé cette multitude de malades et d'infirmes qui ne le sont ni en apparence ni en réalité.

Jaouen était du même tirage que Corentin, et beaucoup moins disposé que lui, comme on s'en doute, à se faire soldat. Le moyen auquel il avait eu recours pour ne pas l'être vient nous rejeter en pleine Armorique, au milieu de ces scènes toutes modernes de recrutement et de conscrits! Il s'était adressé à une espèce d'êtres qu'on ne retrouve plus que dans notre Bretagne, à un vieux sorcier, vivant de la sorcellerie comme d'une profession qui ne diffère des autres que parce qu'elle ne paie pas patente! Sage et sorcier ont été souvent synonymes dans les anciens temps, et les Celtes, nécromanciens si célèbres que, suivant Pline, Zoroastre lui-même s'était instruit à leur école, possédaient sans doute d'autres secrets qu'un sorcier bas-breton. Quant à celui qu'avait consulté Jaouen, logé quoique riche au milieu d'un labyrinthe de masures en ruines d'où, la nuit surtout, l'on n'approchait qu'en tremblant, il était également renommé dans le canton comme thaumaturge et rebouteur, c'est-à-dire qu'il savait aussi bien découvrir l'auteur d'un vol, souffler ou neutraliser un mauvais vent, vous enrichir ou ruiner votre voisin, que remettre un bras ou une jambe et guérir votre vache ou vos cochons. Ses remèdes ou ses talimans avaient tout à la fois quelque chose de religieux et de cabalistique; car c'était en même temps l'homme de Dieu et l'homme du Diable! Sorcier de bonne foi du reste, il ne croyait pas moins à la puissance de ses sortiléges que ceux qui les payaient, et il était d'autant plus porté à rester sa propre dupe, comme tout le monde, que le métier était bon. Jaouen lui avait acheté dix écus le secret de tirer un bon nº; le hasard voulut qu'en effet le nº fût bon, et voilà comment se perpétuent de ridicules croyances que l'événement cesse une autre fois de justifier sans entamer leur crédit!



O.Perrin del. Reveil sc.

LE DÉPART DES CONSCRITS.

DISPARTY AR SOUDARDED NEVEZ. DEPARTURE OF THE RECRUITS.

Lorsque le dernier numéro est sorti de l'urne improvisée, le jour du tirage se célèbre comme toutes les circonstances extraordinaires de la vie d'un Breton, c'est-à-dire avec cette gaîté brutale qui produit l'ivresse et qui a besoin pour se satisfaire de querelles et de batailles. On remet les réflexions au lendemain, et en attendant les cabarets se remplissent, le *guin ardent* coule à flots et la douleur se cache sous le délire! Le numéro fatal fiché au chapeau, les victimes, comme les privilégiés de la fortune, se font même une espèce de trophée du signe de leur enrôlement involontaire; mais le Diable n'y perd rien, et souvent, lorsqu'à travers les fumées de la boisson, les nouveaux conscrits viennent à calculer le petit nombre de malheureux que dans le contingent général a fourni telle ou telle paroisse, charmés de pouvoir se venger sur quelqu'un de leur mésaventure, ils s'attaquent aux gars de ces paroisses, et leur font payer à coups de pierre et de *penn-baz* l'impardonnable tort d'avoir été trop chanceux. L'intérieur des familles, quand chacun y envisage plus tard de sang-froid la réalité des choses, prouve combien paraît lourd dans nos campagnes cet impôt du sang, cette loterie guerrière où la patrie prend au hasard ses défenseurs. Les chaumières qu'a frappées le sort sont plongées dans la tristesse et les pleurs, tandis que celles qu'il vient de libérer d'une dette si redoutée accueillent leur libération comme l'événement le plus heureux qui pût y apporter la joie! Les scènes de désolation se renouvellent encore plus vives au moment du départ; mais ce jour-là, aussi, le remède souverain des Bretons contre le chagrin et l'infortune, la bouteille, vient de nou-

veau adoucir et même égayer les adieux de nos conscrits. Celui-ci, après avoir reçu mystérieusement du *tad koz* une petite bourse de cuir; celui-là, après s'être attendri avec sa mère dont la prévoyance bourre en pleurant son bissac, tous enfin, après avoir prodigué de gros et tristes baisers à leurs parens et à leurs amis, trinquent avec eux, une première, une seconde, une troisième fois; peu à peu les pleurs se sèchent, le cœur s'épanouit, la raison s'envole, les houra, les vivat font retentir les échos du vieux clocher, et ce bourg de Celtes paraît alors céder ses enfans à la patrie française sans répugnance et presque avec joie!

Ce sont en apparence de bien gauches et de bien lourds conscrits que ces conscrits bretons à la physionomie impassible, à la chevelure flottante et sauvage, aux vastes et incommodes *bragou* qui les feraient prendre encore pour d'honnêtes vassaux de la duchesse Anne. Mais ne vous y trompez pas; quand ils auront quelque peu dépouillé leur épaisse écorce, on sentira tout ce que valent à la guerre ces hommes forts, braves et tenaces, qui, habitués aux travaux les plus rudes et à la vie la plus dure, supportent le froid, le chaud, la faim, la soif, toutes les privations, toutes les fatigues, avec une admirable constance! Quelle longue marche les rebuterait, eux qui parcourent si lestement leurs immenses steppes de bruyères, eux pour qui la moindre tradition semble rapprocher les distances et abréger leurs lieues interminables? Un évêque, en allant de Quimper à Pont-Labbé, s'enfonce dans un bourbier; des paysans l'en retirent et refusent la récompense pécuniaire qu'il leur offre. Eh bien! dit-il, il n'y aura désormais que trois lieues de Quimper à Pont-Labbé, et depuis lors nos bons paysans ont cru la route raccourcie!

A la force physique joignez une énergie morale et un

esprit de subordination qui a sa source dans le sentiment religieux le plus profond; joignez-y enfin cette loyauté antique d'un peuple qui prit pour emblème l'animal qu'effraie le plus la moindre souillure, l'hermine, et pour devise ces mots célèbres : *Potiùs mori quàm fœdari*, plutôt la mort que l'infamie, et dites si ces conscrits à l'enveloppe grossière et trompeuse ne doivent pas renfermer en germe l'élite de l'armée française? aussi de pareils soldats ont-ils été appréciés dans tous les temps. Charlemagne et Napoléon, ces deux génies fraternels qui ont aspiré à la papauté militaire, et, faisant un vaste camp de l'Europe, en mobilisèrent tous les peuples, ont à dix siècles de distance témoigné tout le cas qu'ils faisaient de cette race bretonne qui fournit aux champs de bataille de véritables murailles de chair scellées au sol et y formant comme des citadelles vivantes! A l'époque intermédiaire où les nobles ne combattaient que recouverts d'armures tellement impénétrables qu'ils ressemblaient à des statues de fer plutôt qu'à des créatures humaines, les serfs bretons, bien que nus ou à peu près avec leurs minces sarraux armoriés, suppléaient par leur courage à l'abri puissant qui leur manquait et contre lequel s'émoussaient leurs armes. Ils donnèrent même alors plus d'une leçon terrible aux orgueilleux châtelains qui trouvaient une si grande différence entre le sang d'un gentilhomme et la liqueur rouge qui coule dans les veines de simples paysans! Mais ces simples paysans ont pu être surtout appréciés à toute leur valeur intrinsèque, depuis qu'un moine broyant la féodalité au fond du mortier d'où il faisait sortir la poudre, a égalisé pour tous les chances de la guerre et par suite nos droits et nos devoirs! Comment, dira-t-on peut-être, les Bretons ont-ils si peu de renommée et en mériteraient-ils une si grande?

C'est là une injustice qu'il est facile d'expliquer. Il n'y a pas d'êtres plus maladroits qu'eux, dès qu'il s'agit de se faire valoir; ils sèment et d'autres recueillent, parce que le charlatanisme leur est anthipatique, et que c'est le charlatanisme qui la plupart du temps ouvre le chemin de la gloire! Il doit donc être rare qu'ils y arrivent, aimant mieux faire beaucoup de besogne que beaucoup de bruit, et pénétrés de la vérité du vieux proverbe qui leur dit : *Falla ibil a zo er c'har a vigour da guenta*, la plus mauvaise cheville de la charrette est celle qui s'y fait le plus entendre! Il est un Breton qui, à cet égard, peut être considéré comme le type du caractère national, de son héroïque simplicité, de sa modestie sublime! un Breton qui fut républicain pur et grand au milieu des infamies et des horreurs républicaines; un Breton qui, après avoir commandé des armées, ne voulut jamais porter que l'humble épaulette de capitaine, et qui, proclamé le premier grenadier de France, en accepta le titre glorieux, mais refusa les émolumens qu'y fit attacher la reconnaissance publique!... Tout le monde a nommé Latour d'Auvergne.

Si l'Armorique est une pépinière précieuse pour l'armée, elle ne l'est pas moins, elle l'est plus encore pour la flotte. Les marins sont une variété à part de l'espèce humaine, qui dans les autres provinces présentent un mélange plus ou moins heureux de défauts et de qualités. Le matelot Gascon, par exemple, est spirituel et communicatif, mais souvent plus fanfaron que brave; le Normand, sous de belles apparences, est lent, égoïste et chicaneur; le Provençal, plus vif, est aussi plus libertin et parfois pusillanime; franc, généreux, intrépide et discipliné, le Breton seul réunit toutes les qualités du vrai matelot : c'est le premier matelot du monde!



O Perrin del. Reveil sc.

LA LETTRE.

AL LIZER. THE LETTER.

Il y avait six mois que Corentin avait rejoint le régiment, et il y en avait déjà trois que le paysan gauche et lourd, métamorphosé en soldat alerte et intelligent, n'était plus reconnaissable. On recevait régulièrement de ses lettres à la ferme; dans aucune il n'était question de Marie, mais il ne manquait jamais de prier sa mère de lui apprendre tout ce qui pouvait l'intéresser, et sa mère, chaque fois qu'elle mettait à contribution, pour lui répondre, le talent épistolaire du vieux tailleur, son premier maître, ne manquait pas de mentionner Marie parmi les personnes qui, tous les dimanches après la grand'messe, lui demandaient avec le plus d'empressement de ses nouvelles. Elle espérait ainsi réveiller ses regrets et le faire revenir plus vite sur le coup de tête qui l'avait jeté du lit clos sur un lit de camp. Du reste, ce qu'elle lui disait de Marie était bien moins un mensonge que l'exagération de la vérité. La jeune fille n'avait pas juré à Corentin une guerre éternelle, et, malgré les efforts de Jaouen, elle n'aurait probablement pas tardé à lui accorder la paix. Aussi ce départ inattendu lui avait-il fait pousser en secret bien des soupirs! Lorsque surtout elle vit que Jaouen n'avait cherché à rester maître du champ de bataille que dans le but de devenir le sien en l'épousant, son indifférence pour lui se changea en haine, et elle se reprocha amèrement de s'être montrée si favorable à celui qu'elle n'aimait pas, et si sévère pour celui qu'elle aimait! Bientôt, les lettres que recevait Corentin commencèrent à agir sur lui avec d'autant plus de force qu'il était déjà atteint d'un mal inhérent à la nature des Bretons, et qu'aucun autre peuple n'éprouve au même degré, le mal du pays!

L'Arabe, vous savez, parcourant sans cesse son océan de sables, y dresse passagèrement sa tente dans les lieux les plus éloignés les uns des autres; l'Américain, ainsi que lui voyageur sans patrie, se regarde seulement comme campé sur le sol qu'il défriche, et, après l'avoir fécondé de ses sueurs, s'enfonce plus avant dans le désert. Eh bien! s'il y a ici-bas un peuple qui offre un contraste parfait avec ces peuples, et dont l'esprit soit tout le rebours de leur esprit aventureux et nomade, c'est sans contredit celui de l'Armorique! Pour le Breton pur sang c'est une expédition d'Argonautes que de franchir les limites de son pays, et aucune considération d'amour, d'ambition ou de fortune ne saurait le décider à l'abandonner sans retour! Lorsque la force des choses l'oblige à le quitter momentanément, ni la distance ni le temps n'affaiblissent l'affection profonde qui l'y attache, et loin de ces lieux si chers où sa vie s'était comme immobilisée, il languit, il succombe au regret de la patrie absente! au milieu de ce que nous appelons les merveilles de la civilisation, il ne rêve qu'à ses sauvages pénates et à sa hutte enfumée! On a souvent parlé du désespoir des Suisses loin de leurs châlets, et de l'effet que produit alors sur eux leur fameux *Ranz des Vaches*. Qu'est-ce auprès des moments d'ivresse que procure aux Bretons exilés leur chant populaire, leur joyeux et naïf *Ann hini goz?* Pendant un quart de siècle, il a successivement retenti dans toutes les capitales de l'Europe, et les y consolant d'être obligés de vaincre tant de peuples inconnus, il les y faisait pleurer de bonheur au souvenir des paisibles joies de la veillée, de l'aire neuve et du pardon! Cet amour passionné des Bretons pour leur pays est un lien qui sur la terre étrangère les unit de la manière la plus étroite; toujours ils s'y recherchent, s'y soutiennent et y vivent en-

semble, à part, comme si entre eux ils se retrouvaient sous le ciel de la Bretagne et respiraient encore l'air natal ! Et ce n'est pas seulement dans une classe de Bretons que se manifeste une si remarquable fraternité, mais dans toutes les classes, dans tous les rangs, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés !.... A la bataille de la Roche-Derrien, Charles de Blois, vaincu et harassé, ne combattait plus depuis long-temps que pour vendre chèrement sa vie; en vain le suppliait-on de se rendre et de cesser une résistance inutile...... Eh bien ! dit-il enfin, qu'au moins je ne me rende qu'à un chevalier breton! Tanguy-Duchâtel se présenta alors, et il lui remit son épée sans la croire déshonorée! On dirait que ce trait est d'hier, tant s'est conservé intact le sentiment qui l'inspira !

Les Bretons qui avaient fait partie du contingent de Corentin n'étaient pas les seuls au milieu desquels il se trouvât au régiment. On y voyait, comme à peu près dans tous, quelques-unes de ces victimes de la misère et des racoleurs, que la Bretagne a le triste privilége de fournir en plus grand nombre qu'aucune autre province. L'extrême attachement des Bretons pour le clocher de leur village et le chaume paternel ne se concilie guères, dira-t-on, avec cette propension à servir de matière à remplacement. Mais une pareille propension n'existe pas, et il faut, pour arracher même les plus pauvres à leurs foyers misérables, toute la rouerie des trafiquants d'hommes! On ne saurait s'imaginer jusqu'à quel point la poussent ces commerçants d'une nouvelle espèce ! Les anciens racoleurs, dont nos pères nous ont raconté tant de traits qu'ils trouvaient fabuleux, n'étaient que des enfants auprès des racoleurs modernes, auprès de ces véritables inventeurs de la traite des blancs, qui, dans notre Bretagne devenue la Guinée du royaume,

est aujourd'hui une branche d'industrie largement exploitée et non moins comique qu'immorale. N'y a-t-il pas en effet quelque chose d'aussi affligeant pour le philantrope que de précieux pour le poète dramatique dans ces livraisons de marchandises vivantes qui, moyennant quelques écus, passent sans cesse d'un marchand à l'autre; dans ces examens détaillés de malheureux réduits à l'état de bétail humain, et qui sont mis si plaisamment en *graisse* (terme technique) jusqu'à ce qu'ils soient définitivement proclamés... soldats? Si du moins ils trouvaient à se vendre quelque avantage réel! mais ils n'en tirent aucun ni pour eux, ni pour leur famille, et le marché n'est profitable qu'aux racoleurs qui, après les avoir achetés au rabais et presque sans bourse délier, les revendent parfois si cher!

Corentin n'avait pas tardé à devenir une espèce de chef pour tous les Bretons de son régiment. Il le devait au rang social qui lui appartenait d'après les idées armoricaines, et à la supériorité qu'il fallait bientôt lui reconnaître. L'occasion vint s'offrir de montrer tout ce qu'il valait et combien était légitime l'autorité qu'on lui avait pour ainsi dire reconnue. La paix régnait alors, et l'état militaire qui a besoin, pour briller, de la poésie du péril, en était réduit à la triste prose de la caserne et de la faction! Tout-à-coup le bruit courut, dans le régiment, qu'on allait enfin y apprendre ce que c'était que la guerre, et que si l'on n'y avait jusqu'alors porté à dos de héros que la viande et les légumes, on était à la veille de partir chargé d'une manière beaucoup moins pacifique. Tous les cœurs tressaillirent, et la nouvelle fut accueillie par des cris guerriers! Les Bretons, toujours impassibles, ne crièrent pas, mais ils se préparèrent, Corentin surtout, à soutenir dignement la vieille renommée de leur pays.



Telle est la grande nouvelle que cette fois annonçait Corentin. Ses lettres se lisaient ordinairement au milieu d'un cercle de parents et d'amis qui les écoutaient avec une joie avide; mais celle-ci, aux commentaires plaisants et aux gros rires de satisfaction, fit promptement succéder un morne silence. Chacun trembla à l'idée de dangers que l'imagination grossit encore de loin, tandis que de près on n'en voit que la gloire, et tous les visages s'assombrirent de l'inquiétude qui venait de glacer les ames. La guerre! la guerre! ce mot cruel avait surtout retenti comme un glas funèbre dans le cœur de la mère de Corentin! Elle s'était habituée à ne plus la craindre, et cette nouvelle inattendue était pour elle un coup de foudre! Muette et le regard fixe, elle resta long-temps plongée dans une stupeur trop profonde pour lui permettre de pleurer; enfin ses larmes vinrent soulager sa douleur, et toutes ses pensées se tournèrent alors vers celui qui console les affligés et peut changer en joie le malheur même! Son mari s'était également ému, et laissait percer toute son anxiété paternelle, phénomène véritable, car un Breton ne se montre père que rarement. L'un et l'autre convinrent d'avoir recours aux remèdes dont ils usaient exclusivement ou à peu près pour les maux du corps et à plus forte raison pour les maux de l'ame, aux remèdes religieux. Ils louèrent d'abord trois de ces mendiants dont le métier est de faire des neuvaines pour les riches et de rendre le ciel favorable à leurs désirs, espèce d'êtres qui font presque partie du mobilier des églises et qui, tels que la cloche indifférente dont les sons gais ou lugubres célèbrent tour-à-tour les naissances ou pleu-

rent les funérailles, psalmodient, sans rien ressentir, des paroles de bonheur ou d'affliction, le *Te Deum* ou le *De Profondis !* M. le curé fut chargé en outre de dire un certain nombre de messes à l'autel de *Ann itroun-varia guir sicour*, Notre-Dame du vrai secours, au pied de laquelle les deux époux allumèrent un cierge et déposèrent un sac de leur blé le plus beau. Ce n'est pas tout; après une de ces ferventes prières qui partent de l'ame, ils firent vœu de ceindre son église, si Corentin échappait aux dangers qu'il allait courir, d'un double cordon de cire blanche, et d'en faire eux-mêmes trois fois le tour à genoux ! Un peu rassurés par ce vœu à la patrone qu'invoquent si ardemment les mères et les jeunes filles menacées de devenir orphelines de leurs fils ou veuves de leurs amants, ils attendirent alors des nouvelles de Corentin avec une impatience plus calme et plus résignée.

L'étranger qui assiste à nos pardons renommés est frappé du nombre immense de vœux semblables qui s'y accomplissent avec une fidélité aussi ponctuelle qu'ils ont été faits avec une foi sincère. Ce ne sont que pélerins à la file, tantôt la tête et les pieds nus, tantôt les épaules même dépouillées de leurs vêtements, ou se déchirant les chairs en faisant à genoux le tour du lieu saint. Une multitude de cierges et plus souvent encore d'humbles chandelles se succèdent sans interruption devant l'image révérée et la font étinceler d'une illumination perpétuelle. La niche brille en outre d'une foule de bras, de jambes, ou de corps d'enfants en cire, précieux témoignages des guérisons qu'obtiennent les fidèles qui y mettent leur confiance, et les parois extérieures de la chapelle, enlacées elles-mêmes d'une double et triple guirlande de bougie effilée, ajoutent encore à la masse de cire qui voyage sans cesse de chez le

cirier à la sacristie et de la sacristie chez le cirier. D'autres vœux ne sont pas moins dignes de remarque! Ici des mères, qui s'y sont engagées au milieu des douleurs de l'enfantement, viennent déposer leur anneau nuptial pour le racheter ensuite à la vente aux enchères qui aura lieu au pied de la croix; il en est qui rachètent ainsi leur anneau chaque fois que le ciel les rend mères. Là, ce sont des marins, des équipages entiers, surpris par la tempête ou précipités dans les flots par le naufrage et qui, pendant que leurs femmes et leurs enfants répandaient à plein cœur des prières dans les églises, ont eux-mêmes fait un vœu et ne se sont soutenus sur l'abîme que grace au courage et aux forces surnaturelles qu'ils y ont puisés Ils accourent l'accomplir et consacrer à Dieu, comme un gage de leur pieuse reconnaissance, quelques débris du navire où ils viennent de voir la mort de si près, et parfois ce navire lui-même qu'ils ont fait revivre en miniature et qu'ils suspendent à la voûte avec ses voiles et ses agrès, et à la poupe son nom en lettres d'or, ainsi qu'avant la révolution certains plaideurs suspendaient, comme ex-voto, de vieux sacs de procès aux voûtes de la chapelle que les écoliers bretons de Paris y avaient fait élever en l'honneur de leur compatriote S.-Yves. Quelques marins, dans leur ferveur, font des vœux plus difficiles et surtout plus périlleux à accomplir. On en voit qui, après une tempête ou un naufrage, montent au sommet de la flèche de nos clochers les plus élevés et qui, la tête en bas et les bras tendus, y récitent dévotement un *Pater* et un *Ave*, si c'est là toutefois de la dévotion et non de la folie, et si l'on peut, sans calomnier la providence, supposer qu'elle ne vous ait délivré d'un danger qu'à la condition d'en courir un autre encore plus grand peut-être! Ajoutons que les vœux de cette nature deviennent chaque

jour plus rares, et qu'il n'en restera bientôt que le souvenir. Il est une curieuse remarque à consigner sur la dévotion de nos marins, c'est qu'elle est pour ainsi dire subordonnée au service qu'ils font et à l'espèce de navires qu'ils montent. Quand ce sont des bateaux de pêche ou des bâtiments de commerce, ils y apportent toutes les pratiques dévotes auxquelles ils ont été habitués dès leur jeune âge. Mais qu'ils soient jetés par une levée de l'inscription maritime dans la batterie d'une frégate, vous verrez soudain ces croyants fidèles se conformer à la philosophie grossière du gaillard-d'avant des navires de l'état, et ne plus dépouiller cette écorce d'impiété tant qu'ils seront loin de leur bateau ou de leur chaumière ; mais aussi dès qu'ils y rentrent, ils reviennent à la foi naïve et aux inspirations religieuses qu'ils avaient momentanément mises en oubli !

On a déjà vu qu'il n'était pas une maladie, une infirmité humaine qui ne fût la spécialité de quelque saint breton, et que la Vierge comptait surtout un grand nombre de chapelles et de pardons célèbres. C'est elle en effet, c'est cette *étoile de la mer*, comme on l'appelle, qu'invoquent de préférence nos marins et toute la population des côtes plus encore que celle de l'intérieur. Le pieux instinct de tant de mères et d'épouses qui tremblent sans cesse pour ce qu'elles ont de plus cher, leur a fait chercher sur quelle intercession elles pouvaient le plus compter près de Dieu, et elles y ont choisi comme le cœur le plus prompt à sympathiser avec le malheur, celui d'une femme, et comme la voix la plus tendre et par conséquent la plus puissante, celle d'une mère ! Ceux-là seuls peuvent méconnaître tout ce qu'il y a de touchant et de poétique dans un pareil culte, dont la sécheresse mathématique du siècle a tari l'imagination et matérialisé l'existence !



LA SOULE.

AR VELL. HAND BALL.

Les vives préoccupations de la guerre avaient entièrement arraché Corentin, ainsi que les autres Bretons du régiment, à ces dégoûts, à ces regrets, à ce mal du pays enfin, que contribue principalement à développer chez eux l'oisiveté monotone de la vie de garnison. Tous avaient reçu le baptême du feu en dignes fils de l'Armorique, et continuaient à déployer ce courage sans ostentation qui ignore ce qu'il vaut et le laisse ignorer aux autres. Plus qu'aucun d'eux, intrépide, obstiné, indomptable, Corentin se montrait âpre et terrible en face de l'ennemi et semblait en toute rencontre rire des obstacles comme du péril. Cependant il n'avait pas encore franchi le premier degré des honneurs militaires, il n'était pas même caporal !.... Une circonstance qui pensa lui être fatale et qui finit par le rendre à la seule carrière qu'il se crût appelé à parcourir dans ce monde, nous en donnera la raison, en mettant dans tout son jour, ainsi que sa valeur et sa générosité, cette modestie excessive, vertu que les Bretons poussent jusqu'à la duperie, et qui a pour résultat inévitable de leur faire enlever par d'autres les récompenses qu'ils ont méritées.

Dans un combat inégal où sa compagnie battait en retraite accablée par le nombre, son capitaine atteint d'un coup de feu tomba grièvement blessé sur la place, et c'en était fait de lui, si Corentin blessé lui-même, mais n'écoutant que son dévouement et son audace, ne se fût précipité au-devant d'une grêle de balles pour le charger sur ses épaules. Son sabre d'une main, et soutenant de l'autre son précieux fardeau, il était miraculeusement parvenu à se mettre avec lui hors de tout danger, il le croyait du moins;

mais une balle morte l'ayant frappé à la tête, il chancela, le laissa tomber, et tomba lui-même à ses côtés. Un autre soldat de la compagnie, un Gascon, s'en aperçut et accourant vers son capitaine, le transporta à l'ambulance et acheva ainsi sans aucun risque ce que Corentin avait héroïquement commencé au péril de sa vie. Au moment où son sauveur de seconde main le déposait en lieu de sûreté, le capitaine reprit connaissance, et dès qu'il eut réuni ses souvenirs et qu'il put juger que, s'il vivait, il en était redevable au dévouement intrépide de celui qui, en l'enlevant du champ de bataille où il allait être foulé aux pieds, l'avait pour ainsi dire enlevé à la tombe, il témoigna à notre Gascon la plus vive gratitude, et dans son effusion pour un brave à qui il croyait devoir la conservation de ses jours, il lui jura de veiller sur son avenir comme sur le sien même. L'enfant de la Garonne n'eut garde de chercher à diminuer une reconnaissance qui allait faire sa fortune, et se laissa prodiguer, en attendant mieux, les remerciements et les éloges. Le surplus commença bientôt à arriver; huit jours après il portait déjà la croix d'honneur! Et Corentin, ce vrai fils de la Bretagne dont un adroit Gascon exploitait ainsi l'action héroïque, ne lui en revint-il donc rien?.... six mois d'hôpital et une double cicatrice!....

C'eût été cependant un spectacle curieux et intéressant que de voir briller un jour la croix d'honneur sur son *jupen* bas-breton; car ces jeunes Cincinnatus que le recrutement arrache à nos campagnes et qui, apres avoir traversé l'armée, rentrent avec tant d'empressement dans leurs chaumières, y reprennent aussitôt le costume ainsi que les mœurs nationales; au bout de huit jours on ne croirait plus qu'ils se sont chauffés au foyer des lumières

de la France comme au feu de ses bivouacs. Il est quelques-uns de ces soldats redevenus cultivateurs qui en ont rapporté l'étoile des braves; mais ils sont en fort petit nombre, et l'on peut jurer qu'avant d'en être décorés, des hommes d'un tel caractère ont eu à déployer trois fois plus de courage, ont eu à rendre trois fois plus de services qu'il n'en eût fallu à d'autres pour l'obtenir. Cette idée doit les faire contempler avec respect! Mais ce n'est pas la seule dont on soit frappé en voyant le *jupen* de la vieille Armorique orné d'une croix d'honneur. N'y a-t-il pas en effet un contraste tout-à-fait piquant entre ce costume et cette décoration qui, réunis sur la même poitrine, y rappellent des époques si disparates et deux civilisations séparées par un abîme qui ne se comble peu à peu et si difficilement que sur quelques points?

Corentin, comme on vient de le voir, n'était pas destiné à augmenter le petit nombre des soldats bas-bretons qui, après l'avoir méritée, obtiennent la croix. Peut-être sera-t-il un jour plus heureux comme laboureur, et s'il vient à bout de secouer le joug de la routine, ce fléau du pays qui rend inutiles pour son bien-être les améliorations les plus fécondes, comme l'herbe parasite arrête dans son développement les plantes les plus précieuses et trop souvent les étouffe sous sa stérilité, s'il donne, disons-nous, à ses compatriotes un tel exemple, plus rare chez eux que celui du courage, la France en ne le récompensant pas se rendrait coupable d'une seconde ingratitude plus répréhensible encore que la première. On peut espérer toutefois qu'il n'en sera point ainsi. La force des choses ramènera peu à peu vers l'agriculture les regards qu'aujourd'hui l'on s'obstine à fixer exclusivement sur l'industrie, et le moment n'est peut-être pas loin où une

révolution complète s'opèrera à cet égard dans les esprits. Déjà nous venons de voir la charrue traitée enfin à l'égal du glaive, et la décoration a brillé pour la première fois aux champs sur la veste du travail ! C'est l'agriculture, c'est la classe toute entière des paysans qui a été honorée dans la personne de Grangé, le garçon laboureur ! Que l'on continue à marcher dans cette voie, c'est la bonne, et surtout que l'on encourage les cultivateurs bretons qui, en dépit des dédains et des pronostics fâcheux, ne reculent pas devant les innovations que l'expérience a consacrées; plus qu'ailleurs ils ont ici besoin d'encouragement, ces véritables Curtius agricoles !

Nous voilà subitement revenus de l'armée au village et du camp à la ferme. On devine sans doute qu'il en a été de même de Corentin. Après avoir glorieusement payé son tribut à la patrie, ses blessures lui avaient permis d'aspirer au repos, et il avait revu sa chère Armorique, bien décidé à ne plus la quitter. Les absents ont toujours tort, dit le proverbe, et le proverbe dit vrai. Pendant son absence, Jaouen, son rival en fortune, en amour, en influence locale, avait naturellement gagné du terrain, excepté toutefois près de Marie, dont l'aversion pour lui semblait augmenter en raison de ses succès et de ses prétentions. Cette importance nouvelle de son rival avait troublé chez Corentin la joie du retour, et l'occasion s'offrant dès le lendemaiu d'y porter une vigoureuse atteinte au milieu d'un de ces jeux antiques qu'on ne retrouve plus qu'en Bretagne, il se promit bien de ne pas laisser échapper cette bonne fortune, et de figurer au premier rang parmi les champions de la soule.



O. Perrin del. Reveil sc.

LE COMBAT DE LA SOULE.

KANN AR VELL. FIGHTING FOR THE HAND BALL.

Le jeu de la soule est très ancien et offre toute la brutalité des temps primitifs et barbares. Il consiste à lancer dans les airs tantôt un ballon de cuir rempli de foin ou de son, tantôt même une boule en bois plein, dont quelques paroisses limitrophes ou seulement des sections de paroisses, partagées en deux camps, se disputent ensuite la possession, chacune s'efforçant de l'amener sur son territoire ou à telle distance donnée du point de départ. L'origine de ce jeu et l'étymologie de son nom ont exercé la perspicacité de plus d'un antiquaire. La Tour d'Auvergne, dont l'érudition égalait la bravoure, et les pères Pezron et Grégoire de Rostrenen, y voient un souvenir du culte solaire et des jeux pythiens, et font dériver soule du mot celtique *sul*, soleil, dont les Latins ont fait *sol* et les Grecs *solos*. Suivant eux, la soule lancée perpendiculairement à une très grande hauteur, comme pour atteindre le soleil même, devenait, après ce voyage aérien, un objet de vénération publique. Lorsqu'elle retombait, mille bras élevés pour la recevoir rendaient hommage, par ce pieux empressement, à l'astre dont on célébrait le jour; car ce jeu, ou plutôt cette cérémonie était particulière au dimanche, jour que les Celtes avaient consacré au soleil. Ajoutons que d'autres, dépouillant la soule de ce caractère religieux, n'y ont vu qu'un simple exercice qui se rapporte à la sphéristique des anciens. Quoi qu'il en soit, passée depuis trente siècles ou plus dans les habitudes du pays, la soule a long-temps résisté, ainsi qu'une foule de vestiges de l'idolâtrie de nos pères, à toutes les atteintes qui lui ont été portées. L'esprit féodal contribuait

à entretenir cet usage guerrier ; la féodalité en tombant l'a entraîné dans sa chute, et aujourd'hui on n'en trouve guères de traces que vers la partie centrale de notre péninsule. Dans quelques cantons, c'est l'issue funeste des combats acharnés auxquels la soule donnait naissance qui, suivant la tradition, y a fait renoncer. Par exemple, elle fut proscrite à Pont-l'Abbé après une lutte mémorable où une cinquantaine de champions se noyèrent dans l'étang qui baigne les murs de cette ville ! On va voir en effet qu'il ne devait pas être rare qu'on eût à déplorer des accidents de ce genre.

L'arrivée inattendue de Corentin sur le champ de bataillle, de Corentin redevenu breton par le costume comme il l'était resté par le cœur, fit sur les deux camps une profonde sensation. Les gars de sa paroisse l'accueillirent par des houra, et les incertains, ceux qui n'ont confiance en eux-mêmes que lorsqu'un autre la leur inspire, ceux qui se ralliant toujours aux forts, constituent ce qu'on a appelé la suite de la providence, vinrent se presser en foule autour de lui assurés désormais de la victoire. Du côté opposé, les impressions étaient bien différentes : chacun s'y interrogeait du regard, et Jaouen, tout-à-l'heure si superbe, avait peine à dissimuler les tristes pressentiments qui soudain l'avaient assailli. Cependant le héraut de la soule s'est placé au milieu d'un vaste placitre communal que domine une antique chapelle de S.-Corentin. Les deux troupes rivales, groupées à la droite et à la gauche du héraut, sont prêtes à engager la lutte et en attendent le moment avec une impatience fébrile. Une multitude de femmes auxquelles les attachent les liens du sang, de l'amour, de la paroisse, ajoutent encore à leur ardeur, et les premiers mots qui ont annoncé le signal du combat ont produit sur les combattants l'effet du clairon sur un cheval de race. S'il les voyait alors, l'é-

tranger qui les croit éternellement plongés dans une somnolence apathique, il reconnaîtrait quelle énergie cache leur impassibilité extérieure, et que le Breton est de tous les peuples la plus fidèle image du volcan qui brûle et bouillonne sous la glace !.... Mais la soule a été lancée! Tout-à-coup les deux armées, n'en formant plus qu'une, se mêlent, s'étreignent, s'étouffent! A la surface de cet impénétrable cahos, on voit mille têtes s'agiter comme les vagues d'une mer furieuse, et des cris inarticulés et sauvages s'en échappent, semblables au bruit sourd de la tempête. Enfin, grâce à sa vigueur ou à son adresse, l'un des champions s'est frayé un passage à travers cette masse compacte, et fuit emportant au loin la soule. On ne s'en aperçoit pas d'abord, tant l'ivresse du combat met hors d'eux-mêmes ces combattants frénétiques !.... Mais lorsque ceux à qui il reste un peu plus de sang froid qu'aux autres, voient enfin qu'ils s'épuisent en inutiles efforts sur un point où ne se décidera pas la victoire, cet immense bloc d'une seule pièce se rompt, se divise, se disperse. Chacun vole soudain vers le nouveau champ de bataille, et en y courant, on s'insulte, on s'attaque, on se culbute, et vingt actions partielles s'engagent autour de l'action principale. Quelquefois il arrive qu'un souleur aux pieds légers disparaît avec sa proie dans le labyrinthe de nos chemins creux ou à travers ces champs environnés de rustiques remparts qui hérissent le pays de milliers de citadelles. Ses adversaires dépistés franchissent, pour retrouver sa trace, haies, clôtures, barrières, sans que rien les arrête ni leur paraisse même un obstacle! C'est une véritable course au clocher, mais dont l'honneur revient ici tout entier au champion qni paie seul de sa personne, et non au coursier héroïque qui remporte la victoire pour son

maître. On conçoit maintenant combien de dangers peuvent courir ces athlètes intrépides et passionnés, surtout lorsqu'à l'ivresse d'une lutte pareille se joint quelque inimitié violente à satisfaire, quelque vengeance à exercer, une de ces vengeances bretonnes qui sont patientes parce qu'elles ne meurent jamais! Jugez du reste jusqu'où leur ardeur les emporte souvent par le champ de bataille où se dispute ici la victoire! c'est le lit d'un torrent!.... Corentin, possesseur de la soule, y a entraîné sur ses pas les plus acharnés de ses adversaires, Jaouen en tête! Long-temps Jaouen et lui se sont mutuellement observés avec toute la vigilance de la haine. Ils ont maintenant trop d'expérience l'un et l'autre pour user leurs forces dès le début d'une longue lutte, et ils savent attendre le moment de frapper les meilleurs coups et de mettre hors de combat un rival détesté! car il ne s'agit plus entre eux de ces petites rivalités du jeune âge, de ces rixes enfantines qui ressemblent à une tempête dans un verre d'eau; c'est maintenant une frénésie jalouse, une haine ardente et implacable comme toutes celles au fond desquelles se trouve un femme! c'est l'Océan déchaîné qui rugit, écume et submerge! Cependant Corentin, sur le point d'atteindre la rive où il doit être proclamé vainqueur, voit la victoire près de lui échapper! En ce moment comme dix fois pendant le combat, il en soutient seul tout le poids contre le camp ennemi. Jaouen avait recommandé aux siens d'accourir à son aide chaque fois qu'ils le verraient attaquer son redoutable rival; mais ici le péril est tel que la plupart hésitent à s'y précipiter, ou sont retenus par des amis plus prudents qu'eux. Aussi Corentin victorieux suspendra-t-il ce soir comme un trophée au foyer paternel cette soule si long-temps disputée et si glorieusement conquise!

LE TAILLEUR EN AMBASSADE.

AR C'HEMENER BAZ-VALAN. THE TAYLOR MARRIAGE BROKER.

Un malheur ne vient jamais sans l'autre ; Jaouen l'éprouva cruellement. Retiré du torrent dans le plus piteux état, il sentit que non-seulement c'en était fait de sa suprématie villageoise, mais que la conspiration matrimoniale, qu'il croyait mener à bien contre un rival absent, avait perdu, depuis le retour de Corentin, ses meilleures chances de succès. Toutefois, tenace comme un Breton, il ne se déconcerta pas, et d'ailleurs l'espérance, cette capitaliste généreuse qui prête si gracieusement au présent sur l'avenir qu'on est toujours disposé à croire l'hypothèque bonne, le consola peu à peu de son échec en lui faisant entrevoir que s'il n'était pas le plus fort, il pouvait être le plus rusé, et rendre ainsi la fortune moins fatale à ses amours qu'elle ne venait de l'être à son courage. Il résolut donc de brusquer les choses, et mit en campagne le tailleur du canton qui en passait pour le plus fin *Baz-valan*, *Baz-valan* si adroit, en effet, qu'il eût été capable de marier un turc et une juive, un faquir et un lapon ! aussi dans toute la Bretagne n'y avait-il pas de courtier matrimonial qui eût négocié autant d'unions difficiles, impossibles, et qui eût à se reprocher un plus grand nombre de mauvais ménages. Nous avons déjà parlé en passant de ces *Baz-valans* ou entremetteurs qui se recrutent dans deux classes rivales, les tailleurs et les mendiants, et contribuent surtout à donner aux mariages bretons cette physionomie originale qui leur est propre. Ce nom de *baz-valan*, qui vient de *baz*, bâton, et de *valan*, genêt, indique l'usage où ils sont de porter,

dans leurs missions amoureuses, une branche de cet arbuste qui fut chez nos pères l'emblême de l'adresse. Les *Baz-valans* ont des priviléges de plus d'un genre. Lorsqu'ils ont entamé une négociation conjugale, ils sont nés priés à toutes les cérémonies qui s'ensuivent, au *gweladen*, aux fiançailles du cabaret, et enfin à la noce. Ces invitations de droit font partie de leur salaire; mais en outre, ils reçoivent des cadeaux en habits ou en argent. Autrefois les nouveaux mariés leur devaient au moins une paire de bas à coins jaunes; cet usage a disparu ou à peu près, comme celui où ils étaient de chausser, pour aller faire la demande en mariage, un sabot d'un pied et un soulier de l'autre, ou bien encore de porter, en pareil cas, un bas rouge et un bas bleu. Ces attributs grotesques appartenaient surtout aux tailleurs qui se faisaient *Baz-valans*, et sont conformes à l'esprit de servilité bouffonne qui en a fait une classe à part. Nous avons déjà vu quel est son ilotisme dans la société armoricaine, et que le tailleur cherche de toutes les manières à y conquérir une autre place que celle qu'il y occupe par sa profession. Nul doute que le mépris dont l'accable la noblesse de nos chaumières, c'est-à-dire les laboureurs, ne remonte à ces temps éloignés où l'industrie, aujourd'hui reine!, où toute occupation sédentaire était vouée à une sorte d'infamie! ceux-là seuls s'y consacraient alors qui étaient incapables de supporter les travaux des champs ou de la guerre. Aussi ne comptait-on presque jamais parmi les tailleurs que des malheureux disgraciés par la nature, des bossus, des borgnes, des boiteux, tout ce qu'il y avait de contrefait et d'incomplet dans la population mâle des campagnes. Cette infériorité physique et leurs occupations féminines devaient naturellement, à une épo-

que rude et guerrière, les faire tomber aux derniers degrés de l'échelle sociale ; et, en effet, ils ne virent jamais au-dessous d'eux que les cordiers ou cacoux, cette autre caste de Parias dont il y a aujourd'hui même quelques restes en Bretagne et qui, plus encore que celle des tailleurs, fournit un exemple frappant de la force, de la durée des haines et des préjugés populaires. Ces cacoux furent probablement dans l'origine des croisés attaqués de la lèpre, fléau qu'ils rapportaient de l'Orient et qui ravagea si cruellement la France dans le moyen âge. Censés fils de juifs, et réputés lâdres et infects, le peuple les regardait au moral et au physique comme des êtres à peine dignes qu'on les laissât vivre. Ils demeuraient au milieu des landes et des bois, loin des habitations humaines et pour ainsi dire retranchés du nombre des hommes. Au 15e siècle, les évêques, en leur accordant l'entrée des églises, ordonnèrent qu'ils se tiendraient au bas de la nef sans se mêler au reste des fidèles ; et, pour qu'on pût les reconnaître et les fuir, le duc de Bretagne François II, leur enjoignit de porter une marque de drap rouge sur l'endroit le plus apparent de leurs robes. Tout commerce, toute industrie leur était interdite, excepté celle du chanvre. Ces infortunés formèrent donc de petites colonies de cordiers, et delà le préjugé qui subsiste encore contre cette profession. Aux yeux d'un peuple avide de prodiges et de mystères, l'isolement dans lequel ils traînaient leur misérable vie, ne pouvait manquer de prendre une teinte fantastique et surnaturelle. Aussi les cacoux devinrent-ils l'objet d'une foule de contes populaires ; on prétendait, par exemple, que le Vendredi-Saint ils versaient tous du sang par le nombril ! Il était impossible que de plus on n'en fît pas des sorciers, et long-temps en effet ils furent les sor-

ciers les plus renommés de l'Armorique. Ils prédisaient l'avenir, jetaient de mauvais vents, préparaient des sachets qui préservaient de tous les maux, et vendaient des herbes enchantées qui faisaient vaincre à la lutte et à la course. Ils adoucirent ainsi leur sort aux dépens de la crédulité publique, comme le font les tailleurs en se rendant nécessaires, en devenant, pour ainsi dire, le lien social qui réunit les membres épars d'une même communauté. La disparition de la lèpre devait faire peu à peu disparaître les dernières traces des préjugés contre les cacoux; mais quoique les temps soient bien changés, les causes physiques et morales qui ont fait nos tailleurs ce qu'ils sont, existent et existeront long-temps encore.

Aujourd'hui, comme autrefois, ils se recrutent presque toujours parmi les êtres débiles ou affligés de quelque vice de conformation, et il est rare qu'ils ne restent pas célibataires. Quelle femme ou quel père pourrait ambitionner l'alliance de ces hommes, objet de tant de mépris? Proposer un tailleur pour mari dans une famille de laboureurs, c'est comme si jadis on eût demandé à un Rohan la main de sa fille pour un épicier! Du reste leur célibat ne les rend que plus propres à exercer l'industrie matrimoniale qu'ils ont ajoutée à leur industrie ordinaire. Ils sont plus libres ainsi de se faire les complaisants des jeunes filles, auprès desquelles ils sont partout les bienvenus : car ils les amusent et paraissent non-seulement en aimer une, mais les aimer toutes. Bien que leur cour soit sans conséquence, la flatterie et les douceurs font toujours plaisir, et avec ce talisman ils deviennent si non les héros, du moins les confidents de la plupart des histoires amoureuses; ils n'en demandent pas davantage.



LE MENDIANT EN AMBASSADE.

AR PAOUR BAZ-VALAN. THE BEGGAR MARRIAGE BROKER.

Nous venons de dire que l'infortuné Jaouen, ne comptant plus que sur le succès d'une prompte et vive attaque matrimoniale, s'était adressé à un tailleur renommé, dont l'existence se passait presque tout entière au milieu des péripéties de ses négociations amoureuses, et qui avait la réputation de faire encore mieux les mariages que les *jupens* et les *bragou-bras*. Habitué à diriger heureusement la barque de ses clients au milieu des récifs de la jalousie, de l'amour-propre et de l'intérêt, il avait achevé de relever, par la confiance qu'il montrait en lui-même, les esprits abattus du vaincu de la soule, et s'était immédiatement mis à la poursuite de celle qu'il s'agissait d'abord de se rendre favorable ou dont il fallait au moins obtenir la neutralité, ce qui a lieu dans la plupart des mariages bretons. Il était allé guetter Marie à son retour du marché de la ville, et, l'accostant comme par hasard, avait d'abord causé avec elle d'un air d'indifférence de ce qui intéresse tout le monde, de l'état des récoltes, du prix des denrées, de l'arrivée du nouveau recteur; ensuite s'animant peu à peu et prenant un ton confidentiel pour obtenir ses confidences, il lui avait parlé des derniers pardons, de toutes les conjurations amoureuses qu'il y avait découvertes, de celles que son entremise avait déjà fait réussir et de celles qu'il était en train de dénouer. Par une transition naturelle, il passa du chapitre des autres à celui de Marie même, lui démontra, sans qu'elle cherchât à lui prouver le contraire, qu'il était temps de songer au mariage; et puis il entreprit une démonstration

moins facile, celle des perfections de Jaouen et de tous les titres qui le recommandaient à son choix. « Il est riche, jeune » et beau, disait-il, vous êtes riche, jeune et belle ; j'ai fait » des mariages plus difficiles que celui-là et je ne puis man- » quer de le faire, n'est-il pas vrai? »

Les réponses de Marie n'étaient pas propres à le confirmer dans la certitude qu'il feignait d'avoir à ce sujet; tantôt c'était un sourire ironique, tantôt quelques paroles brèves et amères, qui étaient loin d'annoncer des dispositions bienveillantes ou plutôt qui en révélaient d'une toute autre nature. Marie avait revu Corentin; la paix, ardemment désirée de part et d'autre, venait d'être faite; dans un pareil moment pouvait-il y avoir place en son cœur pour Jaouen, qui dans les circonstances les plus favorables n'avait pas su en trouver le chemin? « Diable, pensa notre *Baz-valan*, ce n'est pas de ce côté que je dois dresser mes batteries! Evidemment il ne s'agit pas ici d'un mariage d'inclination ; c'est donc l'obéissance filiale et non l'amour qu'il faut appeler à mon aide : laissons là la jeune fille et ne songeons qu'aux grands parents. » En conséquence, il prit congé de Marie et tourna toutes ses vues vers le père et la mère de l'intraitable *Pennérez*. Mais hélas! ils avaient été travaillés par elle, et notre diplomate de village était condamné d'avance à l'humiliation d'un second et irréparable échec. Dans quelques cantons, lorsqu'un *Baz-valan* vient faire une demande en mariage, on met la poële sur le feu, et, suivant que cette demande agrée ou n'est pas accueillie, on pose la poële comme à l'ordinaire et on fait une omelette qui se mange en famille, ou bien on met ladite poële le dos en l'air. Cette manière originale de répondre épargne d'un côté l'embarras et de l'autre la mortification d'un refus. L'émissaire de Jaouen était

destiné à en éprouver toute l'amertume, à boire ce calice-là jusqu'à la lie. Peu accoutumé à échouer au premier choc contre un obstacle insurmontable, il perdit la tête, et au lieu de sa souplesse habituelle, il montra une raideur, une impitoyable opiniâtreté qui n'étaient pas propres à le faire réussir, si le succès eût été possible. Aussi, après ces réponses évasives dont un père bas-breton, tout bas-breton qu'il est, se sert honnêtement comme un autre pour éconduire les prétendants non agréés, on en vint aux propos aigres et durs; l'importunité produisit l'impolitesse, et Marie étant arrivée sur les entrefaites, ajouta encore à l'exaspération du malheureux tailleur en refusant de remplir de cidre un verre qui ne lui avait pas été offert, mais dont il s'était emparé. Or, ne pas boire avec un *Baz-valan*, c'est le congédier de la manière la plus formelle. *Kenavô! kenavô!* au revoir! au revoir! lui dit enfin le père de Marie d'un ton significatif, et en prenant sa marre pour retourner lui-même aux champs. *Kenavô*! répéta la mère, qui lui conseilla en riant de s'adresser à Jeannic, sa servante, qu'il allait trouver sur son passage et dont il aurait peut-être plus facilement raison. Jeannic, occupée à puiser de l'eau, se retourna vivement à ces paroles; il y avait long-temps qu'elle soupirait et soupirait en vain après un mari, et restée sous le charme du peu de mots qui venaient de faire vibrer dans son cœur la corde sensible, elle n'entendait plus autre chose et laissait s'égosiller le premier valet de ferme qui lui montrait ses vaches brisant leurs liens et toute l'étable dans le désordre et la confusion! La pauvre fille! son illusion devait être de peu de durée; tout entier à son désappointement, voilà le *Baz-valan* qui s'éloigne sans lui parler ni même la voir!

Bien que jamais ambassade n'eût plus mal réussi, le vaniteux ambassadeur ne se tenait pas pour battu, et comptait revenir à la charge; Corentin ne lui en laissa pas le temps.

Le vieux Gildas, ce mendiant qui le premier avait lu dans le cœur de notre héros et s'était promis d'exploiter tôt ou tard ses amours, n'avait pas manqué, dès qu'il fut de retour du régiment, d'accourir près de lui, et de lui offrir de nouveau ses services. Chronique vivante du pays, c'est cet hôte vagabond de toutes les fermes du voisinage qui l'avait mis si bien au courant des faits et gestes de Jaouen pendant son absence ; c'est ce galant messager qui l'avait si promptement réconcilié avec Marie, et il en est de pareils messages comme des parfums, celui qui les porte en conserve toujours un peu l'odeur. Gildas était donc devenu le conseiller intime de Corentin, et il avait été décidé entr'eux qu'il irait faire sans plus de retard des ouvertures de mariage aux parents de son jeune client, qui n'avait pas tremblé devant la mitraille, et qui devant eux était non-seulement respectueux, mais timide comme une fille. Le voyez-vous caché derrière le mur du puits, et attendant, plein d'anxiété, le consentement qu'on demande en son nom? Son père, et sa mère surtout dont il comble les vœux les plus chers, n'auraient garde de le refuser! Elle vient de remettre au vieux mendiant un tronçon de pain comme premier gage de sa satisfaction, et lui donne toutes les instructions nécessaires pour entrer en négociation avec la famille de Marie. Soizic, qui s'en allait, un pot de lait à la main, sustenter quelques veaux récemment sevrés, a tout entendu; elle a vu naître Corentin, et trop vieille pour avoir des prétentions à son amour, elle en a à son amitié, et lui fait un signe de reproche d'avoir gardé le silence avec elle sur son mariage.



L'ENTREMETTEUR BIEN REÇU.

AR BAZ-VALAN DIGEMERED MAD. — THE WELL RECEIVES OFFER.

Le vieux mendiant avait donc préludé de la manière la plus heureuse aux négociations qu'il allait entamer, et, animé par ce premier succès, il était parti d'un air triomphant pour sa galante mission. Pendant qu'il va l'accomplir, jetons un coup d'œil sur la classe, si originale en Bretagne, qui vient de fournir à Corentin son embassadeur.

L'abolition de l'esclavage, et plus tard le passage de la société féodale à la société fondée sur le travail et l'intelligence, ont été successivement, pour l'Europe, la source de deux nouveaux fléaux, le prolétariat et la mendicité, et ces deux fléaux, passant d'un siècle à l'autre comme ces lèpres héréditaires que se transmettent les générations gangrenées, sont entrés de plus en plus dans la vie des peuples modernes pour l'ulcérer et la corrompre. Notre pays surtout, pays inculte et pauvre, fut dès l'origine comme la terre classique de la mendicité, et le mot celtique *truand* que lui a emprunté la langue française, où déjà même il est vieux et hors d'usage, prouve depuis quelle époque reculée abondent chez nous ces fainéants nomades qui ne vivent que de la pitié publique. Mais la mendicité y a pris un caractère particulier et qui n'appartient peut-être qu'à nos contrées : elle a été érigée en profession, ayant ses droits et ses priviléges, et formant une note harmonique dans le grand concert des besoins, des plaisirs et des destins de tous. L'aumône n'est donc pas regardée ici comme un stigmate flétrissant, et, loin d'en rougir, celui qui la demande déploie souvent autant d'arrogance qu'en montrent ailleurs ceux qui la donnent ! Pourquoi en effet croirait-il à son abjection, puisqu'on n'y croit pas autour de lui? Mais, bien plus, nos mendiants ne

poussent pas toujours sans menaces le cri de la misère, et il y a chez eux quelque chose du reptile qui se redresse en rampant. Il résulte de cet état de choses que la mendicité, nous le répétons, est en Bretagne un métier dont on peut au moins vivre, lorsqu'il n'est pas lucratif, et que ce métier, outre qu'il sert comme partout de refuge à la paresse et à l'inconduite, s'y exerce de père en fils par un certain nombre de familles, aussi fières de leurs générations de mendiants que d'autres peuvent l'être de leurs aïeux gentilshommes : ce sont là leurs titres, à elles, et elles comptent leurs quartiers à l'instar de la plus haute noblesse! Ce vice, ainsi érigé en système, témoigne combien l'homme abuse de tout! N'est-il pas clair en effet que si des milliers de mendiants, frélons avides et dangereux, dévorent, sans rien produire, le fruit du travail de la communauté, c'est que la charité bretonne n'entend pas en vain résonner le tocsin des besoins et des souffrances humaines, et que chaque tintement la trouve prête, pour les soulager, à quelque nouveau sacrifice? L'une des premières vertus chrétiennes est donc devenue la source d'une véritable plaie sociale! Cette aveugle bienfaisance a été comme une prime offerte au vagabondage et n'a servi, hélas! qu'à augmenter la paresse et la misère générale! Tous les moyens sont mis en œuvre pour exciter et entretenir dans le pays ces charitables et funestes dispositions, et ceux qui se sont fait une industrie de la mendicité, y poussent à ses dernières limites le charlatanisme du malheur. On est sûr d'abord de les trouver vous guettant à la porte des églises, des cimetières, des cabarets, partout enfin où l'on sent plus qu'on ne raisonne! Les jours de pardons, c'est par centaines qu'ils accourent et se groupent autour de la fontaine sacrée ou de la chapelle patronale, et à l'aspect de cette foule déguenillée, on croit sans peine aux récits fabu-

leux du moyen âge sur la Cour des Miracles! Jamais certe elle n'offrit de spectacle plus hideux que ces haies de mendiants qui forment, au milieu de nos joyeuses assemblées, d'horribles hôpitaux en plein vent, où la pitié des pélerins est implorée sur tous les tons de la douleur! Si trop d'infirmités n'y sont pas moins réelles qu'habilement exploitées, il en est aussi un grand nombre de factices et d'emprunt. Des hommes valides y disputent le pain de l'aumône à la vieillesse et à de véritables infortunés, grâce aux ulcères momentanés dont les couvre mensongèrement l'herbe des gueux! Des enfants, de jeunes filles presque nues, qui doivent, sous peine de fustigation, lever tel impôt sur la commisération publique, y font un honteux apprentissage de cette dégradante importunité que rien ne rebute! Des femmes enfin, usurpant le saint titre de mères dont elles sont indignes, y étalent des nouveaux-nés à la figure cadavérique, qu'elles ont loués pour un jour, et qu'elles feignent de vouloir en vain suspendre à leur sein desséché! Hâtons-nous de faire remarquer que c'est là la catégorie la plus repoussante de nos mendiants. D'autres, comme on l'a vu, cherchent à se rendre de quelqu'utilité religieuse, soit en s'établissant sur le bord des saintes fontaines pour offrir leurs eaux à chaque pélerin qui arrive, soit en se mettant aux gages des pénitents aisés, à l'intention desquels ils font, nu-pieds ou à genoux, un, trois, neuf tours d'église, soit enfin en chantant et vendant, au pied de la croix, les complaintes bretonnes qui ont remplacé les chants des bardes de l'Armorique. Le jours ordinaires, leur innombrable armée circule sans cesse dans les campagnes, tantôt isolément, tantôt par bandes, qui s'abattent comme des nuées de sauterelles sur les lieux où ils ont rendez-vous : ce sont les châteaux et les ri-

ches fermes, dont les propriétaires, consultant leur cœur plutôt que leur raison, les réunissent chaque mois, ou plus souvent encore, pour leur distribuer quelques aumônes, bientôt dévorées et redevenues nécessaires, parce qu'elles laissent intactes les causes même du paupérisme. Mais c'est surtout dans ses courses isolées que le mendiant breton prend une physionomie qu'on ne retrouve nulle part chez ses frères en vagabondage. Disons d'abord qu'il a accès dans toutes les chaumières, et qu'ainsi que le voyageur sans asile, accueilli comme un hôte de Dieu, il trouve toujours place au foyer et même à la table du laboureur; aussi pourrait-on croire qu'il est du logis, si on lui faisait en outre les honneurs du lit clos. Mais là s'arrête l'hospitalité bretonne envers les mendiants, et la prudence les fait reléguer, apres l'heure de la prière, sous les granges et dans les maisons à four.

Il faut bien qu'ils paient de quelque manière la bienveillance dont ils sont l'objet; et savez-vous en quelle monnaie ils s'acquittent? en nouvelles! ainsi que les tailleurs, ce sont les nouvellistes, les gazetiers de l'Armorique, et les dépenses qu'ils occasionent aux laboureurs équivalent de la sorte pour ceux-ci aux frais de journaux que fait un citadin. On a vu que nos fermes, au lieu d'être groupées en villages, sont éparpillées dans la campagne, et que les habitants n'ont guères entr'eux de communication que les jours de fêtes. Leur position explique donc ce besoin de nouvelles, cette curiosité que les tailleurs et les mendiants se sont donné mission de satisfaire. Mais ces deux classes rivales, en journalisme comme en courtage amoureux, le pratiquent chacune suivant son caractère; le mendiant représente le journal grave et sérieux, c'est le *Temps* ou les *Débats*, et le tailleur, le journal plaisant et satyrique, c'est *Vert-Vert* ou *Figaro*.



LES PREMIERS ACCORDS.

ANN DIVEZOU KENTA. THE FIRST AGREEMENT.

Le vieux Gildas, qui avait su se faire accepter par Corentin comme le confident de ses amours et le négociateur de son mariage, était le rejeton d'une de ces dynasties de mendiants dont nous venons de parler, qui, un double caducée à la main, exercent dans le pays les importantes fonctions de *baz-valans* et de gazettes ambulantes. Jamais grand seigneur ou cheval arabe n'eurent une filiation mieux prouvée que la sienne, et jamais non plus descendants d'une illustre race ne furent plus religieusement élevés que ne l'étaient ses enfants dans les préjugés et les traditions de famille. A peine sortie du premier âge, sa fille avait déjà reçu le baptême de la mendicité, et, grâce à ses heureuses dispositions et aux leçons paternelles, elle avait bientôt acquis assez d'expérience pour ne jamais revenir des pardons ni des foires sans un butin très-satisfaisant. Son fils figurait depuis long-temps parmi ces petits chanteurs infatigables qui, dans les parties montueuses de nos grandes routes où les voitures ne peuvent avancer qu'au pas, sautent et gambadent autour de la colossale diligence ou de l'élégant cabriolet, sollicitant la charité publique avec le chant du pays, avec l'antique et naïf *Ann hini goz*. Nul, mieux que lui, ne savait arracher, grâce à cet air national, un sourire et une aumône à l'indifférence des voyageurs; et, lorsque quelques sous tombant au milieu de la bande déguenillée, ces apprentis-mendiants se les disputaient avec fureur, parfois même les avalant pour mieux les défendre contre leur avidité mutuelle, nul n'était aussi adroit à recueillir, de cette rosée misérable, le plus de gouttes possibles, en sorte que la manne monnoyée qu'il récoltait sur les grands chemins était deve-

nue l'une des principales ressources de sa famille. Cette famille, image de tant d'autres, où l'on croit à l'hérédité de la misère comme ailleurs à l'hérédité du trône, promettait, on le voit, de ne pas dégénérer, et les enfants du vieux Gildas étaient vraiment dignes de porter le nom que ses aïeux et lui avaient rendu populaire. Mais revenons à notre *bazvalan*, et suivons-le dans les diverses phases de sa mission matrimoniale.

Il avait fait sa toilette des grands jours, toilette où il a eu soin, comme de coutume, de laisser percer le mendiant, et, brillant de ses haillons de cérémonie, du moins troué de ses vieux chapeaux, et d'une paire de sabots que débordait un bourrelet de paille fraîche, il s'est en toute hâte dirigé vers la demeure du père de Marie. Arrivé dans une courplacitre, dont les arbres multipliés à dessein abritaient la ferme contre la violence des coups de vent de Nord-Ouest, il y a trouvé réunis une partie de ses habitants. Marie y était occupée à vanner du blé noir, et son père à graisser l'essieu de la grande charrette qui devait approvisionner le marché du lendemain. En passant près de la jeune fille, le Mercure bas-breton lui a lancé un regard et un sourire d'intelligence, et puis a repris soudain, pour entrer en matière avec l'autorité du lieu, l'air grave et solennel, non plus d'un mendiant, mais d'un ambassadeur véritable.

Les Bretons de toutes les classes, les pauvres comme les riches, s'étant fait de la pipe une habitude, un besoin même, le tabac est pour eux, presqu'autant que leur pain noir, un objet de première nécessité, et l'on trouve tout naturel que le mendiant dont le dénuement est le plus complet, manque de toute autre chose, mais ne jeûne pas de tabac. Il est vrai que sa pipe ne s'allume guères qu'aux dépens de la charité publique, et les gueux expérimentés se sont donné et ex-

ploitent largement un privilége qui maintient constamment leur approvisionnement au niveau de la consommation. Lorsqu'ils aperçoivent un groupe de cultivateurs qui causent et fument, ils vont aussitôt s'y mêler, et, toujours munis de deux blagues dont une est vide, ils en étalent à propos toute la pénurie, et obtiennent ainsi en aumônes le renouvellement de leur provision épuisée ou qui paraît l'être.

Le vieux Gildas connaissait et pratiquait mieux que personne ce moyen de fumer économiquement; mais il savait aussi qu'il devait au caractère dont il était en ce moment revêtu, de ne pas tendre la main comme de coutume, et, vu que toute négociation en Bretagne doit être conduite la pipe ou le verre à la bouche, il était venu assez bien approvisionné de tabac pour faire lui-même une politesse, si elle était nécessaire. Après avoir annoncé le but de sa visite, il tira sa blague et présenta gracieusement au père de Marie sa boîte d'amadou allumée, afin que leurs pipes s'animassent au même foyer d'une vie pour ainsi dire sympathique et commune. En le voyant prendre sans balancer la boîte, et y introduire amicalement sa pipe, le vieux Gildas, plus que jamais certain que l'ambassadeur comme le sujet de l'ambassade étaient également agréables, poussa plus vivement encore sa demande qui, dès cette première entrevue, accordée au fond, n'aura désormais à l'être que dans la forme; il est vrai que cette forme entraîne souvent la rupture des mariages bretons. Aux premières paroles du *baz-valan*, Marie et les deux servantes qui vannaient le blé noir à quelques pas de là, étaient soudain devenues tout oreilles: ce mot magique de mari produit toujours une si vive impression sur les jeunes filles! Voyez, l'une d'elles avidement penchée du côté où s'agite cette douce question matrimoniale, sourit avec malignité à chaque phrase qu'elle croit

saisir, et tant qu'il lui en arrivera quelques lambeaux, on peut être sûr qu'elle ne songera pas à remplir son crible. Les deux autres, non moins attentives, s'oublient également dans une espèce d'extase curieuse, et ne s'aperçoivent seulement pas qu'elles remuent un crible depuis long-temps vide Mais les hautes parties contractantes en s'éloignant les ont rendues, à leur bien vif regret, au travail qu'elles laissaient interrompu.

Après être entré en négociation d'une manière qui annonçait les dispositions les plus favorables, le père de Marie avait continué de témoigner sa satisfaction par les égards ou, si l'on veut, par le cérémonial usité envers les *baz-valans* les mieux reçus. Il avait bientôt pris la route du cellier, et de toutes les politesses qui se font en pareil cas, ce n'était pas celle que le vieux Gildas, qui buvait sec, attendait avec le moins d'impatience. Le cellier était richement approvisionné, et l'heureux messager, en pénétrant dans ce sanctuaire, a été émerveillé des nombreuses barriques de cidre qui lui ont ébloui la vue et chatouillé l'odorat ! C'est là, qu'animée par de fréquentes libations, la conversation a pris une tournure de plus en plus décisive, et déjà tout respire dans le père de Marie cette bonhomie extrême qui remplace chez un Breton la défiance et la ruse, lorsqu'il croit avantageux de s'abandonner sans réserve à celui avec qui il traite.

Cependant poussées, l'une par l'amour et l'autre par une curiosité non moins inquiète, Marie et la plus éveillée des servantes ont bientôt quitté le placître et l'ouvrage. Cette dernière, n'y pouvant plus tenir, vient même d'entrer dans le cellier sous le prétexte d'y chercher quelque chose qu'elle sait bien n'y pas devoir trouver. Marie plus timide, parce qu'elle est la plus intéressée à tout ce qui se passe, n'ose la suivre et se contente d'écouter aux portes.



LES ACCORDS AU CABARET.

ANN DIVEZOU EN HOSTALIRI. | MARRIAGE CONDITIONS SETTLED AT THE ALE HOUSE.

Lorsque les deux parties contractantes eurent enfin, en vidant une dernière écuelle, ratifié leur protocole matrimonial, notre *baz-valan* prit congé du futur beau-père de Corentin, et se mit en mesure d'annoncer le plus promptement possible à celui-ci le succès complet que venait d'obtenir son ambassadeur. Ivre de joie, et quelque peu de l'excellent cidre, réservé aux grandes occasions, qui lui avait été prodigué, le vieux mendiant ne sentait plus le poids de l'âge, et, profitant de ce retour de jeunesse, il s'était empressé de se déchausser, puis, un sabot de chaque main, s'était mis à courir plutôt qu'à marcher vers la demeure de son jeune client. Il avait déjà fait près de la moitié de la route et, plein de douces préoccupations, passait en revue avec complaisance tout ce qu'allait lui valoir l'importante mission dont il venait de s'acquitter si heureusement, à savoir : l'énorme tranche de lard que lui avait promise la mère de Corentin, le boisseau de seigle qu'il espérait du père, et le broc de vin dont ne manquerait pas de le gratifier Corentin lui-même qui connaissait ses goûts; tout cela, sans parler de la vogue et des profits ultérieurs que devait lui assurer la conclusion de cette illustre alliance entre deux représentants de l'aristocratie rurale. Mais hélas! dans ce monde, chaos de bien et de mal, le bonheur n'est pas long-temps sans mélange, et lorsque la joie arrive, la peine n'est pas loin! Tout-à-coup le pauvre Gildas fut réveillé de ses songes dorés par une apparition qui ne le terrifia pas moins que n'eût pu le faire une bande de Courikets ou l'aspect inattendu du *buguel noz*, de l'enfant de la nuit! c'était Jaouen et le tailleur désappointé! Jaouen

qui, armé du *penn-baz* et le regard étincelant de colère, venait, sinon mettre obstacle à des négociations qu'il ne pouvait empêcher, au moins s'en venger sur le négociateur maudit. Dieu sait ce qui serait advenu des épaules de celui-ci, sans l'arrivée presqu'au même instant de Corentin, que son amoureuse impatience faisait accourir à la rencontre de son *baz-valan!* Dès qu'il l'aperçut, le vieux Gildas qui, la bouche béante et l'œil hagard, hésitait encore s'il avancerait ou s'il reculerait, se redressa soudain comme un homme pour qui le ciel se déclare, et fit retentir l'air de houra joyeux qui s'adressaient encore plus à son libérateur qu'à l'amant heureux et agréé. Mais Corentin, les interprétant au gré de ses désirs, n'y vit que le gage du consentement si ardemment attendu, et s'en vint sauter au-cou de celui qui l'apportait, sans songer ni à Jaouen ni à ses embûches. Il n'en eut connaissance que plus tard, et il était d'ailleurs trop heureux pour ne pas pardonner quelque chose à son infortuné rival! Quant à celui-ci, toujours trahi par le sort et frustré même de la consolation d'une quasi-vengeance, il lui fallut bien renoncer à une victoire amoureuse qui ne lui était pas réservée, et il se résigna dès ce jour à épouser une *Pennerès* moins difficile à convaincre de son mérite. Sa longue rivalité avec Corentin sembla donc cesser à cette époque; mais elle se réveillera plus vive que jamais, lorsqu'à l'âge de l'amour succédera celui de l'ambition, et qu'un jour ils aspireront tous deux aux honneurs municipaux et politiques de la paroisse.

Le dimanche suivant, Corentin et ses parents d'un côté, Marie et les siens de l'autre, furent exacts au rendez-vous ménagé par le vieux Gildas. C'était au bourg, suivant l'usage, au cabaret le plus renommé et après l'heure des vêpres. Corentin les trouva ce jour-là d'une longueur démesurée, et

à peine l'office fut-il fini que, se frayant un chemin à travers la foule, il entraîna ses parents vers l'illustre enseigne de la *croix verte*, sans leur laisser même le temps de respirer. Cette impatience ne devait cependant pas hâter la réunion projetée; l'étiquette, sur laquelle les Bretons sont très rigides, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ne permettait pas à la *Pennerès* et à ses parents d'avoir ou du moins de montrer autant d'empressement. Ils cherchèrent donc à gagner du temps, et jamais on ne les avait vus si prodigues de salutations ni si avides de nouvelles, quelque peu importantes qu'elles fussent ; mais tout en y prêtant l'oreille, ils s'étaient assurés, sans en avoir l'air, qu'ils ne seraient pas les premiers au rendez-vous, et qu'on les attendait, comme cela devait être, pour les fiançailles du cabaret. Cependant, Marie fatiguée de tant de délais et de cette feinte indifférence, n'avait pas tardé à maudire comme Corentin le joug de convenances si tyranniques ; mais rien au monde n'aurait pu l'y soustraire! Quoique la foule se fût peu à peu écoulée, et que les alentours de l'église fussent presque déserts, ses parents ne trouvaient pas qu'il fût encore de leur dignité de se diriger vers le lieu du rendez-vous, et Dieu sait quand ils s'y seraient décidés si le *baz-valan* n'était enfin venu abréger ces interminables façons. Les voilà réunis dans la pièce principale de l'auberge, pièce élégamment blanchie à la chaux de coquille, et tapissée çà et là de pieuses images achetées au pardon. En sa qualité de grand maître des cérémonies, le *baz-valan* a eu soin de recommander tout ce qui est le corollaire indispensable d'une entrevue matrimoniale; car c'est *inter pocula et dapes*, au milieu des séductions de la bouteille et d'un plat de tripes ou de merlus, que doivent se débattre les conditions du mariage. Cet usage rappelle les festins diplomati-

ques des Celtes qui, suivant César et Tacite, ne concluaient jamais qu'à table leurs traités et leurs alliances. Fidèlement conservé pour faciliter les affaires même minimes, à plus forte raison s'observe-t-il, lorsqu'il s'agit de l'un des actes les plus importants de la vie. Mais ce n'est pas le cidre, dans les lieux où il s'en fait, qui préside aux fiançailles du cabaret, c'est une boisson plus relevée, plus aristocratique, c'est le vin, et voici comment s'en répartit la dépense. Le père du jeune homme fait venir une première bouteille, et dès qu'elle a rendu le dernier soupir dans le verre de l'un des convives, le père de la jeune fille en fait venir une seconde; tous les deux alternent ainsi jusqu'à ce que l'amour et l'intérêt aient été mis d'accord. Ce n'est pas ordinairement chose prompte et facile. Les conditions sont débattues de part et d'autre avec une extrême vivacité. Habitués, pour la moindre emplette, à marchander des heures entières et à témoigner tout ce qu'il leur en coûte pour se séparer de la plus petite parcelle de leur avoir, on peut juger combien il est difficile de leur arracher des sacrifices quelque peu considérables, et que de verres de vin il faut boire avant de lever la séance! Et puis, les grandes concessions obtenues, restent les petites à enlever, et c'est encore là une cause fréquente de rupture. Il n'est pas rare de voir manquer un mariage, parce que le père qui se propose de recevoir chez lui les nouveaux époux, en consentant à leur donner tant de paires de sabots chaque année, se refuse à leur en fournir les clous! c'est une différence de deux francs par an tout au plus, n'importe! cela suffit pour faire rompre l'union la mieux assortie! En pareil cas, celui dont l'obstination amène une rupture, paie seul toute la dépense inutilement faite au cabaret, et tout est dit.



LA REVUE.

(Les titres de propriété.)

GWELADEN. PROVING PROPERTY.

(Diskouez ar paperiou a berc'henniach.)

Tout s'est passé le mieux du monde au cabaret; les deux pères, les deux mères et surtout les deux amants ont bu tour à tour au même verre, et scellé de cette dernière preuve d'intimité l'étroite alliance qui va les unir. Les bases en ont été arrêtées, et il ne leur reste plus qu'à en dresser l'acte authentique chez le notaire. Mais d'abord ils se sont donné jour, suivant l'usage, pour le *Gweladen*, espèce de visite domiciliaire qui prélude dignement à toutes les scènes bizarres d'une noce bretonne. Avant de commencer cette singulière visite, on ne sera pas fâché de savoir ce qui a ici facilité des négociations souvent hérissées de difficultés insurmontables. L'une des causes, la cause principale de ce prompt accord, c'est le rang social des deux familles, qui appartiennent l'une et l'autre à l'aristocratie rustique. Car les classes, en faveur desquelles réclament le plus ces farouches apôtres de l'égalité absolue, qui marchent le niveau d'une main et une torche de l'autre, ces classes même protestent par leur équité naturelle et surtout par leurs mœurs contre les services qu'on prétend leur rendre, et les chaumières bretonnes offrent particulièrement une amère satyre du donquichottisme niveleur. Là, plus qu'ailleurs peut-être, il y a diversité de classes et de rangs, et toutes ces distinctions humaines que crée la force des choses, abstraction faite des droits abusifs et des priviléges iniques. Aussi y accueillerait-on, le sourire du dédain sur les lèvres, ou plutôt à coups de fourches et de *penn-baz*, les stupides égalitaires qui voudraient y venir opposer à l'œuvre de Dieu même, leur œuvre absurde et spoliatrice! Au haut de l'échelle sociale dans l'Armorique, apparaissent d'abord les laboureurs que nous avons déjà appelés, et non

sans raison, la noblesse de nos campagnes. Cette noblesse se subdivise elle-même en fractions bien distinctes : la plus considérée est celle des laboureurs propriétaires; puis viennent les domaniers, et enfin les métayers ou fermiers proprement dits; ce sont comme les ducs, les comtes et les chevaliers de nos chaumières. Les premiers, qui affichent la fierté de véritables patriciens, lorsque surtout leurs richesses proviennent d'héritage et qu'on n'en connaît pas l'origine, croiraient déroger en s'alliant hors de leur caste, et la vanité préside à leurs mariages non moins que l'arithmétique. On retrouve en partie dans ces paysans gentilshommes, les allures hautaines des anciens seigneurs du pays, qui poussèrent, comme on sait, jusqu'à ses dernières limites l'enivrement de l'orgueil nobilaire, et qui nous en ont laissé de si singuliers monuments dans quelques-unes des devises de leurs armoiries, dans celle-ci par exemple : *Roi ne puis, Duc ne daigne, Rohan je suis,* et dans cette autre encore plus curieuse :

Kenta dud a voa er bet
A voa Guicaznou a Kerret.

(Les premiers habitants du monde furent les Guicaznou et les Kerret.)

Ce qui expliquerait jusqu'à un certain point les prétentions aristocratiques des laboureurs propriétaires, c'est que beaucoup d'entr'eux sont des nobles déchus, que d'un côté l'impossibilité de soutenir leur rang, et de l'autre leur profonde ignorance firent passer peu à peu dans la classe des cultivateurs, et qui y conservent le sentiment, et quelques-uns même un vague souvenir de leur illustre origine. Parfois leurs maisons d'habitation la révèlent à leur insçu, consistant en manoirs que l'indigence de leurs ancêtres les obligeait de construire à peu près comme des chaumières, mais dont cependant l'humble architecture en diffère par une tour placée à l'un des angles ou à la porte d'entrée;

c'était un dernier témoignage de leur grandeur passée, c'était comme une protestation adressée aux siècles à venir contre l'édifice indigne dont le malheur des temps les avait réduits à se contenter! Cette pauvreté de la noblesse bretonne prouve en effet combien furent calamiteuses ces longues années, ces siècles entiers de guerre qui désolèrent la Bretagne. Le pacte féodal n'exigeait par an de chaque noble que 40 jours au plus de service militaire; mais au milieu des dissentions intestines et de l'effroyable désordre auquel le pays fut si souvent en proie, il n'y avait guère de sûreté que sous la bannière suzeraine, et les seigneurs, en y restant à la tête des vassaux qu'ils défrayaient en plus ou moins grand nombre suivant leurs titres et leurs fiefs, s'imposaient d'énormes sacrifices qui devaient finir par dévorer leur patrimoine. C'est ce qui arriva surtout pendant la lutte interminable de Montfort et de Charles de Blois (qu'on a canonisé, afin sans doute que la guerre civile eût aussi son patron!), et plus tard pendant l'épouvantable incendie qui, allumé par la Ligue et Mercœur, embrasa, d'un bout de la péninsule à l'autre, les villes et les campagnes, les châteaux et les chaumières. Bien des maisons s'écroulèrent à ces désastreuses époques, bien des noms alors célèbres cessèrent de briller parmi ceux de la noblesse, et ne furent, au bout de quelques générations, que de simples noms de paysans. L'obscurité où ils tombèrent était du reste l'inévitable conséquence de préjugés qu'un jour on aura peine à comprendre. Les gentilshommes bas-bretons croyaient à la noblesse comme à Dieu, et dans le culte qu'ils se rendaient à eux-mêmes, il leur paraissait presque sacrilége de chercher à réparer leurs pertes par le travail, et de tourmenter vulgairement leur existence pour fonder sur des profits multipliés leur bien-être présent et l'avenir de leur famille. Néanmoins, comme avant tout il fallait vivre,

on admit en principe que ce ne serait pas déroger que de labourer ses terres, et, quand se tenaient les états de Bretagne, on voyait les gentilshommes laboureurs s'y rendre modestement habillés en paysans, mais avec l'épée au côté! Quelques-uns portaient même cette épée dans les champs qu'ils cultivaient de leurs mains, et l'y déposaient auprès de leur bêche et de leur charrue. Il y avait là quelque chose d'antique et qui plaît à l'imagination; ce sont toutefois de ces tableaux qu'il faut voir à travers le prisme de la poésie, sans s'aviser d'y jeter le regard de la raison. En 1644, un édit reconnut aux nobles le droit de se livrer, sans déroger, au commerce et à l'industrie. Le parlement refusa de sanctionner cet édit, et il fallut enregistrer au grand conseil les lettres patentes qui leur ouvraient ainsi un recours contre la misère. Depuis lors, il fut de maxime en Bretagne que la noblesse du commerçant sommeillait, et qu'elle ne revivait pure et entière que lorsque plus tard il cessait son commerce. Mais les mœurs étaient plus fortes que les lois et ses fictions, et ce fut exceptionnellement que les gentilshommes, même les plus pauvres, consentirent à en profiter. Le titre d'industriel resta pour eux un titre de réprobation, si ce n'est dans les forges et dans les verreries, et plutôt que de le subir, ils se confondirent imperceptiblement dans la classe des laboureurs propriétaires dont un grand nombre, comme on voit, doivent l'emporter par l'antiquité de leur race sur beaucoup de nobles du jour. Aussi parfois est-on fort surpris de rencontrer dans nos campagnes la trace de familles jadis illustres. Deux descendants du Décius breton, de l'héroïque amiral Hervé de Portzmoguer, servaient naguères obscurément sur le gaillard d'avant d'un navire de l'état; ils avaient quitté le chaume pour être matelots!



LA REVUE.

(Les Troupeaux).

GWELADEN. (Diskouez al loened.) — PROVING PROPERTY.

Après les laboureurs propriétaires, qui se présentent en première ligne ou plutôt hors ligne, viennent les domaniers, colons d'une espèce à part, demi-propriétaires inconnus partout ailleurs; car le domaine congéable n'existe qu'en Bretagne. Ce système crée deux propriétés sur le même terrain, celle du sol et celle des édifices qui le recouvrent, la première comprenant les arbres forestiers, et la seconde, les arbres fruitiers et d'agrément. A une époque où tous les peuples, à l'envi l'un de l'autre, cherchaient à s'environner du prestige d'une origine extraordinaire et poétique, les Bretons prétendirent trouver des titres de famille dans les chants d'Homère et de Virgile, et un auteur du temps crut avoir démontré que le domaine congéable nous venait en droite ligne des Troyens nos ancêtres. Suivant un autre, la tradition attribuait cette espèce de bail emphytéotique aux Romains et à César. Mais une opinion plus commune ne le fait remonter qu'à l'époque où des fugitifs de la Grande-Bretagne, chassés par les Juttes et les Angles vers le milieu du cinquième siècle, vinrent implorer un asile dans l'Armorique. Accueillis comme des frères, on leur donna, à des conditions franches et libres, des terres incultes à défricher, et telle fut, dit-on, l'origine du domaine congéable. De quelque époque, du reste, qu'on le fasse dater, ce mode de culture est une conséquence naturelle de l'état où se trouvait la Bretagne, et où elle se trouve encore sur une foule de points. Les possesseurs de ses immenses et stériles déserts, ces propriétaires pour ainsi dire sans propriété, voyant

qu'une pareille fortune n'était qu'une pauvreté superbe, imaginèrent une très bonne manière de rendre leurs richesses quelque peu plus réelles, ce fut de distraire çà et là des portions de cette masse de terres improductives, et de les concéder, moyennant une redevance annuelle, à des colons qui s'y établirent et les défrichèrent. Ces concessions eurent lieu sous l'expresse condition que le propriétaire se réservait bien le fonds des terrains concédés, mais s'obligeait à n'en évincer le domanier qu'en lui remboursant le prix des constructions de tout genre, édifices et superfices, qu'il y ferait pour se loger et les exploiter. D'après la jurisprudence convenancière, le droit de provoquer le remboursement n'appartint qu'au propriétaire foncier, et cela s'explique. S'il en eût été autrement, le domanier n'aurait eu qu'à grever le fond pour en ruiner le propriétaire et le devenir promptement lui-même. Avant 89, il était rare que le seigneur foncier profitât de son privilége et eût recours au congément. Cependant sur plusieurs points, par exemple, le long des montagnes d'Arès et des montagnes noires, la redevance domaniale a toujours été supportée avec impatience et souvent même a excité des révoltes; c'est que là avait été refoulée la plus vieille race de l'Armorique, et, quelque légères que fussent ces redevances, comparées surtout à celles du littoral, elles n'en étaient pas moins regardées par ces anciens maîtres du pays comme une usurpation et la marque honteuse de leur dépendance.

Lorsqu'éclata la révolution et qu'une nouvelle organisation sociale sortit des débris d'une société décrépite, on poursuivit à outrance tout ce qui paraissait entaché de féodalité. Le domaine congéable n'avait aucun caractère féodal, et s'il fallait être noble pour posséder un fief,

chacun avait le droit de transformer ses terres en domaines. Néanmoins l'assemblée nationale, méconnaissant la nature de cette espèce de propriété, l'altéra essentiellement en accordant des droits égaux au domanier et au propriétaire foncier. La convention, qui ne savait pas être spoliatrice à demi, fut plus loin encore, et expropria complètement celui-ci au bénéfice du premier. A la chute du régime monstrueux qui pouvait seul sanctionner une pareille spoliation, on revint sur cette jurisprudence inique, et le domaine congéable fut régi de nouveau par la loi de 91. Ce ne fut par conséquent qu'une demi-réparation, et depuis lors on a vainement réclamé pour que la législation remontât aux conditions du titre primordial et que la réparation fût entière. Qu'est-il résulté d'un tel déni de justice? Ce qui arrive toujours lorsqu'une loi est mauvaise, c'est qu'on l'élude et qu'elle reste comme non avenue. Les propriétaires fonciers ont exigé des domaniers qu'ils renonçassent à jamais provoquer le remboursement de leurs édifices, et que, s'ils grevaient le fonds, ce fût à la condition de ne pouvoir plus tard s'en faire indemniser. Presque toujours les tenanciers, guidés par leur seule équité naturelle, se sont prêtés à ces arrangements, qui n'étaient à leurs yeux que la promesse de ne point dépouiller les fils de ceux qui leur avaient aplani le chemin du bien-être. Les licitations de domaines congéables ont en outre donné lieu, dans ces derniers temps, à des plaintes bien graves contre la loi qui les règle. Tels sont les abus inhérents à ces sortes de procédure qu'une licitation, provoquée naguères par le détenteur d'une rente de 15 sols, entraîna, dit-on, 6,000 francs de frais judiciaires! On a été jusqu'à prétendre que des bandes noires s'étaient formées pour acheter partout les rentes extrêmement minimes dans le but unique d'évincer les colons et de profiter des frais de

justice ! Un pareil état de choses n'appelle-t-il pas une prompte réforme? Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre de congéments ont eu lieu depuis quelques années, et que le domaine congéable tend à disparaître. Est-ce un bien? est-ce un mal? On ne saurait disconvenir que les terres des domaniers sont remarquables par une culture plus soignée et des édifices mieux entretenus que ceux des simples fermes, et cela n'est pas étonnant : ils savent qu'ils n'arrosent pas leurs champs d'une sueur pour eux stérile, et que c'est dans leur propre intérêt qu'ils améliorent la terre d'un autre; de là plus d'ardeur au travail. Dans un pays qui a encore des milliers d'hectares à défricher, et dont l'habitant apathique a besoin d'être puissamment aiguillonné, le domaine congéable offre donc d'incontestables avantages, et s'il n'y existait pas, il faudrait l'inventer.

Après les domaniers, et bien au-dessous des laboureurs propriétaires, viennent les simples fermiers ou métayers qui occupent le dernier échelon de l'aristocratie rurale. Généralement ils ne sont pas riches, et dans un pays de petite culture comme le nôtre, il est rare qu'ils le deviennent. C'est au peu de confiance qu'ils inspirent qu'on doit sans doute attribuer l'usage des commissions, sorte de paiement anticipé d'une ou de deux années de fermage qui suit la signature du bail, et les prive d'une partie de leurs ressources, au moment où elles leur sont le plus nécessaires. Ces baux sont de neuf ans, et il serait bien désirable qu'on leur donnât plus de durée. Le loyer s'acquitte, suivant les localités, en argent ou en nature. Il doit être payé à la St.-Michel, mais ne l'est jamais que plus tard, souvent par nécessité et plus souvent encore par suite de cette habitude si générale de chercher à se faire croire plus pauvre qu'on ne l'est vraiment.



LE CONTRAT CHEZ LE NOTAIRE.

AR C'HONTRAD E TI ANN NOTER. — THE MARRIAGE CONTRACT SETTLED AT THE NOTARY'S.

On connaît à présent le classement de nos laboureurs, et l'on pourra mieux se rendre compte des facilités qu'offrait l'union de Corentin et de Marie, issus tous deux d'une de ces vieilles familles dont le chaume est fier, d'une de ces dynasties rustiques qui ont été fondées peut-être par le glaive et se sont perpétuées par la charrue. Maintenant, reprenons le fil de leur histoire matrimoniale, interrompue au moment de l'importante visite qui suit les accords au cabaret. Auparavant toutefois, rappelons, pour compléter le tableau hiérarchique de nos campagnes, que les ouvriers qui en forment la partie plébéïenne se divisent eux-mêmes en classes plus ou moins considérées, plus ou moins dignes à leurs propres yeux de s'allier l'une à l'autre. Aussi, venez donc, niveleurs aveugles, venez essayer de passer la herse de l'égalité absolue sur ce terrain rebelle que vous regardiez cependant comme le plus favorable à vos expériences insensées!

Le *Gweladen*, qui précède la signature du contrat, est une visite d'étiquette ou plutôt de défiance toute bretonne, que nous avons à bon droit stygmatisée du nom de visite domiciliaire. Elle s'étend non seulement à tout ce que contiennent les champs, les étables et la maison, mais même aux titres de propriété, qu'il faut produire et laisser vérifier. Au jour et à l'heure convenus, le *Baz-valan* et les deux familles, en habits de demi-cérémonie, se sont trouvées réunies pour procéder à cette espèce d'inventaire, à cette revue enfin, puisque c'est le mot, d'une impertinence plus ou moins déguisée, mais qui est consacrée par un long usage : leurs pères n'y ont rien vu que de naturel, et

ils se garderaient bien d'y voir autre chose. Jetez en effet les yeux sur les figures de ces deux chefs de famille, dont l'un fait ses preuves de propriétaire et dont l'autre suit attentivement cette lecture obligée; vous n'y apercevrez que les sentiments de gens qui se livrent à la vérification la plus simple du monde. Les femmes sont exclues de ce grave examen, et, reléguées dans le cercle habituel de leurs occupations, elles devisent, à quelques pas de leurs seigneurs et maîtres, sur un échantillon de la belle filasse de chanvre dont se garnissent les quenouilles de la ferme. C'est de ce côté que Corentin prête l'oreille, tout en apportant un *pichet* de cidre au lecteur altéré.

Cependant, la maison a pris un aspect inaccoutumé; tout y respire l'abondance et plus encore l'ostentation. Le vaisselier brille du plus vif éclat; ses rayons étalent symétriquement de nombreuses assiettes aux couleurs tranchantes, et une série de bassins de cuivre qui étincèlent de propreté, et vont en croissant et se dépassant l'un l'autre jusqu'à celui qui sert dans les *Dervez-bras* et dont les vastes flancs peuvent contenir assez de bouillie pour satisfaire vingt faméliques convives. Les lits clos, garnis de tout ce qu'exige le luxe bas-breton, ont leurs panneaux à demi tirés, et, entre-baillées négligemment, les armoires de chêne aux riches ciselures laissent apercevoir tout le linge qui s'y presse à chaque étage. On peut aussi voir la dernière récolte encore intacte dans les bahuts ou coffres-magasins que ce jour là on a oublié de fermer, ainsi que la porte du cellier et celles des étables qui regorgent de litière et de fourrages. Ce qui justifierait la défiance que suppose une pareille inspection, c'est que, le croirait-on? ce bien-être, ce superflu, toute cette opulence enfin n'est parfois qu'apparente et d'emprunt. Une grande partie du linge appar-

tient à quelque ami complaisant; demain ces bahuts seront vides comme ils l'étaient hier, et la plupart de ces fûts menteurs ne contiennent pas même un verre de cidre! Tout cela n'est qu'un leurre pour pouvoir se montrer exigeant et obtenir des conditions d'autant plus avantageuses qu'on paraît être en position de s'en passer! Le *Gweladen*, commencé à l'intérieur, se poursuit et se termine au dehors. On va mesurer de l'œil, dans le courtil, les énormes tas de foin et de paille qu'y a accumulés la dernière moisson. On examine, en passant, la grange où dès la veille ont été réunis les instruments aratoires, et l'on s'arrête surtout devant ces masses carrées de fumier dont l'aspect et l'odeur feraient fuir un citadin, mais qui ont des charmes réels pour un agriculteur, l'abondance des engrais étant le plus sûr indice d'une culture soignée et de la richesse d'une ferme. Après la revue mobilière et agricole vient celle des troupeaux, et vous voyez défiler pêle-mêle devant les deux pères arbitres, des moutons, des chèvres, des vaches, des taureaux et surtout de magnifiques bœufs engraissés d'herbe broutée en plein air sur le pré même, car la liberté engraisse, et c'est un des moyens d'hygiène de l'éleveur cornouaillais. Ces nombreux hôtes d'une ferme sont également d'irrécusables témoins de son état prospère, et lèvent les derniers doutes qui pourraient s'opposer à une alliance avec leur fortuné propriétaire. Les deux pères se sont donc frappé dans la main comme à la foire du Follgoat ou de St.-Herbot, et dès-lors le marché matrimonial a été aussi inviolable à leurs yeux que s'il s'agissait d'un marché de bestiaux ou de grains. Ils ont soin toutefois de lui donner une consécration légale, et accoutumés à recourir à leur notaire pour leurs moindres actes, ils n'ont garde de se passer de lui dans une aussi grave circonstance. Rien de plus comique que la scène dont

les études de campagne, où il se passe constamment des choses si curieuses, sont particulièrement alors le théâtre. Pendant que le *Baz-valan* va et vient de l'un à l'autre, se multipliant comme la mouche du coche pour accroître autant que possible son importance ; pendant que les fiancés, dans cette attente du bonheur, plus douce que le bonheur même, goûtent la paisible ivresse de deux âmes sympathiques qui vont s'associer à jamais à une seule et même existence, considérez les grands parents, qui passent un quart d'heure beaucoup moins agréable, qui comptent la dot stipulée au contrat, et dont il leur est encore plus douloureux de faire le sacrifice qu'ils ne se l'étaient imaginé! Regardez surtout cet infortuné père qui, l'œil fixe, la bouche béante et comme pétrifié par la cruelle séparation qu'il lui faut subir, semble être si violemment dominé par un tout autre amour que l'amour paternel ! Dans ce moment, en effet, il donnerait de bon cœur au diable toutes les joies de la paternité pour n'avoir pas à les payer si cher ! C'est un à un qu'il tire d'une bourse vieille et sale les écus dont il doit compléter les piles que forme patiemment le notaire. Pendant ce long et triste accomplissement de ses promesses, il s'arrête dix fois comme s'il espérait qu'on lui ferait grace du reste, et l'imperturbable tabellion, qui est habitué à ces lenteurs sans fin, est constamment obligé de lui rappeler que le compte n'y est pas encore. Lorsque, par un dernier effort sur lui-même, le pauvre homme a soldé en totalité la dot maudite, il demeure long-temps sans pouvoir détourner les yeux de ces beaux écus, objet de son idolâtrie, qu'il cachait si soigneusement à tous les regards, les enterrant même afin qu'ils fussent plus en sûreté! Car pour le riche laboureur, comme pour le mendiant, la terre est encore chez nous le principal coffre-fort.



LES ACHATS AU BOURG.

AR PRENOU ER VOURC'H. WEDDING PURCHASES.

La scholastique s'est plus d'une fois amusée à développer cette thèse : lequel est le plus funeste à son pays du prodigue qui dissipe sa fortune ou de l'avare qui l'enfouit ? Dans un siècle essentiellement industriel comme le nôtre, cela ne fait plus question, et aujourd'hui c'est une vérité acquise à la science économique que le dissipateur, bien qu'il devienne sa propre victime, n'en est pas moins utile plutôt que nuisible à la société où il active la circulation des richesses, tandis que le thésauriseur qui l'arrête, qui l'annule, fait à la fois tort à la communauté et à lui-même. Il faut le reconnaître, la Bretagne est sous ce rapport un fléau pour la France. Elle absorbe des capitaux considérables, et, au lieu de les laisser repomper par le crédit, ce soleil si vivifiant ailleurs, elle les garde stérilement enfouis et en appauvrit d'autant la circulation. C'est une multitude de filons d'or et d'argent qui rentrent épurés dans les entrailles de la terre d'où ils étaient sortis bruts et grossiers, en sorte qu'on pourrait considérer l'Armorique comme un terrain argentifère de cent lieues carrées, où ne se trouvent guères de traces, il est vrai, d'argent natif, mais où abondent, ce qui vaut encore mieux, les gissements d'argent monnoyé. A quelle cause, dira-t-on, attribuer ces richesses souterraines et improductives? En grande partie aux idées du clergé breton sur le prêt à intérêt, à ce préjugé funeste qui a fait un péché d'une nécessité sociale. On conçoit que le taux usuraire auquel, jadis surtout, se prêtait l'argent, ait attiré sur les prêteurs les foudres de l'église, d'autant plus que ces prêteurs étaient ordinairement des sectateurs d'un culte

proscrit! Mais les temps sont bien changés, et que l'on admette ou non ce principe d'économie politique, que l'argent est une marchandise dont il est naturel que le cours s'élève ou s'abaisse selon les besoins du moment, toujours est-il qu'il existe aujourd'hui un taux d'intérêt consacré par la loi; or, ce que la loi permet est légitime, et à plus forte raison ce qu'elle encourage. On peut donc en toute conscience prêter ses fonds à l'intérêt légal, et la religion pas plus que la morale ne saurait y trouver à redire. Qu'on y réfléchisse en effet, et bientôt on sentira tout ce qu'il y a d'exagéré, d'illogique dans ces malencontreux scrupules dont les conséquences sont incalculables. L'argent n'est autre chose que le signe de convention qui représente la terre et ses fruits, et certes la probité la plus farouche n'a jamais songé à rejeter loin d'elle comme illicite et entaché d'usure le loyer de la terre donnée à ferme. Pourquoi donc ne retirerait-on pas du signe représentatif de la propriété le revenu qu'on demande sans scrupule à la propriété elle-même? Acheter un champ, une maison, et puis les louer, n'est-ce pas un moyen indirect de faire produire intérêt à son argent? et si ce moyen indirect est innocent, comment le moyen direct serait-il coupable? Espérons que le prêtre et le cultivateur de l'Armorique, mieux éclairés, le premier sur ses devoirs d'homme social, le second sur sa position de capitaliste, cesseront bientôt de faire à leur pays le tort réel qu'ils lui causent en entravant la circulation du signe représentatif de la richesse publique, et que leur sollicitude s'attachant aux difficultés réelles de la question, ne se préoccupera plus que du soin d'éviter les mains infidèles et de trouver des placements sûrs, que les fonds publics, et surtout les caisses d'épargnes peuvent déjà leur offrir, bien que d'une manière insuffisante.

Savez-vous ce qui résulte de l'état actuel des choses? une autre calamité sociale non moins déplorable que la première! Voici comment. Le cultivateur qui fait quelques économies, n'ayant pas la permission d'utiliser les écus qu'il a de trop en les plaçant chez son voisin qui n'en a pas assez, saisit avidement la première occasion qui se présente d'acheter la moitié, le quart, le dixième d'un champ; il le paie le denier 40, 50, 60! Que lui importe le prix? son argent ainsi placé ne lui rapportera-t-il pas toujours plus que si, enfoui dans les entrailles de la terre, il y restait aussi inutile que les cailloux qui l'environnent? Mais tous ces petits capitaux qui, faute d'autre débouché, refluent vers la propriété territoriale, la renchérissent et la subdivisent d'une manière indéfinie, et la loi des successions ajoutant encore à ce tamisage du sol, il s'ensuit un morcellement qu'ici plus qu'ailleurs on peut appeler atomistique, et qui seul serait un obstacle insurmontable aux progrès agricoles d'une partie de la Bretagne. Le département du Finistère présente une superficie d'environ 660,000 hectares, et les matricules de l'impôt foncier portent à plus de 95,000 le nombre des propriétaires entre lesquels ils se partagent! Sur une population de 525,000 habitants, c'est donc 1 sur 6 à peu près qui a sa part dans la possession du sol. Eh bien, croit-on que cette possession, aussi étroitement limitée qu'elle l'est pour le plus grand nombre, soit un avantage public ou privé? Voici une preuve irrécusable du contraire. Sur ces 95,000 propriétaires fonciers, il n'y en a que 70,000 qui soient en état de payer la contribution personnelle, et 50,000 seulement qui acquittent l'impôt mobilier! Ce sont donc en grande partie, malgré leur titre superbe, des propriétaires pauvres, des propriétaires mendiants! Et en effet,

de quelle ressource peut être pour son possesseur le dixième de sillon que possède quelquefois un Cornouaillais ? et qu'arrive-t-il dans les communes qui comptent, ainsi que celle de Crozon, jusqu'à 66,000 parcelles pour une population de 8,000 âmes? C'est que la culture ne peut s'y améliorer et que le paysan n'y connaît guères d'autre instrument aratoire que la houe. Ces résultats positifs, incontestables, de l'extrême division des propriétés, suffiraient à prouver que, la loi agraire ne fût-elle pas aussi immorale en théorie qu'impossible à exécuter, ses apôtres seraient encore les plus grands ennemis du peuple qu'ils trompent si effrontément, et ce qu'ils lui prêchent en réalité sous ce titre menteur, c'est la misère et la barbarie ! Mais le peuple doit donc renoncer à posséder jamais rien ? Qu'est-ce à dire? La propriété mobilière est-elle moins réelle que la propriété terrienne? et si elle peut devenir pour lui aussi productive que cette dernière est stérile, pourquoi n'en pas faire le but de son ambition ? Ainsi, dira-t-on encore, vous voudriez concentrer dans un petit nombre de mains toute la richesse terroriale du pays ? Nullement. Une chose non moins funeste que le morcellement actuel serait une agglomération démesurée de la propriété, et le retour, du reste impossible, de cette époque où, sur 88,000 feux sujets aux fouages dans la Bretagne, Clisson en possédait seul plus de 18,000. En ceci comme presqu'en tout, c'est le terme moyen qu'il faut adopter. Les fortunes immobilières ni trop bornées ni trop étendues, qui tout à la fois permettent une active surveillance et l'application des meilleurs procédés de culture, sont évidemment les plus favorables à la civilisation et à l'intérêt particulier. Mais cette classe précieuse de propriétés, le problême est de les faire naître et de les faire durer.



O. Perrin del. Reveil sc.

LES PRÉSENTS DE NOCE.

ANN ENEBOU GWERC'H. WEDDING PRESENTS.

Les mariages viennent en aide aux achats de terre pour remettre en circulation plus d'un écu qui, depuis longues années, n'avait pas vu le jour. Il faut alors soutenir son rang, et, bon gré mal gré, on ne recule devant aucun des sacrifices que commande l'usage ou la vanité. Corentin et Marie, accompagnés de leurs parents, sont allés faire au bourg leurs emplettes de noce. Ils ont attendu, comme de coutume, un de ces jours de foire où des boutiques volantes, des restaurans improvisés, des chanteurs de *Gwersiou* et une multitude de chalands et d'oisifs opèrent une révolution complète dans des lieux ordinairement paisibles et déserts. Nous avons déjà vu Corentin à l'une de ces foires, où il faisait ses premières armes en achetant une génisse et en s'escrimant a coups de *penn-baz* avec les gars d'une paroisse rivale, et nous avons dit, à cette occasion, combien en Bretagne les foires étaient nombreuses et mal distribuées. Cette distribution est provenue des hasards de la féodalité. Tel canton en obtint à peine quelques-unes, parce qu'il ne possédait qu'un fief subalterne, tel autre en a un nombre excessif, parce qu'il dépendait d'un seigneur accrédité. Toutes les relations commerciales des Gaules avaient été interrompues par l'invasion des barbares; elles commencèrent à se rétablir sous le règne de Dagobert, qui peut être regardé comme l'instituteur des premières foires. Si les Bretons le savaient, eux qui en sont d'effrénés partisans, ils feraient un saint de ce bon roi, conformément à leur manière de témoigner leur reconnaissance! Les foires indiquent généralement des habitudes commerciales arriérées, puisqu'elles n'offrent

aux consommateurs qu'à des époques plus ou moins éloignées ce qu'un commerce perfectionné leur met dans tous les temps sous la main. C'est toutefois jusqu'à un certain point le seul système applicable dans les campagnes. Les foires bretonnes, stationnaires comme les Bretons eux-mêmes, sont invariablement restées presque partout ce qu'elles étaient il y a plusieurs siècles. A une époque où l'on stimule si vivement l'insouciance et l'avarice des consommateurs, ils pouvaient ici se livrer tranquillement à ces deux passions favorites, et, jusqu'à ces derniers temps, n'ont pas eu à craindre la tentation du charlatanisme moderne, cet auxiliaire actif, tout-puissant du commerce, qu'on a plaisamment appelé sa machine à vapeur. Cependant les Normands se sont impatronisés depuis long-temps dans le pays, et leur habileté le met largement à contribution. Ce sont des voisins qui ont toujours regardé la Bretagne comme une terre taillable et exploitable à merci, et dès qu'ils ne l'ont plus attaquée, armés de la lance ou la hache au poing, ils y ont apporté une arme non moins redoutable, leur industrie! Car jadis ce monde était au plus fort, et il est aujourd'hui au plus industrieux. Ils échangent en général avec les Bretons des produits manufacturés contre des produits bruts et naturels, circonstance qui établit d'un seul trait la comparaison la plus juste entre les deux provinces. Parmi les branches de commerce qu'ils exploitent dans nos foires, il en est une, devenue fort productive, qui donne lieu à des scènes vraiment curieuses; c'est le trafic des cheveux. Les Normands, racoleurs du premier mérite, ayant déjà l'habitude de triompher, quoi qu'avec peine, des répugnances de nos jeunes paysans, lorsqu'ils veulent les utiliser comme matière à remplacement, devaient encore bien mieux réussir auprès de nos

jeunes paysannes si elles pouvaient leur être bonnes a quelque chose, commercialement parlant! Près des femmes en effet, on est toujours sûr de trouver un puissant auxiliaire, leur coquetterie, et c'est à son aide précisément qu'ils attaquèrent nos jeunes bretonnes. L'un d'eux, ayant calculé qu'il pouvait tirer un excellent parti de leur chevelure, vint un beau jour étaler à leurs yeux toutes les séductions de ses fines percales et les éblouissantes couleurs des mouchoirs bariolés qui brillent à nos pardons, en disant à ces filles d'Eve : « cela est à vous, si vos cheveux sont à moi », et leurs cheveux tombèrent sous les ciseaux normands! Depuis lors, ce commerce a pris chaque jour une nouvelle extension, et il n'est guères de foire un peu considérable où un certain nombre de jeunes filles ne soient tonsurées. Ajoutons que la plupart ne présentent ainsi leur tête aux ciseaux qu'avec une espèce de remords et en fuyant les regards, autant qu'on peut le faire dans un champ de foire. Les jeunes filles de l'aristocratie rurale passent même pour ne s'être jamais prêtées à cette spéculation normande.

Tout entiers à leur affaire au milieu des scènes animées de la foire, Corentin et Marie ne s'occupent, ainsi que leurs conseillers, que des importants achats qui les y ont amenés. Corentin a déjà fait emplette de son chapeau de noce, et pour n'en pas être embarrassé, il a, suivant l'habitude bretonne, enfoncé le nouveau sur l'ancien, laissant au premier son enveloppe de boutique, ce qui annonce que cette double et grotesque coiffure provient d'un récent achat. La mère et la marraine de Marie examinent deux espèces de drap écarlate entre lesquelles elles hésitent, et Corentin la consulte elle-même sur la couleur des rubans qu'il marchande. Les deux futurs achètent et paient, chacun de son côté, tout ce qui viendra, comme parure ou

toilette, enrichir la communauté; car ici le prétendu n'est pas, ainsi que dans la civilisation française, quelque chose d'une nature mixte, un être appréciable par la corbeille de noce, qui tient à la fois de l'homme et du cachemire ; sa femme n'est pour lui, ni avant ni après le mariage, un objet de luxe qui l'oblige à bien consulter sa bourse avant d'en faire la dépense, et les seuls cadeaux qu'il ait à offrir sont une ceinture et l'anneau nuptial; encore cette ceinture, qui coûte 4 à 5 francs au plus, tombe-t-elle souvent à la charge du marchand de vin, auquel on fait payer en outre une bouteille de liqueur pour le lendemain de la noce : c'est autant à déduire de son bénéfice, ou plutôt c'est autant qu'il ajoute au prix de son vin. L'anneau nuptial s'achète chez un orfèvre de la ville, l'orfévrerie n'ayant pas encore de domicile dans nos foires. Cet anneau est ordinairement une bague d'argent, dite à la chevalière, et ne coûte que 2 à 3 francs. Il est d'or, lorsque les époux occupent un rang élevé dans la société armoricaine, et le prix en est alors de 15 à 20 francs. Un objet de luxe qui bientôt se sera aussi inféodé aux mœurs matrimoniales de nos campagnes, c'est le tabac à priser. Déjà dans certains cantons, il est devenu l'un des signes distinctifs des jeunes fiancées, et elles n'y comprendraient pas le mariage sans une tabatière d'argent!

Mais la foire touche à sa fin, et nos gens, encore préoccupés de leurs achats, s'apprêtent cependant à partir. Des curieux les suivent de l'œil, et à leur droite un meunier ivre cherche en vain à remonter sur son cheval, tandis que du côté opposé une malheureuse femme fait de violents efforts pour arrêter, sur le seuil du cabaret, son mari qui a le vin mauvais et ne le lui prouve que trop tous les jours de foire.



O. Perrin del.   Reveil sc.

LA GRANDE LESSIVE.

AR C'HOUEZ BRAS. GENERAL WASHING.

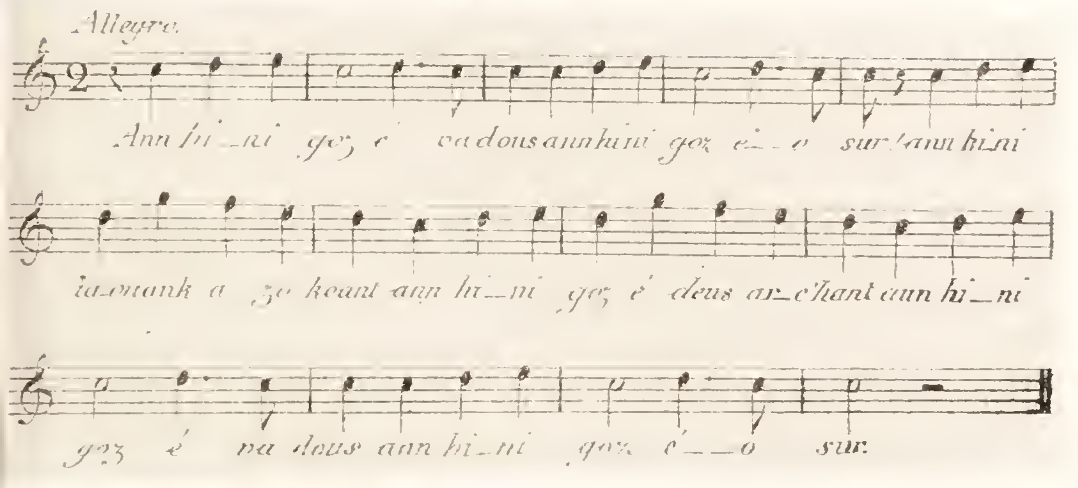
Entendez-vous les battements répétés du lavoir? entendez-vous en même temps ces cris pleins d'une folle gaîté et qui sont l'indice d'un travail précurseur du plaisir? la mère de Marie qui, suivant l'usage des grandes fermes, ne fait sa lessive que tous les trois ou quatre mois, l'a cette fois retardée encore davantage par suite de l'heureux événement qui se prépare, et elle a mis en réquisition pour cette grande affaire de ménage quelques parentes et amies intimes, titre onéreux en Bretagne, surtout pendant les noces. En voilà quelques-unes réunies autour du lavoir que forment les eaux d'une fontaine, consacrée jadis par les druides et mise après eux sous le patronage d'un de nos saints évêques qui, crosse en main et mitre en tête, y brille dans sa niche au milieu du paysage le plus pittoresque. Ces diligentes laveuses, costumées pour la circonstance, livrent leurs jambes aux regards comme des danseuses de l'opéra, mais le plus innocemment du monde; leur nudité, leur coiffure mal assujettie, leurs corsets entr'ouverts, tout ce désordre de leur toilette enfin, ne cause ni surprise, ni scandale; on en a l'habitude, et ce qu'elles laissent voir par nécessité, on le voit sans malice. La seule chose qui interrompe de temps en temps leur travail, ce sont ces bruyants accès de joie qui, dans tous les travaux pénibles, et particulièrement au milieu des préparatifs d'une fête, leur en allègent le poids et doublent leur ardeur laborieuse; ce sont les défis, les gageures, les châtiments comiques qu'on inflige aux vaincus, la bascule surtout, la bascule, ce divertissement favori, qui excite toujours une explosion

de rires frénétiques ! Ici le premier valet de ferme a enfreint les réglements de la police du lavoir, et subira la bascule dans l'eau. Il s'abandonne très volontiers aux trois joviales et robustes vierges qui se sont chargées de la correction, et chez lesquelles il y a peut-être quelqu'intention matrimoniale ; car c'est un garçon entendu, économe et déjà possesseur de deux belles génisses. Mais hélas ! à l'aspect des filles sans dot, il s'arrête soudain sur le seuil de l'hymen, ou plutôt il recule de dix pas dans le célibat ! On se tromperait fort, en effet, si l'on croyait que le carillon des églises bretonnes ne sonne que pour les mariages d'inclination. Le mariage, dans nos campagnes, est encore plus qu'à la ville une affaire commerciale, et si, pour Corentin et Marie, l'amour s'est heureusement trouvé d'accord avec la fortune et le rang des deux familles, c'est une exception et non la règle. Quelque poétique que cela puisse être, ne cherchez donc pas ici ces liens sympathiques et mystérieux, cette harmonie de deux âmes qui semblent n'avoir plus qu'une seule et même existence ! Quelquefois, souvent même, les fiancés sont deux êtres qu'on attache tout-à-coup sous le même joug, sans qu'ils se soient vus et sans qu'on leur ait jamais parlé de ce mariage impromptu, mais impromptu pour eux seuls. Voici comment alors les choses se passent. Le laboureur qui a un fils à marier s'adresse, sans le consulter, au père de la jeune fille qu'il veut lui donner pour femme. Dans cette affaire, il prend d'abord conseil des convenances sociales et pécuniaires, et puis de son intérêt personnel ; il fixe son choix de manière à conserver son fils à la ferme, et à pouvoir, grâce à la bru qu'il choisit, renvoyer une de ses servantes. Mais il faut que les deux pères soient de bien vieilles connais-

sances pour qu'ils entament ainsi directement une négociation matrimoniale, et c'est presque toujours le *bazvalan* qui est chargé de faire les premières ouvertures. Lorsque sa proposition est accueillie, les deux familles se réunissent, comme nous l'avons dit, dans un cabaret du bourg, et les futurs en se voyant placer au haut de la table, à côté l'un de l'autre, commencent enfin à comprendre qu'on va les marier, c'est-à-dire leur faire faire connaissance par une union indissoluble.

Les dispositions dans lesquelles nous venons de dire que se trouve le valet de ferme que voilà au moment de recevoir la bascule, prouvent qu'il y a ici comme partout ce que les Anglais appellent des *fortune hunters*, des coureu rsde fortune; on pourrait même croire qu'ils y sont plus nombreux qu'ailleurs, si l'on s'en rapportait à la chanson favorite du pays, au fameux *Ann hini goz*. Ce qui est certain, c'est que cette chanson ne serait pas devenue aussi populaire, si elle n'était empreinte du cachet des mœurs nationales. Eh bien ! écoutez ce qu'elle dit ! vous aurez en même temps un échantillon de notre musique bretonne.


Ann hini goz.



Ha gouscoude pa é sonjan
Ann hini iaouank a garan.......

Ann hini goz é va dous,
Ann hini goz éo sur.

Mé né zan morsé d'ar marc'had!
N'am bé gant-hi gwerz bouteillad!
Ann hini goz é va dous,
Ann hini goz éo sur.

Ann hini goz é deus bern ed,
Ann hini iaouank né deus ket!....
Ann hini goz é va dous,
Ann hini goz éo sur.

TRADUCTION.

C'est la vieille qui est mes amours,
Oui, c'est la vieille assurément!

La jeune est bien jolie,
Mais la vieille a de l'argent....
C'est la vieille qui est mes amours,
Oui, c'est la vieille assurément!

Et cependant, lorsque j'y pense,
C'est la jeune qui fait battre mon cœur!....
Bah! c'est la vieille qui est mes amours,
Oui, c'est la vieille assurément!

Je ne vais jamais au marché
Qu'elle ne me donne de quoi boire bouteille!
C'est la vieille qui est mes amours,
Oui, c'est la vieille assurément!

La vieille a de grands mulons de blé,
La jeune, hélas! n'a rien!
C'est la vieille qui est mes amours,
Oui, c'est la vieille assurément!

97.



LES INVITATIONS.

PEDENNOU ANN EURED. INVITATIONS.

Parmi les obligations les plus lourdes des fiancés bretons, avant ou pendant le plus beau jour de leur vie, on peut mettre en première ligne le chapitre des invitations. La moindre noce compte au moins 3 à 400 convives, et quelquefois le double. Il faut d'abord y inviter tous les parents et alliés, les pauvres comme les riches, et ce serait mériter la censure publique que de faire peser en pareil cas une exception dédaigneuse sur ceux que le sort a relégués dans une humble position. Or, on saura que les Bretons, comme tous les peuples primitifs, se disent encore parents à la 30e et 40e génération. Pour calculer les degrés de parenté, c'est le droit canon qui leur sert de règle, s'ils en ont une. L'amitié vient ensuite agrandir ce cercle déjà si considérable, et ici ce n'est pas non plus un mince contingent que le sien. L'amitié bretonne est peu démonstrative, mais elle n'est pas oublieuse. La mémoire du cœur résiste sous cette froide enveloppe aux épreuves du temps comme de l'absence, et souvent un bon office, cause première il y a plusieurs siècles, de relations amicales entre deux pères de famille, est encore le lien puissant qui unit entr'eux leurs arrière-petits-fils. Ces amitiés de vieille date se renouvellent et se retrempent à l'époque des pardons, mais surtout lorsqu'une des deux familles célèbre un mariage. Enfin, la vanité y réclame aussi sa part d'invitations, et les dignitaires de la paroisse complètent avec le notaire, le marchand de vin et le maître ou propriétaire, s'il est autre que l'amphytrion, la population nombreuse qui encombre un jour de noces l'aire et les alentours d'une ferme. C'est le prétendu

lui-même qui, le *penn-baz* à la main, va de paroisse en paroisse inviter cette multitude de convives ; il a pour compagnon et pour guide son parrain, personnage qui ne porte pas ici un vain titre et partage avec ceux à qui son filleul doit le jour les devoirs et l'autorité paternels. Lorsqu'il est impossible toutefois que le futur et son parrain s'acquittent seuls d'une aussi rude tâche, le fardeau se divise, et le père, assisté d'un de ses plus proches parents, se met aussi en campagne. Ce que le marié fait de son côté, il faut que la mariée le fasse du sien ; pendant qu'il court avec son parrain, elle court elle-même avec sa marraine, et si elle ne peut suffire à ces courses multipliées, sa mère et une parente lui en allègent aussi le poids et lui servent d'auxiliaires. Mais ce n'est pas tout que la fatigue de tant d'invitations faites en personne et à domicile; l'étiquette exige que dans chaque maison on mange et on boive, un peu du moins, et pendant un semblable pélerinage, il faut aux pélerins un estomac bien complaisant et une tête non moins solide pour ne pas se mal trouver de tant de politesses !

Corentin vient d'arriver avec son vénérable parrain chez le premier marguillier de la paroisse qui, à leur aspect, s'est levé, laissant là sa bible et ses lunettes, et écoute, chapeau bas comme eux-mêmes, l'honorable invitation qu'ils viennent lui faire. Son air dit assez qu'il y est sensible et qu'il l'accepte pour lui et les siens. Ceux-ci sont occupés, à quelques pas de là, des diverses opérations qu'on fait subir au chanvre, et pendant que nos deux voyageurs vont terminer leurs interminables visites, nous allons voir quels sont, au sujet de cette culture, les usages du pays.

Le lin, nous l'avons déja dit, se récolte particulièrement dans le Léon et le chanvre dans la Cornouaille, qui cependant n'en sème que pour ses besoins domestiques. Ce qui du reste serait seul un obstacle à ce qu'on en fît l'objet d'une grande culture, c'est la multiplicité des opérations qu'il exige et qui toutes doivent avoir lieu dans le même moment. Cette plante demande une terre riche en principes extractifs, fraîche et légère. Aussi l'on place la chenevrière près de la maison d'habitation qui est toujours abritée par un bouquet d'arbres, et après y avoir prodigué un engrais bien consumé, on y pratique à la charrue trois labours ou, ce qui vaut encore mieux, un seul labour, mais à la bêche. La graine de chanvre, qui redoute le froid, ne se sème guères qu'au mois de mai, et parfois avec des choux et des raves qu'on retrouve plus tard. La récolte se fait à deux époques différentes; on arrache d'abord, dès qu'ils commencent à jaunir, les pieds mâles, ceux dont les fleurs sont stériles et que les cultivateurs appellent femelles, et un mois après les pieds femelles ou ceux qui portent la graine, et que ces mêmes cultivateurs prennent pour les mâles. Des planches, séparées par de petits sentiers, faciliteraient beaucoup cette double récolte. Quelques fermiers bretons s'épargnent tout souci à cet égard et récoltent ensemble les pieds mâles et les pieds femelles; mais la filasse qui en résulte ne peut avoir ni finesse ni force, et c'est là commettre un véritable délit agricole. Lorsque la graine est mûre, on la frappe légèrement, et elle est recueillie sur des draps. La meilleure, c'est-à-dire celle qui est lourde et grise, se garde comme semence; le reste, trop peu considérable pour être converti en huile, se vend aux colporteurs et sert à nourrir les oiseaux des volières. Vient ensuite le

rouissage, qui consiste à laisser tremper les bottes de chanvre dans un courant d'eau, pendant une quinzaine de jours, afin d'y exciter un mouvement de fermentation et de décomposer le gluten qui unit les fibres entr'elles et avec l'écorce ; c'est une opération funeste à la santé publique. Lorsque le chanvre est roui, on le sèche à l'air et puis dans un four chauffé modérément, et on le sépare de sa filasse, soit à la main, c'est-à-dire en le tillant, ce qui a lieu surtout pour le chanvre mâle dont on ne fait que des cordages ou des toiles grossières, soit en le brisant dans les auges qui servent à piler la lande pour la nourriture des bestiaux, ou avec l'instrument en bois qu'on voit ici et qui s'appelle *braie* : il est composé de deux parties, dont l'une est mobile et armée de lames, qui broient les tiges de chanvre en entrant dans les intervalles de la partie inférieure. Après le *broyage* vient ce qu'on appelle le *pécellage*. Un banc sur lequel se place l'ouvrier reçoit à l'une de ses extrémités un morceau de bois triangulaire qui est fixé verticalement et solidement assujetti. On y passe et repasse avec force et dans tous les sens les poignées de chanvre qu'on tient des deux bouts, et cette opération achève la rupture et la chute des chenevottes; c'est celle que fait ici la laborieuse compagne du marguillier. Le chanvre est ordinairement porté au marché dans cet état ; il n'y a plus alors qu'à le peigner pour le filer, et cette dernière façon lui est donnée avec des peignes de fer ou de cuivre de diverses grosseurs, suivant l'usage auquel on le destine. Après ces diverses opérations restent les étoupes dont on obtient encore, en les repeignant, une 2e et une 3e qualité de chanvre, et qui finissent par ne plus laisser qu'un résidu propre à fabriquer de la serpillière, ou à former la chaîne de nos plus grossiers berlinges.



LA FÊTE DE L'ARMOIRE.

FEST ANN ARMEL. THE WARDROBE'S FESTIVAL.

Un jour tout entier a été consacré à l'achat des étoffes avec lesquelles doivent se confectionner les habits de noces. Un autre jour a été nécessaire pour faire emplette de l'anneau nuptial, attendu qu'avant de l'acheter, on en a examiné et essayé plus de cent, et que les membres des deux familles ont gravement discuté le poids et la forme de ceux parmi lesquels il convenait d'arrêter son choix. Corentin, comme le plus intéressé dans l'affaire, puisque c'est lui qui paie, a enfin mis un terme à ces longues hésitations, et, tout en écoutant avec complaisance les grands parents, il n'en a pas moins pris pour guide les désirs longtemps indécis de sa fiancée. Comme on le pense bien, il n'en est pas toujours ainsi, et nous connaissons un mariage ou plutôt un projet de mariage qui fut rompu, parce que la future avait jeté les yeux sur une alliance de 2 francs, et que loin d'imiter la galanterie de Corentin, le futur s'entêta à ne consacrer à ce premier cadeau conjugal que 1 franc 50 centimes.

Ces achats faits, il en reste un autre non moins important à faire, c'est celui du lit clos et de l'armoire. Ce dernier meuble est regardé comme indispensable pour entrer en ménage, et les jeunes couples qui ne peuvent avoir les deux à la fois, se passent du lit clos même, ce meuble national, plutôt que de l'armoire. Aussi sa translation au futur domicile des époux se fait-elle en grande pompe; c'est l'occasion d'une fête bachique, où l'on peut pressentir quelle espèce de joie dominera pendant la série de jours heureux qu'elle commence. Bien que la plupart des armoires aient à peu près la même forme et les mêmes ornements, et que

leur prix n'ait peut-être pas varié depuis 200 ans, l'ébéniste de village auquel on va l'acheter doit s'attendre à rabattre successivement plus d'*un réal* sur sa demande primitive, et il faut qu'on soit de part et d'autre bien rond en affaires pour terminer en un jour cette importante acquisition. L'artiste campagnard connaît son monde, sait qu'on marchandera beaucoup, et en conséquence ne manque jamais de beaucoup surfaire : triste habitude qui lui fait perdre un temps précieux, mais le verre à la main et en buvant sa part de plusieurs bouteilles de vin et de plusieurs chopines d'eau-de-vie! c'est là, à ses yeux, une compensation plus que suffisante, c'est le plus doux et le premier des profits!

Il y a ordinairement, dans chaque canton, un de ces rustiques artistes dont la famille a eu le privilége de fournir d'armoires plusieurs générations de fiancés. Il en a toujours quelques-unes confectionnées d'avance, et son ciseau exerçant dans le pays une sorte de droit suzerain sur les chênes-monstres qu'exige son industrie, c'est à sa voix qu'ils tombent presque tous sous la hache, c'est dans son atelier que s'exploitent la plupart de ces curieux produits d'une végétation luxuriante. Le sol breton a dans tous les temps nourri de ces arbres monstrueux qui proclament sa richesse, et parmi lesquels il s'en trouve de toutes les essences. Près de Pont-l'Abbé, au milieu d'un groupe de châtaigniers, tous remarquables par leurs dimensions, on en voit un qui est comme le roi des autres; il a plus de 50 pieds de circonférence, et de son tronc partent d'énormes branches qui pourraient passer elles-mêmes pour de très beaux arbres. Les cimetières de Sizun et de Glomel possèdent, le premier un if, et le second un aubépinier, qui tous deux étendent au loin leur ombre comme de gigan-

tesques parassols, et toute une noce bretonne dînerait à l'aise sous le dôme immense du figuier de Roscoff. L'orme, le hêtre et le frêne, qui aiment nos climats, y font aussi admirer parfois leurs proportions extraordinaires. Mais l'arbre du pays, l'arbre breton par excellence, c'est le chêne! le chêne *(dero)* qui a eu l'honneur de donner son nom aux ministres de l'ancien culte, aux druides! le chêne qui, plus qu'aucun arbre rival, étale sur une foule de points un luxe de végétation véritablement merveilleux! Il n'est pas rare d'en rencontrer qui fourniraient au moins 30 voies de bois, et l'on en cite un, creusé par les ans, dont l'enceinte demi circulaire s'est trouvée assez vaste pour qu'on pût la transformer en chapelle, offrant ainsi la triple majesté de l'âge, de la religion et de dimensions colossales. Mais hélas! tous ces beaux arbres, l'orgueil de nos campagnes, disparaissent sans être remplacés, et bientôt il n'en restera que le souvenir! Combien n'existe-t-il pas en effet de causes de destruction que rien ne compense! Sans parler d'une foule de nécessités communes à toutes les époques, un seul de nos vaisseaux actuels de 74 dévore 3,000 chênes qui couvraient cent arpents de terrain. Lorsqu'on songe en outre que les générations nouvelles, avides du présent, semblent ne pas croire à l'avenir, et que cependant un chêne, pour atteindre à sa perfection, a besoin de vieillir pendant des siècles, on peut prédire que dans un court espace de temps le pays aura dissipé tout son capital forestier. Quelle différence déjà entre la Bretagne d'aujourd'hui et celle d'autrefois! Nos montagnes arides et nues, le Ménez-Com entr'autres, étaient jadis couvertes de forêts qui servaient de mystérieuse demeure aux druides; on n'y trouve plus un buisson! La seule forêt de *Huelgoat*

avait, il y a 300 ans, une étendue telle que François Ier ordonna que la coupe s'en ferait en 15 fois. Eh bien! une grande partie du département du Finistère, si richement boisé alors, est maintenant réduite à avoir recours, pour se chauffer ou cuire ses aliments, aux récoltes triennales de la lande, au genêt qui devient au bout de 4 ans un petit arbrisseau, aux bruyères, à la tourbe, aux débris des tanneries, et enfin au varech et à la fiente de vache séchés au soleil!

N'est-il pas temps de remédier enfin à cette disette, de mettre un terme à une imprévoyance chaque jour plus grande, dont nos pères ont été coupables et dont nos enfants surtout seront victimes? C'est la Bretagne qui devrait donner l'exemple de cette régénération forestière, la Bretagne où il existe tant de terres dont la fécondité n'a pas été réveillée depuis des siècles, et qui sont sans valeur actuelle, mais non sans valeur intrinsèque! Ce serait une occasion d'y acclimater des arbres exotiques qui rendissent plus productif l'assolement de ses forêts. L'Amérique septentrionale possède 140 espèces d'arbres qui excèdent 30 pieds d'élévation. La France n'en compte que 18, sur lesquelles 7 seulement peuvent être employées dans les constructions. Ces 140 espèces américaines croissent rapidement et acquièrent un développement de formes extraordinaire, mais c'est aux dépens de la densité des tissus, et les agronomes les plus expérimentés pensent que, transplantées dans notre sol moins riche et sous notre climat plus froid, elles y puiseraient cette densité précieuse sans laquelle un arbre, quels que soient son luxe de feuillage et son volume, n'est, après tout, qu'un vain et stérile meuble de paysage!



L'ENTRÉE DE L'ARMOIRE.

DIGEMER ANN ARMEL. THE ENTRANCE OF THE WARDROBE.

Autant que personne, nos ébénistes campagnards déplorent la rareté toujours croissante des chênes séculaires qu'exploite leur industrie, et, s'ils se préoccupent très peu d'emménagements forestiers et encore moins de l'influence funeste que peuvent exercer sur le pays ces déboisements, auxquels on attribue le dessèchement des sources, l'irrégularité des pluies et la fréquence actuelle des orages qui, ne trouvant plus d'obstacles, se développent avec une puissance auparavant inconnue, ils en prennent un véritable souci en ce qui concerne les lits clos et les armoires. Laissons donc à d'autres le soin de flétrir un égoïsme qui prépare à nos petits neveux pour le moins deux calamités, un manque de combustible et une disette d'eau, et contentons-nous ici de faire remarquer avec l'artiste chargé de confectionner l'armoire du nouveau ménage que, malgré la difficulté de se procurer des matériaux dignes de son talent, il l'a faite aussi massive et l'a ornée d'aussi riches panneaux qu'aucun des meubles de ce genre qu'on admire dans la paroisse. Est-il nécessaire d'ajouter que nulle part il n'a frauduleusement substitué l'humble châtaignier au noble chêne, comme se le permettent quelquefois ses confrères, et qu'il a même à cet égard provoqué un rigoureux examen de la part des deux familles, qui, réunies au grand complet dans son atelier, y ont reçu le précieux meuble tout brillant encore de son lustre virginal. Maintes rasades en ont sanctionné, au cabaret voisin, l'acceptation solennelle, et le prix y a été dix fois compté et recompté au milieu des verres et des bouteilles, et au bruit de cette gaîté bavarde qui précède l'ivresse. On a ensuite procédé à la sortie triomphale de cette magnifique armoire qui, quelque lourde qu'elle soit,

doit être placée sur la charrette toute montée. C'est une opération assez difficile ; mais le fût-elle bien davantage, n'y a-t-il pas là, pour lever tous les obstacles, des bras nombreux dont la force vient d'être doublée par le *guin ruz* et le *guin ardent* (le vin rouge et le vin de feu)? Chacun, en vidant son dernier verre, s'est versé les quelques gouttes qui y restaient dans la paume de la main, et puis se les frottant, suivant l'usage breton, y a puisé dix fois plus d'ardeur qu'il n'en fallait pour la circonstance. Avant de partir, le cortége est retourné au cabaret, et après s'être rafraîchi ou plutôt s'être échauffé par quelques coups de plus, il s'est mis en marche, faisant retentir toute la route de cette joie bruyante de gens qui ont déjà plus qu'à moitié perdu la raison. Autant leur première visite au cabaret leur avait donné de vigueur, autant la seconde leur en a ôté; aussi leur faudra-t-il plus de temps pour retirer l'armoire de la charrette qu'il ne leur en a fallu pour l'y mettre. Pendant le trajet, ils ont été rejoints par les valets ou parents de la jeune fiancée qui amènent la génisse et les bouvillons qu'il est convenu qu'elle apporterait à la communauté, et qu'on a attachés à la file derrière la charrette, pour donner plus de pompe à son entrée dans la cour du futur. Autrefois, quelques ustensiles de ménage grossissaient en outre l'apport de la mariée ; ce complément de dot n'est plus de rigueur. Du reste, bien qu'on soit parfaitement d'accord sur ce qui doit la composer, et que les exigences manifestées à cet égard soient souvent poussées jusqu'à faire naître les plus vifs débats, l'étiquette bretonne veut que le jeune époux et sa famille feignent de recevoir avec répugnance et même refusent positivement tout ce qui indiquerait le moindre mercantilisme matrimonial. Il y a là, comme on le voit, autant de galanterie que peu de franchise, et ce n'est pas le seul démenti

de ce genre que donnent chaque jour ces prétendus sauvages aux portraits de fantaisie qu'on a fait passer pour le leur. Voici donc le cérémonial qui s'observe à l'arrivée de l'armoire et de son cortége. Les sonneurs ou musiciens qui l'attendaient à table sont accourus à sa rencontre, et répondant par quelque vieil air national aux étourdissants *iouc'haden* , ils l'ont solennellement annoncée à tous les échos d'alentours. Le père et la mère de Corentin se sont empressés de faire circuler le cidre, le vin et l'eau-de-vie parmi cette foule d'autant plus altérée qu'elle a déjà bu davantage. Ce devoir de politesse rempli, tous ont plus ou moins prêté l'oreille au curieux dialogue qui s'est établi suivant l'usage, dialogue précurseur de celui que nous entendrons le jour des noces. Les portes de la maison ayant été fermées, les parents et amis de la mariée demandent, à travers l'étroite fenêtre qu'on a seule laissée ouverte, par où diable on veut que l'armoire y soit introduite. Ils ont pour interprète un vieux tailleur, célèbre dans le pays par ses discours facétieux, et qui compte peu de rivaux dans ces joûtes du bel esprit bas-breton. L'orateur chargé de soutenir l'honneur de Corentin et de sa famille se recommande par un talent d'une autre nature, mais également apprécié, par une éloquence grave et sévère qui arrache des pleurs, tandis que celle de son adversaire jette à chaque instant l'auditoire dans des accès de fou-rire. Il lui répond de l'intérieur du logis que l'on n'y comprend pas le soin qui l'occupe ; on y attend, il est vrai, et avec une impatience bien naturelle, la jeune épouse du fils de la maison, mais on n'y attend qu'elle, on n'y veut qu'elle, et tout ce qui n'est pas elle peut se remporter, car l'honneur de la recevoir est certes assez grand pour qu'on ne désire pas autre chose. Le tailleur, après s'être plaint gaiement dans sa réplique

de l'embarras où on le laisse au milieu des bêtes qui l'entourent, déclare que si l'introduction de l'armoire n'est pas volontaire, il faudra bien qu'elle ait lieu de force, et qu'en conséquence il vaut beaucoup mieux s'y prêter de bonne grâce; puis, sur le refus réitéré du discoureur adverse, il fait dételer la charrette et en dirigeant le timon contre l'une des portes comme pour la défoncer, commence toutes ces jongleries symboliques que la tradition a perpétuées, et qu'on retrouve du reste chez tous les peuples, exprimant la même chose avec des particularités et dans un style aussi variés que leur civilisation. L'ancien culte les avait sanctionnées; mais l'austérité du christianisme s'en effaroucha, et, dès le 5e siècle, un concile tenu à Vannes défendit aux prêtres de consacrer par leur présence ces scènes plus ou moins érotiques. Enfin la porte a été ouverte, et, malgré les nouvelles protestations de l'orateur qui doit jouer jusqu'au bout la délicatesse et le désintéressement, l'armoire est introduite dans le domicile conjugal au milieu des encouragements du *biniou* et des acclamations de la foule. A sa suite entrent les amis et parents qui viennent déposer sur la table leurs cadeaux de beurre, de lait, de crêpes, etc. Les plus riches offrent des quartiers de veau, de porc, et quelquefois même des animaux vivants que l'on tue pour la noce, excepté les moutons qui appartiennent de droit au nouveau ménage; ensuite a lieu le festin de l'armoire qui, vu l'état d'une partie des convives, même en commençant, est déjà une orgie!

Lorsque c'est le marié qui va demeurer chez son beau-père, il y apporte, non pas une armoire, mais un coffre ou bahut accompagné, comme doit l'être l'armoire elle-même, de deux paires de draps, d'une couette et de deux couvertures de laine, l'une blanche et l'autre verte.



O. Perin del. *Reveil sc.*

LE MARIAGE A LA MUNICIPALITÉ.

ANN EURED ENN TI-KER. THE CIVIL MARRIAGE.

Les Bretons attachent une très mince importance au mariage civil, et la plupart s'en passeraient, s'il n'était obligatoire. Ils ne se rendent qu'en demi-costume à cette prétendue cérémonie, et lorsqu'ils en reviennent, les deux fiancés ne croient pas plus être mari et femme qu'après les accords du cabaret ou la fête de l'armoire. Il s'écoule d'ordinaire quelque temps, parfois même 15 jours, un mois, entre la célébration municipale et le seul mariage qui leur paraisse réel, le mariage religieux, et pendant cet intervalle les deux époux vaquent à leurs occupations habituelles, comme s'ils n'avaient rompu aucun des liens du célibat, comme s'ils étaient encore entièrement étrangers l'un à l'autre. Est-il étonnant qu'elle produise aussi peu d'effet sur un peuple dont on s'est toujours étudié à frapper vivement l'imagination, cette manière prosaïque et froide de cimenter une union indissoluble par un simple *oui* et une apparition de cinq minutes dans un galetas décoré du nom de municipalité? Quelle différence avec la pompe qui environne le mariage religieux, avec ces chants sacrés et ces cloches joyeuses, ce voile mystérieux, cette touchante bénédiction des anneaux ainsi que du pain et du vin qui, partagés entre tous les convives, serviront à une sorte de communion nuptiale! A la bonne heure! voilà qui est en rapport avec l'acte le plus important de la vie de ces hommes qui ne se piquent point de la sécheresse philosophique du siècle! voilà qui doit laisser dans leur âme une impression profonde, de même que le cérémonial analogue qui leur a été légué par leurs pères, et particulièrement ces tournois poétiques qui précèdent le départ pour l'église et se terminent par l'enlèvement de la jeune fiancée.

Avant de donner un échantillon de ces luttes à la manière de Virgile et de Théocrite, où brillent tour à tour la finesse et la majesté de la langue celto-bretonne, disons quelques mots de cette langue même, qui n'est pas le moins curieux des antiques monuments du pays.

A une époque de frivolité où le dédain tenait lieu d'étude, on a été fort mal venu à prétendre que le bas-breton n'était nullement un de ces mille patois bâtards qui sont nés de la corruption des langues et déshonorent plusieurs de nos provinces. Mais depuis que la vérité est devenue moins ridicule, et qu'il est permis d'avoir raison, même en Basse-Bretagne, on a facilement démontré que la langue monosyllabique qui s'y parle est une langue mère, et que son origine se perd dans la nuit des temps. Ce point bien établi, il s'agissait de trouver dans les migrations et la généalogie des peuples, les traces de cet idiome si long-temps inconnu et méprisé des savants, auxquels il eût cependant épargné tant de bévues archéologiques. Quelques-uns, égarés par Plaute, ont soutenu que c'était un dialecte punique, et que la Bretagne avait été pleuplée par une colonie de Carthaginois, dont la langue aurait également laissé des vestiges chez quelques tribus africaines. D'autres, se fondant sur une analogie de mœurs et de superstitions sanglantes, ont prétendu que les populations de l'Armorique et de la Cambrie sont les derniers restes des nations Scytho-Sarmatiques qui, parties du pied du Caucase, leur sauvage berceau, les premières, suivant eux, inondèrent les Gaules, et ensuite, refoulées vers l'Ouest, y conservèrent et y parlent encore aujourd'hui l'idiome sarmato-breton. Mais de toutes les filiations qu'une science ingénieuse a rendues plus ou moins vraisemblables, la seule qui nous paraisse légitime et vraie, c'est la filiation celtique. Or, d'après les

travaux philologiques de ce dernier demi-siècle, la langue des Celtes remonte jusqu'aux âges primitifs. Elle est pour les langues du Nord ce qu'est le sanscrit pour les langues du Midi, et le zend, premier idiome de l'Iran, pour les langues sémitiques ; en sorte que les trois plus anciens dialectes connus seraient le sanscrit, le celtique et le zend. C'est du moins ce que proclament des sommets de l'Himmalaya aux Alpes norwégiennes les concerts variés des premières religions, à ces époques où la religion était la seule philosophie et la seule histoire des peuples. On voit donc que le breton, qui n'est autre chose que la langue celtique, conservée presqu'intacte, a un droit de primogéniture incontestable sur toutes les langues mortes ou vivantes de l'Europe. Mais, dira-t-on, qui a donné les preuves de cette identité ? Une foule d'écrivains, la plupart Bretons, parmi lesquels nous nous bornerons à citer ici le génie puissant qui étonna Daru des trésors de sa science, cet Édouard Richer, enlevé sitôt à notre admiration, et mort presqu'inconnu, parce que le charlatanisme parisien, qui exalte tant de médiocrités, ne l'avait pas pris sous sa protection aveugle. Resserré par l'espace, nous pouvons à peine indiquer quelques-unes des preuves que tant de philologues distingués ont accumulées, à l'aide des historiens sacrés et profanes de l'antiquité. Mais en résumé elles établissent que Gomer, fils aîné de Japhet, fut le père des tribus qui se répandirent dans les îles des nations, ce qui, chez les Hébreux, désigne, comme on sait, tous les pays où l'on va par mer, tels que la Grèce, l'Italie, les Gaules, etc. Elles les peuplèrent successivement sous le nom de Galates ou Gaulois, c'est-à-dire, en celtique, puissants, valeureux guerriers, et cette qualification se confondit plus tard avec celle des Celtes, qui étaient l'une des tribus

les plus renommées, et s'appelaient ainsi de la couleur de leurs cheveux. Les Romains, après la conquête des Gaules, y mêlèrent graduellement leur langue à celle des vaincus, excepté dans l'Armorique, où ils ne pénétrèrent jamais qu'en très petit nombre ; et lorsque les Francs recueillirent eux-mêmes l'héritage du peuple-roi, la Bretagne était déjà redevenue indépendante, et sa langue resta pure et nationale, tandis que dans le centre des Gaules s'élaborait un mélange de celtique, de latin et de tudesque d'où naquit cette langue romane qu'on parla sous la seconde race, et qui devint peu à peu la langue française. Mais précisément à cette époque, objecte-t-on, une émigration de Bretons insulaires, et c'était la 3e, inonda l'Armorique sous Maxime et Conan Mériadec, qui ordonnèrent qu'on arrachât la vie aux hommes et la langue aux femmes, pour que le pays ne parlât désormais que l'idiome de ses nouveaux maîtres. Ce conte aussi absurde qu'atroce se réfuterait tout seul, si d'ailleurs il n'était prouvé que, lors de cette invasion, les deux Bretagnes parlaient à peu près la même langue ! Ce qui du reste, outre les témoignages de l'histoire et le caractère monosyllabique du bas-breton, donne tout à la fois à son antique origine et à sa fraternité celtique un degré de probabilité qui est presque de la certitude, c'est qu'il n'offre pas la moindre trace d'alliage grec ni de soudure latine ou hébraïque ; c'est qu'au contraire l'hébreu, le grec et le latin fourmillent de mots qu'il peut revendiquer; c'est qu'enfin les noms des planètes, des dieux et d'une foule de contrées et de peuples de l'antiquité, y compris les lieux où s'arrêta l'arche de Noé, ont des racines évidemment celto-bretonnes, et, à défaut d'autres preuves, celle-là, il faut l'avouer, ne laisserait pas que de peser d'un certain poids dans la balance.



LES DISCOURS.

AR RIMOU. THE DISCOURSE.

La langue bretonne n'est pas moins remarquable par le génie qui lui est propre que par son origine et son antiquité. Elle réunit la simplicité à l'énergie, et abonde en images, ce qui seul révélerait une langue primitive. Comme les langues de Moïse et d'Homère, elle a quatre dialectes, qui se distinguent surtout par la désinence du pluriel des noms et de l'infinitif des verbes, les dialectes du Léon, de Tréguier, de Quimper et de Vannes. On pourrait encore en ajouter un 5e, celui des Gallois d'Angleterre. Suivant Le Brigant, c'est le dialecte de Tréguier qui offre le celtique le moins altéré; il en voit la preuve dans son extrême brièveté. Quoi de plus bref, en effet, que *a*, *il va*, et *e*, *il est*, ces deux mots où il montre la source première de toutes les langues humaines? Le dialecte du Léon, plus harmonieux qu'aucun des autres, peut soudain passer de l'âpreté du Nord à toute la douceur méridionale Il est ici ce que le saxon est en Allemagne, ce que l'italien est en Europe. Le dialecte de la Cornouaille n'a pas la même pureté; celui de Vannes est bien moins pur encore. C'est au dialecte du Léon que s'est principalement attaché M. Legonidec, dans sa grammaire et son dictionnaire, et nous avons suivi ses errements dans le cours de cet ouvrage. Les Bretons de la Bretagne bretonnante, qui s'étend jusque vers Guingamp où coule leur Rubicon, appellent la langue française une langue étrangère, et plus qu'aucun peuple ils tiennent à la leur, qui est pour eux la voix de leurs ancêtres, la voix de la patrie! Ils la parlent avec une grande propriété d'expression, sourient malicieusement aux locutions vicieuses dont on choque leurs oreilles, et ainsi

que les marchandes d'herbes d'Athènes, les nôtres savent reconnaître un étranger à son accent et à son langage. *Les discoureurs* jouissent parmi eux d'une grande réputation ; ils forment avec les chantres élégiaques et religieux du pays la monnaie des anciens bardes, ces poètes d'office, ces membres d'une véritable congrégation sacerdotale, à qui les trouvères empruntèrent leur féerie et leurs héros, et qu'Édouard d'Angleterre fut réduit à mettre tous à mort, dans le comté de Galles, pour y étouffer l'amour de la liberté. Les discoureurs sont très jaloux de conserver seuls le secret des espèces d'épithalames qu'ils prononcent aux noces, et ils ne les confient guères qu'à la mémoire, ce qui rend leurs fonctions héréditaires; c'est encore un trait de ressemblance avec les bardes. Voici du reste un échantillon de leur éloquence si originale.

« *Le demandeur, frappant à la porte de la future.* Ouvrez! ouvrez! D'où vient que votre porte est fermée lorsque tout a ici un air de fête? *Le Disputeur, ouvrant :* Quel tapage! et que veut tant de monde? sont-ce des amis ou des ennemis? S'ils apportent la guerre, ils trouveront des bras nerveux et des *penn-baz* prêts à leur répondre; si ce sont des amis, qu'ils soient les bien venus! Mais qu'y a-t-il pour leur service? *Le Dem.* : Sous ce toit respire une jeune fille à qui j'amène celui qu'elle préfère parmi les hommes, et qui doit recevoir sa foi. *Le Disp.* : Les choses n'en sont pas au point où on pourrait les croire, à vous entendre. Vous êtes habile, il est vrai, et vous parlez comme un homme qui a fait sa rhétorique; mais le meilleur avocat ne connaît une cause à fond que lorsqu'il a entendu les deux parties. Or, sachez-le donc, celle que vous cherchez, fuyant un monde perfide, veut consacrer à Dieu, dans un cloître, son bonheur et sa virginité; elle n'est plus ici. *Le Dem.* : L'if est fait pour

le cimetière, mais le lis est l'ornement des jardins! Vous me trompez, elle n'a pas quitté ces lieux; elle sait tout ce qu'il y a de saint dans les titres d'épouse et de mère, et comme une autre Rachel elle attend celui dont l'amour doit les lui donner. *Le Disp.* : Cela fût-il, croyez-vous qu'on la jettera au premier venu? Vous ignorez donc la valeur d'un tel trésor? Quelle jeune fille promit jamais une épouse plus belle et plus laborieuse? En voit-on beaucoup qui filent avec autant d'agilité, qui portent aussi gracieusement à la ville le lait que leurs mains ont tiré, et dansent d'une manière à la fois plus chaste et plus séduisante? *Le Dem.* : Non, sans doute; mais celui qui veut la nommer son épouse a également des titres à faire valoir, et n'est pas de ceux qui doivent s'attendre à un refus. Il retourne seul plus de sillons que trois autres laboureurs ensemble. Lorsque la charrette est près de verser, il sait, sans aide, la retirer de l'ornière, et dans ses mains le *penn-baz* vaut une épée. *Le Disp.* : Eh bien! je vais vous présenter ce que nous avons dans la maison; vous me direz si vous reconnaissez l'objet de vos vœux. (*Il disparaît et, au milieu de l'hilarité générale, amène une vieille femme*). Est-ce cette rose que vous cherchez? *Le Dem.* : A l'air calme et serein de cette femme vénérable, je juge qu'elle a bien rempli sa tâche dans ce monde, et y a fait le bonheur de ceux qui l'entouraient; mais elle a fini ce que va commencer celle que je cherche, qui est droite comme la branche du coudrier, et n'a de la vieillesse que sa prudence. *Le Disp.*, *présentant une jeune veuve* : En voici une qui brille de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et dont les yeux lancent des éclairs d'amour; est-ce elle que vous voulez? *Le Dem.* : Cette fraîcheur annonce en effet une jeune vierge, mais ce doigt usé de frottement n'indique-t-il pas qu'elle a souvent puisé dans un bassin la bouillie qu'on donne aux nouveaux

nés? *Le Disp.* : Est-ce alors cette jeune enfant qu'il vous faut? *Le Dem.* : Voilà ce qu'était, il y a dix ans, celle que vous nous cachez ; pour que la rose soit digne d'elle-même, il faut qu'elle commence à s'épanouir ; c'est alors qu'elle exhale un parfum qui vous trouble et vous enivre! Cette aimable enfant pourra faire plus tard le bonheur d'un mari, mais ce qu'elle sera un jour, celle que nous demandons, l'est déjà. Il ne s'agit pas avec elle d'espérance, mais de la réalité même. Cédez donc, cédez à nos vives instances, et réunissez enfin deux jeunes gens qui s'aiment et sont faits l'un pour l'autre. *Le Disp.* : Rien ne vous trouble, et vous avez réponse à tout ; jouissez donc de votre triomphe, et toi, approche, jeune homme! Voici la compagne que tu as choisie ; c'est toi qui auras désormais à défendre sa faiblesse, c'est toi qui seras responsable envers Dieu de son avenir! » Alors les deux familles se confondent, et le *demandeur* s'arrêtant à quelques pas du foyer, commence un discours pathétique où, après avoir imploré le ciel en faveur des habitants de cette maison, et murmuré avec l'auditoire un *de profundis* pour le repos de l'âme de ceux qui y sont morts, il rappelle à la fiancée toute la tendresse que lui ont prodiguée ses parents depuis sa naissance, et la douloureuse séparation à laquelle ils vont se résigner pour son bonheur. Elle fond en larmes, et la bénédiction paternelle ajoutant encore à sa vive émotion, il faut, lorsqu'arrive le moment de partir, l'arracher des bras de sa mère. Une sorte de lutte s'engage ; elle est enlevée à la manière des Samnites, et portée comme en triomphe sur la croupe du coursier que monte son fiancé !



LE MARIAGE A L'ÉGLISE.

ANN EURED ENN ILIS. THE RELIGIOUS CEREMONY.

La veille du véritable mariage, du mariage religieux, Corentin, qui n'ignorait pas quelle rude journée il allait avoir à passer, avait pris ou fait prendre, en marié prudent, toutes les précautions qui pouvaient prévenir les obstacles et les retards. Il avait eu soin, par exemple, que les trois musiciens retenus pour la noce vinssent coucher sous le toit paternel, et ne fussent pas exposés à s'égarer le lendemain dans quelques cabarets de la route. Plus matinal que le soleil, comme le sont du reste nos paysans les trois quarts de l'année, il était déjà debout lorsque le *biniou*, le *hautbois* et le *tambourin* commencèrent en son honneur l'aubade d'usage, et à sa voix, non moins qu'à ces joyeuses et bruyantes matines, tout le monde fut bientôt en mouvement dans la ferme, les hommes préparant leur monture, et les femmes, dont la coquetterie sommeille forcément au milieu des travaux champêtres, se disposant à prendre une glorieuse revanche et s'arrachant tous les miroirs ou morceaux de miroirs du logis, pour s'assurer que leur toilette ne laisserait pas le plus léger prétexte à la critique! C'est que les jours de noces comme les jours de pardons, elles sont pour ainsi dire sous les armes, et pas plus qu'une élégante de la ville, elles ne voudraient alors vous regarder tendrement sans avoir la certitude que leur coiffure n'est pas le moins du monde dérangée. Il est même des Bretonnes qui poussent plus loin peut-être que nos petites maîtresses les inquiétudes de la coquetterie et le souci d'une toilette irréprochable. Les filles de Fouesnant, qui sont renommées, il est vrai, comme les plus belles et les plus galantes de l'Armorique, se font quelquefois suivre au

milieu des assemblées patronales par une servante qui porte un petit miroir enchâssé dans sa baguette rouge, et doit le leur présenter de temps en temps pour qu'elles voient par elles-mêmes s'il n'y a pas de désordre à réparer dans leur colerette aux plis symétriques, leur élégant corset de velours, ou l'édifice si laborieusement élevé de leur coiffe de baptiste! Il y a loin, comme on voit, de ces préoccupations et de cette mise recherchée aux habits de peaux hérissées de leurs poils qu'opposaient aux rigueurs de l'hiver les premières populations qui vécurent errantes dans nos forêts, et qui ont fait dire au bon Hérodote, historien si souvent romancier, que les habitants de ces contrées étaient des êtres surnaturels, vivant six mois sous la forme humaine et six mois sous la forme de bêtes!

Corentin, à force de courir de l'un à l'autre pour aiguillonner la lenteur des hommes et hâter l'éternelle toilette des femmes, avait fini par obtenir qu'on fût prêt d'assez bonne heure, et, donnant aussitôt le signal, était monté à cheval ainsi que son parrain ou conducteur qui, pendant tout le temps que durera la noce, ne va plus le quitter d'un pas, tandis que Marie aura elle-même sa marraine pour compagne inséparable. Ils sont partis, à la tête d'un nombreux et brillant cortége, chaque cavalier ayant pris une damoiselle en croupe comme dans les temps chevaleresques, et l'étiquette voulant que tous les convives du côté du mari se réunissent à son domicile, et ne se présentent chez la future que sous ses auspices. Or, nous avons dit combien était longue la liste des amis et parents, à la mode de Bretagne, et l'on peut juger combien doit l'être celle du contingent d'invités qui sont venus former l'escorte d'un jeune patricien qui se marie. La course a été faite promptement; Corentin toutefois ne devait pas voir de sitôt sa fiancée;

arrêté sur le seuil de la porte en vertu des cérémonies que nous avons fait connaître, il fallait d'abord que sa patience fût mise à l'épreuve pendant une heure ou deux par le champion armé d'une éloquence plus ou moins verbeuse qui était chargé de lui en disputer l'entrée. On a vu que le mari, le roi de la fête, est alors un vrai roi constitutionnel qui doit se renfermer dans un silence irresponsable et une majestueuse nullité, et que c'est au discoureur, dépositaire de ses pleins pouvoirs, d'être spirituel ou seulement bavard pour lui, et de renverser la barrière oratoire qu'on oppose à ses prétentions amoureuses. Corentin s'aperçut bientôt qu'il avait malheureusement affaire à un discoureur d'une désolante fécondité qui, non content d'imiterle ton et les gestes de son curé, avait la manie d'intercaller dans ses harangues sans fin toutes les citations bibliques qu'il pouvait retenir des prédications pastorales, et après avoir évoqué Noé, Abraham, Isaac, etc., ou tonné contre les païens et mécréants, se mettait en outre à proposer des énigmes à son adversaire, à l'instar de la reine de Saba éprouvant Salomon. Car ces discours traditionnels des noces reçoivent une foule de modifications analogues au caractère et au talent de celui qui les prononce, et si le fond en est respecté et reste toujours le même, il y a autant de broderies différentes que d'orateurs et de *rimou!* Le discoureur de Marie, sortant enfin du labyrinthe de l'ancien testament où il avait pris tant de plaisir à se perdre, avait modestement avoué la victoire de son rival, mais seulement pour se conformer à l'étiquette et à un devoir de pure politesse, et Marie ayant elle-même payé le tribut de larmes que réclamait l'usage, et résisté aussi long-temps que l'exigeaient les convenances, s'était laissée placer sur la croupe du cheval de Corentin, et, partie au galop, était allée mettre avec lui pied à terre

devant l'église du bourg. Ici nouveau simulacre de résistance, nouvel effort pour se soustraire à ces chaînes qu'on désire ou du moins qu'on a consenti à porter, et qui d'ailleurs sont déjà rivées par la loi. Il faut que la conductrice ou marraine entraîne la jeune vierge vers l'autel, et que cette tendre victime offerte à l'hyménée ne paraisse jamais y marcher volontairement. Comme la plupart du temps le mari, dans sa béate indifférence, s'y fait également pousser par son conducteur, le prêtre est ainsi obligé d'attendre que cette comédie soit jouée et qu'il ait enfin à donner la bénédiction nuptiale à deux êtres qui paraissent disposés à la recevoir. Disons en passant, à propos de ces conducteurs, gens d'importance, comme on voit, dans une noce bretonne, que, lorsqu'un veuf se remarie, il va ordinairement inviter le frère de la défunte à lui en servir, afin de témoigner publiquement que la mémoire de sa première femme lui est toujours chère et que, s'il en prend une autre, c'est par nécessité et non par oubli. Le parrain du fiancé est-il mort, et sa veuve s'est-elle remariée, c'est de son nouveau mari qu'il fait son conducteur, singulière substitution à laquelle il arrive toutefois par un enchaînement d'idées faciles à concevoir. En cas de mort de la marraine ou conductrice naturelle de la mariée, celle-ci la remplace d'une manière analogue. C'est aux conducteurs qu'appartient le soin de présenter à l'autel, et de faire bénir le pain et le vin qu'on distribue aux convives comme pour sanctifier le repas nuptial. Il est inutile de faire remarquer que ces deux personnages tiennent lieu du garçon et de la fille d'honneur qui, du reste, tendent partout à les supplanter, et y ont déja réussi dans certains cantons. Cependant n'est-il pas plus naturel de faire éclairer la route des nouveaux époux par la raison et l'expérience que de leur donner, pour diriger leur début dans le mariage, des guides encore plus jeunes et plus inexpérimentés qu'eux?



A défaut de chantres salariés, les plus belles ou, si l'on veut, les plus fortes voix de la noce ont entonné le *Veni Creator* devant un vieux livre de plain-chant qui ne paraît pas avoir de mystères pour ces virtuoses, mais qui en a cependant beaucoup, et, complétant cet hommage musical, très bruyant sinon très harmonieux, l'alerte factotum de l'église a soudain passé de ses fonctions de bedeau à celles de sonneur de cloches, et fait retentir le bourg du plus galant carillon qui ait jamais salué deux nouveaux époux. Cependant tout le monde s'est dirigé vers la sacristie où, après avoir signé un serment déjà écrit dans le ciel, on attaque les viandes froides et les bouteilles de vin qui avaient été déposées entre les mains du bedeau. Les gens de la fête ne quittent pas, il est vrai, la maison nuptiale sans y apaiser préalablement leur première faim et leur première soif; mais un jeûne rigoureux doit avoir été observé par les futurs ou du moins par l'un d'eux, lorsqu'ils se présentent à l'autel, et par conséquent l'espèce de repas sacré qui a lieu dans la sacristie leur est tout aussi nécessaire qu'au prêtre qui les a mariés, et qui leur ferait un affront en refusant d'y prendre part. Bien loin du reste de les blesser par un refus semblable, c'est ordinairement lui-même qui offre à la mariée le premier verre de vin. L'usage de manger ainsi dans les églises remonte aux temps primitifs du christianisme; c'est un reste des agapes, pieux banquets des premiers croyants, qui, destinés à resserrer entr'eux les liens d'une union toute fraternelle, mentirent plus tard à leur titre évangélique, furent proscrits par les conciles et ne se conservèrent, comme tant d'autres coutumes antiques, que dans cet angle du monde.

La cérémonie et le repas religieux terminés, Corentin est remonté à cheval, et cette fois Marie y a été placée en croupe derrière lui sans faire de façon ni de résistance, et uniquement préoccupée du soin de relever suffisamment son éclatante robe d'écarlate pour n'avoir pas à craindre de la gâter. Les parents ou amis se remettent également par couple sur leurs montures, et, à un signal donné, tous vont s'élancer à la fois, et quelques-uns partir comme l'éclair. C'est une chose vraiment curieuse et parfois effrayante que ces courses rustiques dont les noces bretonnes offrent le spectacle. Enfourchés sur un simple bât et gouvernant leur cheval avec une bride grossière et la plupart du temps sans étriers, ces cavaliers de la nature n'en pourraient pas moins défier pour la vitesse comme pour l'intrepidité tous les *jockey-clubs* de France et d'Angleterre! et remarquez que leur arène ne ressemble guères à celle du Champ-de-Mars ou de New-Market! Ils ont pour hyppodrôme des chemins impraticables, tantôt creusés profondément comme une large ornière, tantôt se dessinant en longues sinuosités sur le flanc pierreux et rapide des montagnes, où l'on croirait à chaque instant qu'ils vont rouler et se briser la tête, tant il y a de hardiesse, de témérité dans ces courses ventre à terre de haut en bas! Il est vrai qu'ils montent ces impayables bidets, au pied sûr non moins qu'à l'œil vif et à l'ardeur sans égale, que dédaigne si follement le riche, parce qu'ils n'ont ni formes élégantes, ni 4 pieds 8 pouces au garrot! La race chevaline ne présente nulle part en France une espèce qui s'accommode plus facilement de tout, et réunisse à la fois autant de courage et de docilité. On dirait que la

providence a voulu la distinguer par les qualités mêmes qui sont dans nos climats le cachet de la race humaine. Attelez ces bidets à une voiture ou à la charrue, ils y font preuve d'une énergie extraordinaire, travaillant et pour eux, et, au besoin, pour ceux de leurs compagnons qui se montrent moins durs à la fatigue. Employés comme chevaux de selle, un mot, un geste les met au grand trot ou au galop, et ils font ainsi sans se reposer jusqu'à 10 et 12 lieues d'une traite! Leur cavalier, pendant le voyage ou arrivé à sa destination, peut les laisser où il veut, la bride sur le cou et tout fumants de sueur; ils n'en souffrent pas, et attendent, patients et immobiles, le retour de l'ingrat qui les oublie! Ils parcourent en assez grand nombre certaines routes comme *locatis*, et un guide unique est ordinairement chargé de les ramener ensemble à leur misérable gîte. Ce guide même est presque toujours un enfant qui les pousse aussi facilement devant lui que si c'était un troupeau de timides brebis! Et de quelle manière cependant soutient-on cette ardeur infatigable, cette vie que rendent si pénible des maîtres qui se succèdent sans relâche et dont quelques-uns se montrent particulièrement impitoyables pour ce qu'ils appellent la poste aux matelots? un peu de paille, de lande pilée ou de foin, bien rarement du son ou de l'avoine, voilà ce qu'on donne à ces pauvres bidets qui, sans pansement le jour et sans litière la nuit, n'en fournissent pas moins utilement leur carrière pendant 12 ou 15 ans. Quel parti n'en pourrait-on pas tirer s'ils étaient quelque peu nourris et soignés comme tant d'autres chevaux qui ne les valent pas? Mais cette race précieuse s'abâtardit et disparaît. L'établissement des haras et le désir de créer des chevaux fins ou demi-fins ont été sous certains rapports fu-

nestes à la Bretagne. On a dès-lors négligé la reproduction des bidets et doubles bidets, et aux étalons supérieurs de cette race appropriée au pays on en a subtitué d'étrangers qui devaient, disait-on, en améliorer les formes et ont été la cause d'une détérioration réelle. C'est ainsi qu'on a presque détruit l'espèce de Briec qui a joui d'une si juste renommée, tant qu'elle est restée pure et ne s'est renouvelée que par ses propres croisements. Ce à quoi l'état comme les particuliers devraient donc songer aujourd'hui, c'est à refaire une race appropriée au climat et aux produits du sol de la Bretagne. Avec des étalons du pays de premier choix rien ne serait plus facile, suivant ces paroles de M. de Pradt, qui ne fut pas moins célèbre comme éleveur que comme aumônier du dieu Mars : « *Vous voulez un cheval? — Comment vous le faut-il? Avertissez cinq ans à l'avance et je vous le fabrique à votre gré.* » Tout ce que nous venons de dire s'applique avec bien plus de force encore au cheval de trait breton. La structure qui lui est propre garantit, d'après les données statiques, que toutes ses forces concourent à la traction de la manière la plus efficace; c'est en un mot le type du cheval de trait. De quelle importance n'est-il donc pas d'en conserver l'espèce pure de tout croisement étranger, à une époque surtout où elle est de plus en plus recherchée et peut offrir à nos cultivateurs un débouché aussi certain que lucratif! Après cela, qu'on travaille aussi à créer en Bretagne des chevaux de remonte pour dragons ou chasseurs, rien de mieux! ce sera une richesse de plus. Mais, nous le répétons, ce à quoi il faut s'attacher avant tout, c'est à la perpétuité de la race bretonne par les meilleurs étalons du pays.



LE DÉPART DES VALETS.

DISPARTY AR MEVELIEN. THE SERVANTS' DEPARTURE.

Ce serait manquer à la justice distributive que de ne pas payer à nos Bretonnes le tribut d'admiration que méritent dans ces courses leur aplomb et leur intrépidité. Fermes sur la croupe du cheval, elles y partagent, sans sourciller, les dangers que brave en riant leur cavalier téméraire, et elles auraient vraiment droit comme eux à la récompense promise aux vainqueurs! car des prix attendent ceux qui sont les premiers de retour, et la manière dont ces prix, quelque modiques qu'ils soient, aiguillonnent les champions de cette lutte équestre, suffirait à montrer tout ce qu'on peut obtenir des Bretons par l'amour-propre et l'émulation, ce mobile des nobles cœurs. Le premier couple qui arrive au but y trouve attachés deux rubans, gage de la victoire, l'un rouge et l'autre blanc. Le cavalier s'empare du ruban rouge, le passe à sa boutonnière et, saisissant sa bride avec les dents, retourne sur ses pas pour verser à boire aux nouveaux époux. Le second couple qui arrive détache le ruban blanc et repart aussi pour leur rendre le même honneur. Une grande habitude de voyager en croupe peut seule empêcher que les femmes ne deviennent victimes de ces courses périlleuses; et, en effet, dès leur plus jeune âge, on les rencontre sur toutes nos routes à cheval derrière leurs seigneurs et maîtres qui, dans les cantons riches, s'y enveloppent de manteaux bleus ou bruns, tandis qu'elles-mêmes sont munies d'espèces de mantelets à capuchons appelés *jobelinen*.

Cette cavalerie rustique et le surcroît de personnel que forment les valets arrivés de toutes parts pour chercher les chevaux de leurs maîtres, occasionent momentanément à la ferme un encombrement semblable à celui que présentent

les pardons et les foires. Peu à peu cette foule se dissipe ; toutefois les valets, qu'il faut traiter avec toute la profusion que commande la circonstance, ne partent que lorsqu'ils sont suffisamment ivres, et leur aspect atteste plus ou moins aux passants que la noce se fait d'une manière honorable. La plupart, penchés tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, cheminent en laissant flotter la bride sur le cou de leur monture, trop heureux que son instinct rende moins dangereuse l'absence de leur raison! Quelques-uns se portant les défis dont ils viennent d'être témoins, s'élancent avec cette audace que le vin double encore chez les Bretons, qui, après les premiers verres, parieraient contre l'impossible leur part dans le paradis! Une chose vraiment surprenante, c'est que les accidents ne soient pas alors plus nombreux, et sans doute il a pris naissance chez nous le vieux proverbe, complice de l'orgie, qui prétend qu'il y a un Dieu pour les ivrognes!

On voit qu'à ces noces les valets ont aussi leur part de la principale jouissance que viennent y chercher leurs maîtres, laquelle est de s'enivrer. Ils sont, du reste, habitués à cette communauté des plaisirs comme des peines de la vie. La domesticité a naturellement dans la campagne un caractère qu'elle ne saurait avoir dans les villes. Des travaux semblables, des connaissances et des idées qui tournent dans le même cercle et tendent au même but, y sont la source d'une égalité facile à comprendre. Ajoutons que nos fermiers ont cherché de tout temps à relever la classe domestique à ses propres yeux, bien plus encore qu'on ne le fait dans aucun autre pays agricole ; c'est qu'ils considèrent comme leurs meilleurs amis ces valets dont le zèle et l'intelligence peuvent influer si puissamment sur la prospérité de leurs fermes, et non seulement ils font travailler au milieu d'eux et comme eux leurs propres enfants, mais souvent même, quelque riches qu'ils soient, ils

mettent ceux-ci en condition chez d'autres cultivateurs, sans croire pour cela déroger, sans croire manquer à leur dignité dont cependant, sous d'autres rapports, ils se montrent si jaloux! A table, les préséances se règlent, non d'après ce titre de valets, mais d'après le principe St.-Simonien de la capacité. Le maître, *an ozac'h*, a la place d'honneur; le premier valet s'asseoit vis-à-vis de lui, et les autres prennent rang suivant leur utilité relative constatée par leurs gages; les journaliers sont au bas de la table. Quant aux femmes, on sait qu'elles n'y sont pas admises. C'est dans le même ordre que chacun, après que le maître en a donné l'exemple, se sert et met la main au plat. Grâce aux facilités que leur offre la civilisation armoricaine, les valets de ferme, lorsqu'ils sont entendus et laborieux, manquent rarement de passer fermiers et puis propriétaires, et il leur semble à peine qu'ils changent de classe, tant ils sentaient peu le poids des chaînes de la domesticité! Voici comment ils franchissent les degrés qui les séparaient des rangs les plus élevés de l'aristocratie rurale. Simples valets d'abord, ils reçoivent par an de 10 à 30 écus de gages, 2 ou 3 paires de sabots quelquefois munis de chaussons de cuir, mais simplement rembourrés de paille la plupart du temps, et enfin une chemise et des *bragou* de toile de chanvre, ou plutôt la toile nécessaire pour les confectionner; sur la façon, qui se paie aux tailleurs en argent et en nourriture, ils donnent l'argent et le fermier la nourriture. Ils font dès-lors quelques économies, et lorsqu'ils se placent comme premiers valets, stipulent qu'en sus de leurs gages ils auront le droit de nourrir sur la ferme une ou plusieurs bêtes à cornes. Ils achètent donc, en s'y installant, des génisses ou des bouvillons qu'ils revendent dès que les génisses sont près de vêler et que les bouvillons sont devenus des bœufs. Bientôt ils se marient et, sous le nom de *pen ty*, ces laboureurs demi-métayers et

demi-journaliers dont nous avons déjà parlé, continuent à faire pour ainsi dire partie des valets et de la famille de leurs anciens maîtres, qui les aident de tout leur pouvoir à faire fortune. Ensuite, ils prennent successivement une petite, une moyenne, une grande ferme, et arrivent enfin au dernier terme de l'ambition bretonne, au titre de propriétaires. Rien de plus original que la manière dont on se procure, aux environs de Quimper, les valets et les filles de ferme. Il s'y tient, à cet effet, sur la place St.-Corentin, une foire de domestiques ruraux qui se prolonge depuis la fête du grand saint Cornouaillais jusqu'au 1er janvier suivant. Les fermiers qui veulent garder leurs domestiques leur demandent, avant cette fête, s'ils ont eux-mêmes l'intention de rester chez eux. Le silence que gardent les maîtres à cet égard équivaut à un congé formel, et chacun des marchés qui suivent la St.-Corentin présente une double file de domestiques ainsi congédiés, valets d'un côté et servantes de l'autre, qui viennent sur la place attendre les chalands, mais sans rien dire, sans provoquer autrement leur choix qu'en tenant à la main une baguette de coudrier; elle indique qu'ils sont libres, et jadis ce fut aussi à Rome un symbole d'affranchissement. Les domestiques qu'on y retient n'entrent en fonction que le 1er jour de l'an, mais vont dès le soir même goûter la soupe de la ferme; l'engagement n'est définitif qu'après cette épreuve. Les habitudes d'égalité des valets bretons en font de très-mauvais serviteurs pour le citadin qui se hasarde dans les entreprises de culture; leur fierté se soumet avec peine à un engagement si différent de leurs engagements ordinaires, et ils font sans scrupule tout leur possible pour en avoir le bénéfice et pas les charges.



OUVERTURE DE LA DANSE.

DIGOR ANN DANSOU. BEGINNING OF THE WEDDING DANCES.

La danse succédait autrefois à l'espèce de repas sacré qui se fait dans l'église, et y complétait pour ainsi dire la cérémonie nuptiale. On n'en sera pas surpris, si l'on veut faire attention que cet exercice, comme nous l'avons dejà rappelé, conserva long-temps son caractère primitif qui était tout religieux, et que la Bretagne continua jusqu'au dix-septième siècle à sanctifier le dimanche par des danses qui duraient une grande partie de la journée, et se prolongeaient même pendant la nuit dans quelques chapelles de la Cornouaille. Il n'y a pas encore longues années que, lorsque les deux nouveaux époux, se tenant par la main, sortaient du saint lieu où leur union venait d'être sanctionnée, une décharge de mousqueterie se joignait au bruit joyeux des cloches et ralliait toute la noce au pied même de la croix, où, installés sur les degrés les plus élevés, les joueurs de *biniou*, de bombarde et de tambourin attendaient le signal de la gavotte sacrée, et c'était le curé qui venait avec bonhomie le donner lui-même du haut du calvaire innocemment transformé en orchestre. Nous l'avons dit, les choses ont bien changé! Une sévérité extrême a remplacé cette extrême tolérance, et bien loin que les curés président encore au plaisir et le moralisent par leur présence, ils le prohibent et l'excommunient. Maintenant la danse ne s'ouvre plus que lorsqu'on est de retour à la ferme, et que les intrépides cavaliers de tout-à-l'heure se sont préparés par un coup de vin ou d'eau-de-vie à de nouvelles et douces fatigues. C'est la mariée qui commence, et ce qui est assez bizarre, qui commence seule. Aussitôt que le *biniaouer*, enflant l'outre pressée sous son aisselle, se dispose à soutenir de sa basse monotone la voix aigüe

de son chalumeau qu'accompagnent déjà la bombarde et le tambourin, elle s'avance au milieu de l'aire qui va servir de salle de bal, et y figure avec modestie quelques pas ou plutôt se met à marcher en mesure. Sa conductrice, ses parentes les plus proches et ses amies les plus intimes s'empressent d'imiter son exemple, et, guidées par elle, font deux ou trois fois le tour de l'aire sans cavaliers. Alors, le nouveau marié et les principaux parents qui d'abord avaient essuyé, sans s'émouvoir et sans bouger, cette muette provocation, viennent prendre par la main le premier sa femme, et chacun des autres la partenaire que lui désigne l'étiquette; le reste des danseurs ne consulte que ses sympathies, et complète au hasard les anneaux d'une immense chaîne. Cette première danse est la seule où l'on observe un pareil cérémonial; il n'y en a aucun et l'on se place à l'aventure pour celles qui se succèdent jusqu'à ce que les piétons de la noce aient eu le temps d'arriver, et que le moment de se mettre à table vienne faire tressaillir de joie ces estomacs si bien ouverts! C'est également sans suivre aucun ordre hiérarchique que se forment les danses qui alternent avec les divers services du repas nuptial, et par lesquelles nos prétendus sauvages, avec une intelligence du plaisir que pourraient leur envier les citadins, font durer aussi long-temps que possible les deux grandes jouissances de la journée, en les variant l'une par l'autre, et en n'usant d'un seul coup ni l'une ni l'autre. Chaque intermède se compose des deux danses ordinaires, la gavotte et le bal, danses d'une haute antiquité, dont les figures sont probablement encore les mêmes que du temps des druides. La gavotte, qui est l'ancien *red ann dro*, a un mouvement très vif, et consiste à tourner d'abord en rond en se tenant par la main et le plus souvent par le petit doigt, et puis à décrire mille tours et détours, suivant le caprice ou l'habileté du *meneur*, qui de

temps en temps s'arrête pour sauter devant sa danseuse en arrondissant le bras le plus gracieusement possible. C'est un honneur que d'être *meneur*, honneur qui n'appartient qu'aux danseurs en renom. Parfois on se le dispute vivement, et il en résulte de violentes querelles qui font succéder le pugilat à la danse. La gavotte, comme on le voit, n'est guères autre chose qu'une course mesurée. Le bal commence aussi par une ronde, mais d'un mouvement plus lent et plus solennel ; on se sépare ensuite par couple pour figurer l'un devant l'autre, et ce balancé se termine par un saut en guise d'entrechat qu'accompagne souvent le hourra breton!

Tant que les gens de la noce sont à jeun ou à peu près, la danse est calme et froide; on semble seulement y préluder. Mais au fur et à mesure que la journée et le repas avancent, et qu'il y a surexcitation dans les esprits et le pouls des convives, elle devient animée, brutale, bondissante, elle devient ce qu'on doit l'attendre de ces natures pleines de force et de vie! C'est alors un curieux spectacle que ce dédale vivant qui tourbillonne sous vos yeux sans règle et sans fin, et, semblable au kaléidoscope, les éblouit du mouvant éclat des costumes les plus pittoresques; que ces violentes évolutions d'hommes et de femmes haletants et rouges de vin et de plaisir, qui dégagent par les pieds, par les mains, par tout le corps, un fluide sympathique et mystérieux, et semblent se tordre dans le paroxisme d'une ineffable félicité! Mais ce qu'il y a de non moins étrange que leur danse convulsive, qui est si peu d'accord avec leur engourdissement habituel, c'est que leur figure révèle à peine ou plutôt ne révèle nullement le bonheur qu'ils éprouvent, et qu'à voir l'air grave et sérieux de ces danseurs passionnés, on croirait qu'ils remplissent une obligation et ne se démènent de la sorte que par esprit de pénitence. Une chose également digne de

remarque, c'est qu'aucun peuple n'a plus d'oreille, et que dans ces branles de 100 à 200 personnes vous n'en apercevez pas une qui tombe à contre-mesure, et nuise par un mouvement faux à l'ensemble et à l'harmonie générale! et vraiment, il n'est pas aussi facile qu'on le pense peut-être, d'attraper leur mesure et leurs pas. Les citadins, lorsqu'ils l'essaient, sont tout étonnés d'y échouer et de se trouver déplacés dans ces rondes rustiques, où ils vont se mêler dédaigneusement et d'où ils se retirent presque honteux. Aussi nos paysans, qui les savent fort maladroits à imiter leur danse, sont-ils très peu jaloux de l'honneur qu'ils veulent bien leur faire d'y venir prendre part; ils ne les repoussent cependant pas mais ils finissent d'ordinaire par s'en débarrasser poliment, de manière à ne danser qu'entr'eux seuls, Bretons pur sang.

Nous ne devons pas omettre, parmi les danses bretonnes, celle qui est la plus renommée peut-être, mais non la plus répandue, puisqu'elle n'a pas franchi les frontières du Léon, où la danse fut toujours, comme la religion et les mœurs, beaucoup plus raide et plus sévère que dans la Cornouaille; nous voulons parler du vif et gai *jabadao*, qui, aux environs de Quimper, commence aussi par un cercle où l'on se tient 4 ou 8 ensemble; chaque couple s'isole ensuite pour aller en avant et en arrière, et puis le danseur fait galamment pirouetter sa danseuse en lui passant la main au-dessus de la tête. C'est une danse, du reste, qui varie et se complique suivant les lieux, mais conserve partout son caractère d'abandon et d'agaçante folie. Un maître de ballets disait : que d'admirables choses dans un menuet! Notre clergé dit : que d'abominables choses dans le jabadao! et la chaire, devenue si rigide pour les danses les plus innocentes, n'a pas assez de foudres à lancer contre cette espèce de fandango breton!



LA TABLE DE LA MARIÉE.

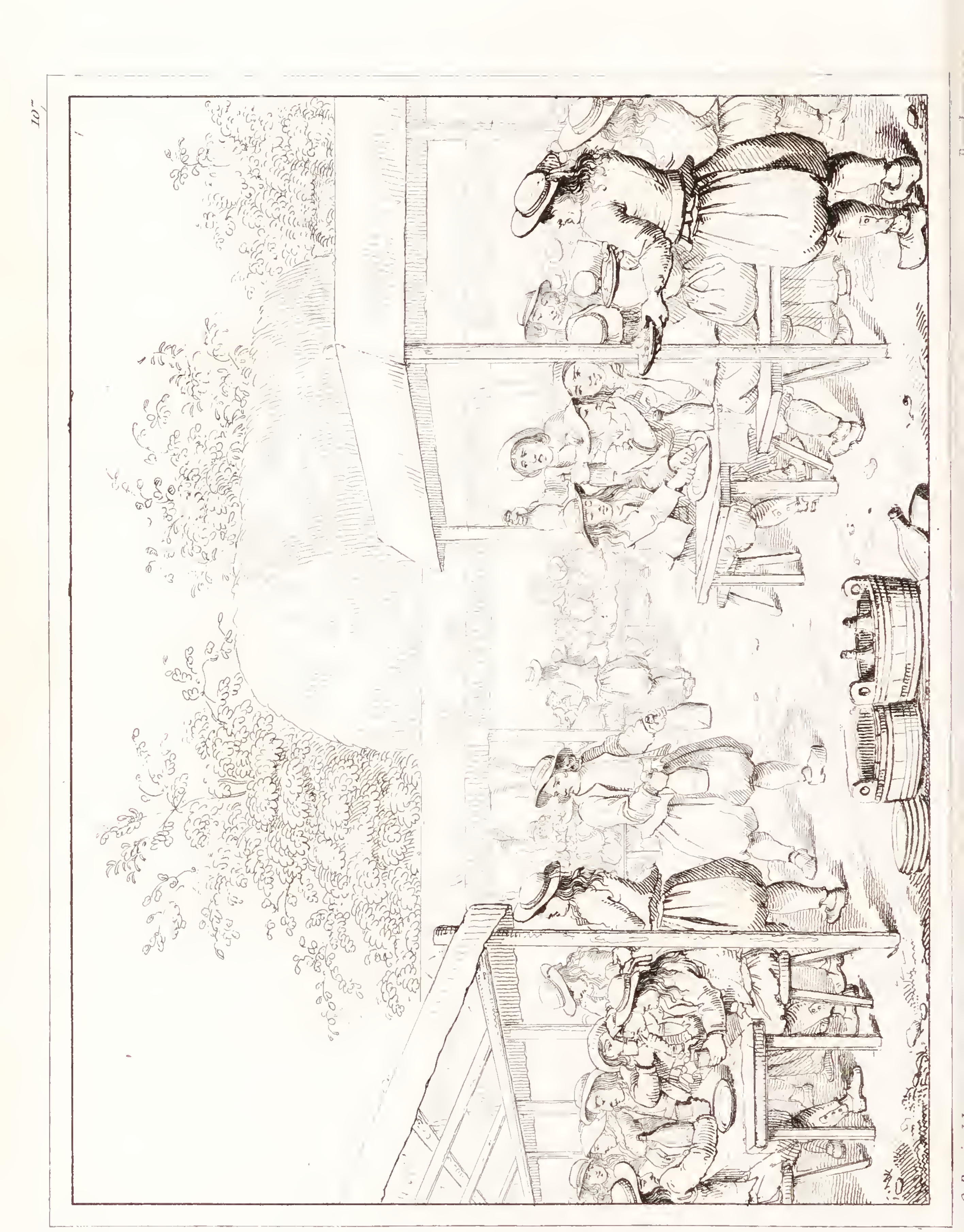
TAOL AR PLAC'H NEVEZ. THE BRIDE'S TABLE.

C'est dans l'aire transformée en salle à manger que se donne le repas de noce, et il ne faut en effet rien moins qu'un local aussi vaste pour placer l'armée de convives qui assiège alors la ferme. Les tables sont dressées sous des tentes, précaution nécessaire dans un pays de pluie et de brume, dont les habitants vivent si souvent, comme les dieux, au sein des nuages, ce qui leur constitue un séjour très poétique, mais un peu humide. Ici encore, les marchands de vin, envers lesquels on se montre d'autant plus exigeant que les noces sont pour eux de meilleures aubaines, se voient presque toujours mis à contribution ; ce sont eux qui doivent, sinon donner, du moins prêter les tentes. Aussi, dans les ventes qui suivent les fréquents naufrages occasionés sur nos côtes par les mille récifs dont elles sont hérisées, recherche-t-on avec beaucoup d'empressement les voiles des bâtiments brisés, et la plupart des noces bretonnes se célèbrent sous les débris de ces courriers ailés de tous les peuples qui communiquent entr'eux par la première, par la plus précieuse des grandes routes, par l'Océan ! Dans plusieurs cantons, les marchands de vin ont à fournir, outre les tentes, les plats, les écuelles, les verres, etc. ; il leur est tenu compte seulement de tout ce que l'on casse, ce qui parfois n'est pas le moindre article de la dépense. On concevra facilement quel aspect animé prend une ferme pendant ces noces homériques, et même dès que commencent les préparatifs de festins sans cesse renaissants, où il faut remplir des estomacs qu'on dirait vides depuis 15 jours, et satisfaire successivement 2 à 3000 convives qui, sans s'effrayer d'aucun excès ni de ses suites, sacrifient à l'intempérance avec non moins de dévotion qu'à la vierge

ou à St.-Guénolé. Dès la veille, et tant que dure cette longue orgie, chambres, cours, hangars, fours, celliers, tout est envahi, tout est appelé à concourir aux magnificences de la fête. Un boucher, des boulangers et des crêpières sont en permanence; les barriques roulent d'un côté, les crêpes s'entassent de l'autre; ici, les pains, les gâteaux, les lèchefrites s'engouffrent par centaines dans le four toujours allumé; là, les bœufs, les veaux, les porcs, tombent sous le coutelas et se dépècent ensuite par le maître cuisinier pour les cuisiniers subalternes, tandis que la maîtresse cuisinière leur distribue le poivre, le sel et les rares légumes dont ils assaisonnent et parfument les vastes chaudières où vont bouillir ces monceaux de viande. Les chaudières sont disposées le long d'un immense fossé creusé près de l'aire en guise de cuisine, et qu'enveloppent des jets de flammes et d'épais nuages de fumée, qui de loin ont un aspect d'incendie ou de champ de bataille. C'est un poste d'honneur que celui des aides chargés de ces fourneaux en plein air, et tant que dure la noce, ils s'en montrent très jaloux et y restent fidèles, tour-à-tour attisant le feu, réparant les vides de chaque plat et remplaçant par de nouvelles pièces de viande celles qu'ils viennent de pêcher avec l'énorme cuillère de bois, insigne de leurs hautes fonctions. Harassés de fatigue et inondés de sueur, ils trouvent à la triste part qu'ils prennent à la fête une compensation suffisante dans leur importance du moment, et surtout dans les félicitations qu'ils reçoivent et les nombreux verres de vin ou de cidre qu'on vient boire amicalement avec eux. Les autres servants de la noce, qui composent d'ordinaire un nombreux personnel, se regardent également comme très honorés de leur domesticité de circonstance. Ils sont le plus souvent choisis parmi les parents et les amis intimes, et les offres de services abondent tel-

lement en pareils cas, qu'il faut presque toujours refuser les 3/4 des demandes. Est-il nécessaire de dire qu'ils n'ont d'autre salaire que l'honneur de servir les autres et le repas qu'ils font avant ou après celui qui réclame tout leur zèle? Ceci est parfaitement d'accord avec ce que nous avons déjà dit de la domesticité bretonne, qui n'exclut pas une égalité réelle. La différence que présente à cet égard la domesticité française inspirait aux Bretons, même sous l'ancien régime, un profond dédain pour les laquais de leur seigneur, quelque brillants et galonnés qu'ils fussent; ils ne leur prostituaient jamais la noble qualification de *Autrou*, et la réservant pour leurs maîtres, disaient avec affectation *Monsieur* Frontin, *Monsieur* La Fleur, ce qui révélait tout à la fois le peu de cas qu'ils faisaient des valets français et de la langue française! Du reste, les servants des noces doivent d'autant plus croire à la considération que mérite leur utilité, qu'ils ont à leur tête les pères et mères des mariés, qui ne se mettent que rarement à table, occupés de la haute surveillance de la fête, et assez négligés dans leur toilette pour paraître à peine dignes d'y figurer. Ils ont surtout un souci, celui de bien contrôler la dépense et la recette : c'est qu'ainsi qu'on le saura bientôt, il ne s'agit pas seulement ici de réjouissances et de célébration de mariage, mais aussi de quelque chose qui ressemble à une opération de commerce. Enfin, le marié lui-même marche le premier parmi les servants, et, précédé des musiciens, porte en cérémonie chacun des plats à la table d'honneur où trône sa femme; il ne s'y asseoit près d'elle que le 3e jour. Là ne se bornent pas encore les exigences de l'ancienne étiquette. Condamné, dans l'intervalle, à donner l'exemple de la sobriété, ainsi que toutes les personnes de la maison, on trouverait indécent qu'il s'enivrât; mais le temps d'épreuve

expiré, l'ivresse lui est permise comme à tout le monde, et l'on verra que ce n'est pas la seule bonne fortune qu'apporte aux maris bretons le troisième et bienheureux jour des noces. La table d'honneur de la mariée occupe toute la grange, qui est décorée de draps et d'un dais que bariolent des rubans de toutes couleurs symétriquement disposés. La grange ainsi tapissée s'appelle la chapelle, *ar Chapel*, par suite de la ressemblance qu'on est parvenu à lui donner avec les reposoirs de la Fête-Dieu; car la pieuse imagination des décorateurs ne conçoit rien au-dessus des ornements d'église, et croit ne pouvoir mieux honorer la reine de la fête qu'en l'honorant jusqu'à un certain point comme le St.-Sacrement même. On place près d'elle, à cette table à part, d'abord sa marraine ou conductrice, et puis les personnes à qui l'on veut faire une politesse ou marquer de la déférence et du respect; mais les femmes seules ont le droit de s'y placer. Ajoutons toutefois que presque toutes ces particularités relatives à la table des mariées cornouaillaises, se voient aujourd'hui rarement, et qu'ici, comme ailleurs, le mari et la femme se mettent vulgairement à table l'un près de l'autre, entre leurs garçon et fille d'honneur. Une chose à remarquer, c'est que l'ostracisme dont les femmes sont frappées semble cesser à l'occasion des noces; elles s'asseoient indistinctement parmi les hommes à ces tables longues et étroites qu'on forme tout autour de l'aire avec deux planches jointes tant bien que mal ensemble. Toute inégalité disparaît alors entre les sexes, et il en est de même entre les parents riches et les parents pauvres, attendu que celui-là qui rougit de la pauvreté des siens, suivant une naïve expression du pays, n'a pas de bonheur!



LE REPAS DE NOCE.

FEST ANN KURED. THE WEDDING FEAST.

Ce que nous avons déja dit et ce que nous dirons encore des noces bretonnes ne s'applique pas à tous les cantons uniformément. Si leurs usages diffèrent moins que leurs costumes, ils présentent cependant des dissemblances plus ou moins frappantes, et ce que nous nous attachons à reproduire, ce sont les traits principaux de la physionomie générale, c'est ce cachet breton que les envahissements de la civilisation française tendent à faire disparaître, et qui, sous plusieurs rapports, est déjà même presqu'entièrement effacé. Par exemple, un très petit nombre des noces actuelles de la Cornouaille se font avec l'antique et fatigant cérémonial qui, tant qu'elles durent, bouleverse complétement une ferme et y met tout le monde sur les dents. La plupart des nouveaux mariés, infidèles à leurs pénates et aux traditions nationales, vont s'installer dans une auberge de campagne, et plus souvent encore dans une auberge de ville, espèce de caravanserail matrimonial, où, sous le prétexte qu'ils y ont autant de plaisir et moins de peine que chez eux, et au risque de faire tressaillir l'ombre en courroux de leurs pères, ils ne célèbrent que très incomplétement cette solennelle et triple fête de Vénus, Bacchus et Comus (vieux style)! Il est inutile de dire que ce n'est pas à la manière de ses compatriotes dégénérés que Corentin eût voulu solenniser son mariage, et il va continuer de figurer dans les diverses scènes qui, nous le répetons, reflètent avec le plus de vérité l'ancienne et réelle Bretagne.

Le moment si vivement désiré de se mettre à table est enfin venu, et l'orchestre qui a des airs spéciaux pour chaque service de ce banquet de longue haleine, comme pour chaque

espèce de danse, a donné l'heureux signal gastronomique. Mais avant de conduire les convives à table, et la mariée à la place d'honneur qui lui appartient, réparons une omission, disons un mot de sa toilette ou plutôt de ses diverses toilettes pendant les trois jours de sa royauté nuptiale. Le premier jour, à la cérémonie religieuse et pour l'ouverture du bal et du banquet, elle est vêtue de drap rouge écarlate; sa robe aux plis innombrables brille d'une triple bordure ainsi étagée : dentelle d'argent, dentelle noire, dentelle d'or, et son galant corsage est une marqueterie véritable de liserés, de galons et de broderies artistement contrastés. Ajoutez à cela les boucles héréditaires de ses souliers carrés, des bas à jour, un tablier de soie aux couleurs vives et changeantes, une ceinture tissue de soie et d'argent qui flotte presque jusqu'à terre, une croix d'or suspendue à un ruban de velours noir, enfin une riche et raide collerette de dentelle et une blanche coiffe qui vous éblouit des rayons de ses petits miroirs, aussi nombreux dans quelques paroisses qu'elle a de cent livres de rente, et vous aurez l'éclatant costume de la nouvelle mariée, qui rappelle ceux du 12e siècle et le portrait de la femme d'Alain Fergent, découvert à Redon et conservé par Dom Lobineau; ce costume coûte parfois de 4 à 500 fr. Il change le soir; devenu plus modeste, il consiste alors en un déshabillé de basin blanc, garni de broderies rouges et bleues Le tablier est également blanc, et aux riches et brillants colifichets succède une sorte d'ornements religieux, c'est-à-dire deux scapulaires attachés par des rubans rouges. Le second jour, le costume est de drap bleu, encore bordé d'une triple garniture qui, cette fois, est composée de galons rouges, d'argent et d'or; le tablier est de mousseline brodée à jour. Le soir, même déshabillé blanc que la veille. Enfin, le troisième jour, un drap brun remplace le drap bleu, mais sans que la garniture varie, et l'étoffe du

tablier, tissue de soie et de laine, devient comme celle de la robe d'une couleur plus foncée. Le soir, le costume blanc reparaît une dernière fois, et une coiffe, dépouillée de tous ses ornements coquets, ajoute encore à son caractère de simplicité modeste. On voit que plus s'éloigne le moment où la mariée a enchaîné sa liberté, plus son aspect s'assombrit et semble annoncer quels sévères devoirs vont succéder à la joie et seront désormais son unique partage. N'y a-t-il pas aussi quelque chose de symbolique dans cette parure blanche du soir? et au lieu d'avoir seulement l'économique destination, comme on le prétend quelquefois, de garantir les riches costumes de drap des suites d'une orgie de plus en plus menaçante, n'est-ce pas un pudique et virginal emblême qui même le troisième jour ne ment pas encore?

Le nouveau marié est également habillé de neuf; mais cet habillement reste le même le matin et le soir, le troisième comme le premier jour. Il faut qu'il dure toute la vie, et le tailleur, qui n'a pas ici besoin d'étudier les caprices de la mode dans ce chaos où ailleurs elle se débat en se rajeunissant sans cesse sur ses propres débris, doit surtout s'attacher à la solidité presque séculaire qu'on lui demande. Aussi le *jupen* qui, bien fait, coûte dix écus, est-il assez fortement doublé et piqué pour en devenir imperméable et pouvoir se tenir presque debout. Du reste, ce costume brillant et gai de la Cornouaille que l'on connaît déjà, reçoit alors tous les embellissements dont il est susceptible. Sous le jupen bleu, dont le dos est d'une couleur plus claire que celle des manches, le marié porte un gilet croisé blanc bariolé de broderies en forme de hausse-col, et par-dessus, trois vestes sans manches, la 1re bleue, la 2e brune, et la 3e blanche tenant au jupen, toutes trois bordées de rouge et de bleu, ainsi que la boutonnière et les manches de ce jupen, où de brillants et

innombrables boutons se pressent les uns sur les autres comme des écailles de poisson. Ses bas sont brodés et à fourchettes, et ses souliers, à peu près de la même forme que ceux de la mariée, resplendissent aussi d'une paire de boucles d'argent. Le chapeau est non seulement orné de son ruban de velours noir et de ses jolis cordonnets de chenille, mais en outre d'un magnifique ruban rouge, argent et or, cadeau de la jeune épouse, ainsi que le ruban d'un tissu semblable que porte au cou le nouveau marié.

La culotte bouffante, figurant une espèce de melon, et même la robe de la mariée, sont souvent faites, ainsi que celles des Cornouaillaises en général, d'une étoffe particulière au pays et appelée *berlinge*, dont la chaîne est en fil de chanvre et la trame en laine. Mais on n'emploie, bien entendu, pour les robes ou culottes de noces, que la qualité la plus riche et la plus élégante qui s'en fabrique, et ce *berlinge* ne ressemble guères à la misérable étoffe de 15 sous l'aune que portent les charbonniers et les habitants pauvres des montagnes d'Arès; celle-ci provient d'une laine grossière, ou des débris de vieux chiffons que recueillent dans toutes les villes de l'Armorique ces pauvres industriels qui, un sac sur le dos, s'en vont criant par les rues : *tamm pillou*! La laine ne recouvrant pas entièrement la chaîne, il en résulte un bariolage qui donne au berlinge l'aspect de draps chinés ou marbrés, et, sous la navette d'un habile fabriquant, produit parfois un effet très pittoresque. Dans beaucoup de fermes de la Cornouaille, on a l'habitude de faire quelques aunes de berlinge au bout des toiles de chanvre que les cultivateurs tissent eux-mêmes pour leur usage.

LE SERVICE DES RÔTIS.

DIGAS AR C'HIK ROST. THE BAKED MEAT.

Il faut avoir vu un repas de noce en Bretagne pour comprendre jusqu'où peut aller le développement des facultés digestives de l'homme. Nous taxerions de fabuleux, si nous n'en avions été témoins, ces banquets qui durent toute une journée, et dont les convives engloutissent une quantité d'aliments solides et liquides qui semblerait devoir exiger des forces et un estomac plus qu'humains. Il est vrai qu'ainsi que nous l'avons déjà dit, ces interminables repas sont de temps en temps interrompus, et qu'après chaque service, la danse, comme un intermède propre à activer la digestion, vient préparer de nouveau l'appétit pour le service suivant. Malgré cette manière ingénieuse de cultiver sa faim et sa soif, on va juger s'il n'est pas prodigieux qu'elles puissent suffire à dévorer tout ce qu'on leur offre en holocauste.

Dès que le nouveau marié, ou l'un des anciens, a ouvert par le *benedicite* ce long festin qu'il clora par les *grâces*, les convives, se divisant en groupes, attaquent les gamelles où la soupe leur est servie, avec non moins d'avidité que si elle devait composer tout le menu. Ces groupes sont de 6 à 8 personnes, et rappellent un usage autrefois général chez les grands mêmes, où un seul plat était commun à un ou deux couples, ce qui a donné naissance à l'expression de manger à la même écuelle. Alors aussi, riches comme pauvres, s'asseyaient à table sur des bancs, d'où est venu le mot un peu ambitieux de *Banquet*, qui a cependant, comme on voit, une assez humble origine. On sait déjà que les fourchettes sont un luxe inconnu sur les tables bretonnes ; les serviettes n'y apparaissent pas davantage, et

les assiettes même n'y ont que rarement droit de bourgeoisie. Le seul meuble dont y soient munis les convives, outre un verre et l'antique cuillère de bois, c'est un couteau; mais chacun doit apporter le sien, et l'amphytrion n'a pas à s'en occuper. Nos gens dépècent donc avec le seul secours artificiel du couteau, et en s'aidant avec plus ou moins de propreté des autres secours qu'ils tiennent de la nature, les énormes plats qui se servent après la soupe, sous les auspices de St.-Antoine, patron de la charcuterie, et de St.-Herbot, le puissant protecteur des bêtes à cornes. Ces tas de lard et de bœuf bouillis sont flanqués de gros far de sarrasin et quelquefois de froment, ce qui est alors l'indice de la richesse et le nec plus ultrà d'une noce splendide. Ainsi que dans toutes les grandes circonstances, le pain blanc a remplacé le pain noir, mais toujours ce pain blanc mal cuit et indigeste dont nous avons parlé. Le service suivant a pour base non moins immuable, un mets que nos campagnards regardent comme une grande friandise, des tripes! Aussi un repas de noce sans tripes serait quelque chose d'inoui, d'incompréhensible, ce ne serait pas un repas de noce! Par suite de cette prédilection assez singulière, il s'en consomme une immense quantité aux deux principales époques de l'année où se multiplient les mariages bretons, et les tripes qu'on vend par paire atteignent alors des prix très élevés. Après ce mets si populaire, arrive un ragoût de veau et quelquefois du poisson frit, poisson ordinairement fort commun et à très bon marché.

Pendant les premiers services on a presqu'également partagé son temps entre ces deux plaisirs auxiliaires l'un de l'autre, la table et la danse; mais avant le service qui vient ensuite et qui est le service capital, c'est-à-dire le service des rôtis, le bal se prolonge davantage, et les danseurs-gas-

tronomes semblent se démener avec plus d'ardeur que jamais, comme pour rendre à leur estomac toute son énergie, toute sa voracité, à une si intéressante période de la fête! Cependant, guidés par les deux pères, les servants, à la tête desquels continue de figurer le nouvel époux, se mettent gravement en marche, fiers d'avoir à exciter, parmi les convives, un redoublement d'appétit et de satisfaction. Les musiciens dont ils sont précédés, comme de coutume, jouent l'air spécial qui annonce le service des rôtis, et accompagnant leur *kik rost* d'étourdissantes fanfares, depuis le four même jusqu'à la table, y font accourir une foule plus avide et plus disposée que jamais à y faire honneur. Le même cérémonial se répète avec la même gravité pour une espèce de far, plus ou moins riche d'épices, comme le *pudding* anglais, et où s'engloutissent également beaucoup de raisins secs et de pruneaux. Enfin un gâteau qui n'en a que le nom, et plus mat encore peut-être que leur pain, dit pain blanc, complète ce festin pantagruélique, s'il avait besoin de complément. Quoique la table se dépouille successivement de cette surabondance de mets de résistance, comme un champ que ravageraient des nuées de sauterelles, les bouteilles se vident bien autrement vite encore que les plats. Les nouveaux mariés viennent eux-mêmes encourager les buveurs, encouragement du reste fort inutile; le verre au poing, ils font ensemble le tour de la table, trinquant à la santé de tous les convives et recueillant, au milieu des houra, leurs vœux et leurs félicitations. Mais les principaux complices d'une ivresse qui finit par devenir à peu près générale, sont tous ces servants empressés, dont le devoir est de veiller à ce que chacun boive autant que possible, et qui conspirent le plus consciencieusement du monde contre les caprices de sobriété qu'on pourrait s'aviser de leur opposer. Ils se croiraient déshonorés

si une bouteille vide s'apercevait quelque part sur la table, et plutôt que d'avoir à en rougir, ils remplacent souvent jusqu'à celles qui ne sont qu'aux trois quarts ou à moitié bues. Tout en remplissant leurs fonctions et en excitant chacun à boire, ces échansons-modèles ne s'oublient pas complètement. Ils ont d'ailleurs plus d'une occasion de saisir au vol des rasades. Ici, c'est un parent, là un ancien ami qu'ils n'ont pas vu depuis long-temps, et qui, pour renouveler connaissance, boit à leur santé, ce qui signifie qu'ils doivent vider eux-mêmes le verre qui va être aussitôt rechargé. Les convives dont l'amitié les arrête ainsi au passage leur disent : *d'ho iec'hed*, à votre santé, et ils répondent à cette politesse par celle-ci : *evit d'ho sec'hed*, buvez à votre soif. Ces phrases, qu'on peut appeler sacramentelles, sont des témoignages d'intérêt qui ont un véritable prix aux yeux de ceux qui se les donnent.

Du reste, le caractère breton se révèle tout entier dans ces sortes de repas tour à tour tristes et brutalement joyeux, tour à tour pleins de morale et de folie. Ecoutez! une musique religieuse annonce la distribution du pain et du vin qui ont été bénis en même temps que les nouveaux époux, et voilà que toute l'assemblée, la tête nue et les regards dévotement baissés vers la terre, murmure un *pater* et un *ave* pour le jeune couple, pour l'amphytrion, le cuisinier, le marchand de vin, pour tous ceux qui viennent de leur faire passer de si doux moments; et puis, comme les morts ne sont jamais oubliés, une longue suite de *de profundis* recommande au ciel tous les parents décédés depuis près d'un demi siècle. Mais dès que ces pieux devoirs sont remplis, la grange et l'air retentissent soudain de chants, de cris, de hurlements! L'un détonne en breton, celui-ci en français, celui-là en latin! Les chansons bachiques et les chants d'église se croisent, se heurtent, se confondent! c'est une confusion à étourdir la meilleure tête, c'est un concert à déchirer les oreilles les plus sauvages!



DIVERSION.

DISTRO. DIVERSION.

Fidèle à son antique cuisine comme à tous les usages que la législation et la force des choses ne battent pas trop vivement en brèche, le Breton estime infiniment plus les plats communs et traditionnels qui, pour lui, constituent un véritable repas de noce, que les mets les plus rares, pût-il se les procurer. Vous lui vanteriez en vain ce que la Bretagne produit de plus exquis, les perdrix rouges et grises de Càrhaix, les ortolans de Crozon, les huîtres de Tudy et de divers autres points de l'Armorique, qui étaient déjà recherchées il y a 2,000 ans par les gourmets de Rome; ces poissons frais et délicats auxquels le marché de Quimper, entr'autres, doit sa célébrité; les lapins succulents de Béniguet, que Louis XV, très friand de matelottes, reçut d'un gouverneur de la Bretagne avec toute la joie d'un épicurien; ces légumes enfin et ces fruits que, dans plusieurs cantons, une culture perfectionnée a, pour ainsi dire, créés une seconde fois, tant elle les a améliorés. Le plus riche comme le plus pauvre gastronome place en première ligne et veut, avant tout, ses tripes, son grossier *pudding* et ses viandes cuites au four et d'un goût si fade! Les cordons bleus du pays se perdraient de réputation en cherchant à altérer par de téméraires innovations cette cuisine nationale et uniforme, et leur habileté est surtout prônée en raison de leur exactitude à s'y conformer religieusement. Le cuisinier et la cuisinière qui ont présidé au repas de noce de Corentin, jouissaient de toute la renommée qu'assure à leurs pareils une rigoureuse fidélité aux vieilles et bonnes traditions. Pour conserver intacte leur renommée, ils n'ont pas plus oublié que de coutume à quels estomacs ils avaient affaire, et ils ont apaisé la robuste faim des convives

que pouvait seule égaler leur soif, conformément à cette routine culinaire dont ils savent qu'il ne faut pas s'écarter. Aussi tout a-t-il été trouvé excellent, et chacun a prodigué les louanges et les poignées de mains à ces deux vieux débris des anciens temps et de l'Armorique non dégénérée. Dans la satisfaction qu'ils en ressentent, ils ont quitté un moment les fourneaux rustiques, théâtre de leurs exploits, pour ajouter encore, par la représentation d'une danse comique, aux jouissances qu'on leur doit déjà ; leur succès y est également complet. Voyez comme tous ces regards, tous ces visages épanouis encouragent la bonne vieille, au menton pointu et au nez retroussé et barbouillé de tabac, qui croit à force de contorsions se donner des graces, ainsi que son partenaire, ce doyen des valets du canton qui, grimaçant un sourire où s'étale le contentement de soi-même, s'évertue à imiter les danseurs grotesques, et, entr'autres tours de force, va essayer à leur exemple de frapper trois fois en l'air son pied droit contre son mollet gauche. Quelques-uns des spectateurs singent involontairement les poses qu'à l'instar des anciens fous du roi, prend ce fou du peuple. Un meunier surtout, farceur de profession et bout-en-train de noce, cherche à parodier ce concurrent en bouffonnerie qui vient marcher sur ses brisées et qu'il mystifierait de bon cœur. Du reste, il saura prendre sa revanche, et à son tour, excitera le rire avec ces plaisanteries parfois un peu lestes qu'il colporte dans toutes les noces. Courage, dit-il en passant à Corentin, souviens-toi du proverbe : *kentoc'h e skuiz ar freil eget al leur,* (le fléau se fatigue plus vite que l'aire.) Et lorsque faisant tour à tour la guerre aux garçons et aux filles, aux maris et à leurs moitiés, il sera lui-même attaqué, lui vieux célibataire qui semble reculer d'effroi devant une femme, il répondra par cette phrase également proverbiale et tout à tout digne de nos meuniers

libertins : *ema va lod e peb unan ken am bezo bet unan !* (elles m'appartiennent toutes jusqu'à ce que j'en aie une!)

La fête marche ainsi à travers un débordement de gros bons mots et d'une gaîté que l'ivresse rend de plus en plus vive et brutale, mais au milieu de laquelle on est soudain ébloui par des éclairs d'esprit et par l'éclat des pensées les plus ingénieuses. Car nous devons d'autant moins le laisser oublier qu'on est peu disposé à le croire, la finesse est un des traits distinctifs des Bretons; c'est une vérité dont leur conduite dans les foires, leur conversation, leur littérature fournissent abondamment la preuve. Quoi de plus adroit que la manière dont un de ces discoureurs, que nous avons fait connaître, termina la lutte qu'il avait longuement soutenue contre son adversaire, devant la porte de la jeune fiancée : « Fût-elle l'héritière de la maison de Penmarc'h, finit-il par dire, depuis assez long-temps je la demande! Est-elle vierge? accordez-la; a-t-elle cessé de l'être? gardez-la! »

Connaissez-vous quelque chose de plus fin, de plus délicat que la chanson suivante dont l'idée première est pourtant fort simple?

LE MARI ET LA FEMME.

Le M. as-tu vu ce matin la femme du château? comme elle était belle à la messe! elle portait un bonnet élevé d'où pendait jusqu'aux pieds une gaze d'or et d'argent. — La F. mon mari, ils riaient et ne priaient point le bon Dieu. — Le M. et le dîner qu'ils ont fait sous l'ombrage? quel repas! quels mets! quels vins dans ces flacons! qu'ils sont heureux! — La F. mon mari, ils ne mangeaient point. — Le M. et ce bal où tu les as vus au milieu de tant de bougies, de diamants et de peintures? — La F. mon ami, ils ne dansaient point. — Le M. et ce lit de damas à grands ramages, ces draps de soie, ces balustrades, ces glands d'or? — La F. mon ami, ils ne..... ils ne sont pas aussi heureux que nous!

Cette chanson, et beaucoup d'autres qui la valent, sont l'œuvre, dira-t-on peut-être, de quelques bazochiens bretons, ou bien d'un de ces apprentis-prêtres, de ces cloarecs qui en ont improvisé un si grand nombre. Mais ces bazochiens et ces cloarecs ne sortent-ils donc pas presque tous de la classe des cultivateurs? Citons toutefois un autre exemple qui ne fait pas naître la même objection. Dernièrement, lorsque les dignes catéchumènes de la république, faute de pouvoir devenir bourreaux se faisaient assassins, et que la providence préservait si miraculeusement la royauté de leurs coups, Louis-Philippe reçut en bas-breton l'adresse que voici :

Le Conseil de la paroisse d'Ergué-Gabéric à M. Louis-Philippe, roi des Français.

Monsieur le Roi,

« L'année 1836 a été en vérité bien malheureuse pour nous; nous avons appris avec beaucoup de tristesse qu'on a failli trois fois vous tuer, et le vent du second jour de février a abattu la tour de l'église de notre paroisse. Mais par la grace de Dieu, vous êtes sorti sain et sauf de tous ces dangers-là, et nous avons la confiance que la charité des bonnes gens nous aidera à réparer notre église et notre tour. Espérons qu'à l'avenir il ne se trouvera plus personne d'assez criminel pour attenter à la vie d'un roi qui fait le bonheur de la France, et que notre tour, une fois bien réparée, le vent ne l'abattra plus et ne nous mettra pas de nouveau dans l'embarras où nous sommes. Vos humbles serviteurs du fond du cœur, et vos amis avec respect. »

Croit-on que dans les milliers d'adresses qu'à cette époque reçut le roi, il y en eût beaucoup qui valussent celle-là, et cette pétition si habilement déguisée n'est-elle pas un chef-d'œuvre de bonhomie et de finesse? Il est inutile de dire que la charité royale comprit à demi-mot.



ON PAIE LE PLAISIR.

PAEA A RER AR PLIJADUR. PAYING THE WEDDING.

Les noces de notre aristocratie rurale durant trois jours, et les divers membres des familles invitées y prenant part à tour de rôle, 2,400 convives au moins viennent successivement s'asseoir à une table de 800 couverts. La dépense serait excessive, si les Bretons n'avaient, comme on l'a vu déjà, deux vieilles maximes, dont la première n'est pas moins une sauve-garde pour leur bourse, que la seconde le témoignage d'un fond réel de générosité, savoir : qu'il ne faut jamais faire de dépense dont il ne doive résulter quelque profit, et que c'est bien assez pour celui qui donne une fête que d'en avoir le tracas et la fatigue, sans qu'il y trouve en outre une cause d'appauvrissement et même de ruine complète. Partout où se sont conservées les véritables mœurs nationales, on rougirait donc de rendre l'amphytrion victime du plaisir qu'il a procuré, et non seulement il rentre entièrement dans ses avances et déboursés, mais encore il en retire assez de profit pour qu'une solennité de famille ait quelque peu l'apparence d'une affaire commerciale et d'une spéculation véritable. Il s'en suit que chaque convive ayant la conscience qu'il boit et mange à ses frais et non au détriment de son hôte, boit et mange sans se contraindre le moins du monde, avec aussi peu de discrétion enfin que le font au bal certains jeunes gens du grand monde qui n'ont pas la même excuse; et lorsque le dîner est insuffisant ou mauvais, nos Bretons ne se gênent nullement pour se plaindre de celui qui trompe ou rationne ainsi leur faim et leur soif; c'est un droit qu'ils paieront en partant, et ils en usent d'avance dans toute sa plénitude. Voici comment se lève

cet impôt volontaire, dont l'étiquette bretonne a fait une sorte d'impôt forcé. Chaque soir, lorsqu'aux longues heures d'intempérance et de joie succède le quart d'heure moins agréable de Rabelais, les convives en se retirant trouvent les deux mariés et leurs parents rangés sur leur passage et prêts à recevoir leur écot; il est généralement d'un écu *(eur skoued)*, va quelquefois jusqu'à deux, et ne descend jamais plus bas que la pièce de 30 sous *(ar pez chwerc'h real)*. L'usage veut en outre que le nouveau couple profite aussi de ces moments de libéralité qu'il faut savoir saisir au vol dans la vie des Bretons, et chaque convive glisse dans la main du jeune époux, comme cadeau de joyeux avénement, une pièce de 10, de 20 et même de 40 sous, dont il est ordinairement remercié par un dernier verre de vin ou un petit coup d'eau-de-vie. Tout ce qui a rapport à cette double contribution nuptiale se fait avec la plus grande régularité. Dans les familles, par exemple, dont le père et les enfants doivent tour à tour prendre part à la fête, ceux-ci viennent d'abord et leur père le dernier jour seulement, afin de pouvoir s'acquitter pour eux en même temps que pour lui-même de l'impôt principal, les enfants ne payant d'ordinaire que le revenant-bon des mariés. Tous les matins on prend note du nombre des invités, d'après lequel se réglent plus tard les comptes de la journée, et deux espèces d'hommes d'affaires sont chargés de s'informer, près des convives, par qui chacun a été invité, pour que les deux familles contribuent bien exactement aux dépenses et se partagent les profits, à raison des invitations que l'une ou l'autre ont faites. Plusieurs cantons ont adopté un usage qui rend cette taxe d'autant plus productive qu'elle s'y lève sur l'amour-propre. Au milieu du repas, quelque personnage important, un

marguillier ou l'un des rois municipaux de la paroisse, appelle, une liste à la main, tous les invités par leur nom, et proclame à haute voix le chiffre auquel chacun a jugé convenable de s'imposer. Cette publicité ne contribue pas moins à rendre nos paysans généreux, que celle des journaux à rendre dans certaines circonstances les citadins bienfaisants ; car, en public, les hommes les plus parcimonieux n'oseraient faire assaut d'avarice et se résignent souvent à faire assaut de générosité. C'est à un système analogue que les fabriques de nos églises de campagne doivent leurs plus précieuses ressources ; tous les dimanches, on y lit au prône une récapitulation des offrandes avec le nom des donateurs, et, l'expérience l'a malheureusement prouvé, il y a tout profit à s'attaquer ainsi à la vanité des fidèles, plutôt que d'attendre l'effet de leurs pieuses dispositions. Un compliment en vers, souvenir confus de ceux des anciens bardes, suit ordinairement la collecte du repas de noce, et vient adoucir pour les contribuables le calice plus ou moins amer qu'ils se sont crus obligés de boire. On peut juger à la grimace que fait ici l'un d'eux, en puisant une à une dans sa vieille bourse de cuir les pièces qui composeront son écot, combien il est sensible à ces inconvénients du plaisir, et que, si en apparence il va faire taire ses regrets, en réalité il aimerait bien autrement des jouissances qu'il ne faudrait pas payer. Un autre convié accompagne de discours sans fin son offrande, et, voulant que Corentin l'accepte avec autant de gratitude que son sacrifice en paraît digne à ses propres yeux, il lui fait naïvement valoir le double au moins de ce qu'elle vaut, la pièce usée de quinze sous qu'il lui met dans la main. Corentin, qui en serait humilié si l'usage ne le dispensait de l'être, lui tire assez gauchement son chapeau en guise de remer-

ciement, tandis que son père reçoit de l'air d'un homme qui calcule si son débiteur ne se trompe pas, ce qu'un de ses invités, chef de famille, lui compte et pour lui-même et pour chacun de ses enfants.

Quittes envers l'amphytrion et le nouveau couple, les gens de la noce ne le sont pas encore envers tout le monde, et ne trouvent le passage entièrement libre qu'après avoir donné une troisième marque de leur munificence. N'a-t-on pas raison en effet de profiter d'une de ces circonstances où, bon gré mal gré, ils croient devoir se montrer généreux, pour les amener à l'être même envers les beaux-arts? car c'est le *biniaouer* et l'orchestre, dont il est le chef, qui perçoivent ce dernier impôt Les trois artistes, tantôt réunis, tantôt séparés, reconduisent chaque convive, ou du moins les plus riches, jusqu'à une certaine distance de la ferme, et, malgré les fatigues de la journée, il faut voir quelle ardeur ils retrouvent alors pour faire résonner le tambourin, la bombarde et surtout le chalumeau criard et l'outre ronflante du *biniou!* Ils espèrent que plus leur tapage musical sera étourdissant, plus on y sera sensible et mieux on les traitera. Quelques gros sous en seront le seul prix, mais souvent renouvelés finiraient par leur former un pécule assez rond, s'ils n'étaient promis d'avance au cabaret et à l'orgie.

Les comptes s'établissent et se discutent le dimanche suivant, et chacun des deux pères prélève sur le net produit une part proportionnelle à la somme qu'il a déboursée. Il arrive souvent que le bénéfice est de trois cents, quatre cents, cinq cents francs! Ajoutez-y la somme que reçoivent directement les jeunes époux, et vous reconnaîtrez qu'en résumé c'est un noble et touchant spectacle que de voir la communauté leur venir aussi généreusement en aide au moment où ils commencent leur ménage et entrent dans la vie sérieuse.



O Perrin del

Revel sc

LES DROITS DU NOUVEAU MARIÉ.

GWIRIOU AR GOAZ NEVEZ. THE RIGHTS OF THE BRIDEGROOM.

Dans les vieilles familles bourgeoises, restées fidèles à toutes les traditions du mariage classique, et qui se garderaient bien d'adopter, par exemple, le romantique usage de faire partir immédiatement après la cérémonie le nouveau couple, dont l'union s'achève ainsi sur les grandes routes; dans ces familles, disons-nous, un bal de noce est de rigueur, un bal grave et compassé, où l'amour, emprisonné dans un cercle impitoyable de contredanses, n'obtient son laissez-passer, malgré la double autorisation municipale et religieuse, qu'à une heure irrévocablement fixée, et après laquelle soupire long-temps le jeune et impatient époux, ce qui renvoie au lendemain la fin du plus beau jour de sa vie. Cette épreuve, dont gémissent si fort les citadins qui y sont condamnés, nos Bas-Bretons ont vraiment à la subir bien plus longue et bien plus dure. Ce n'est pas seulement durant quelques heures, c'est durant plusieurs jours qu'ils sont maris de droit et non de fait. Leur parrain, pendant la journée, ne les perd jamais de vue, ne les laisse jamais seuls, et le soir ils sont bruyamment reconduits sans leur femme au domicile paternel, et là, crucifiés à leur lit de garçon comme s'ils n'avaient pas encore le moins du monde le droit d'en partager un autre. Pendant qu'ils sont l'objet de cette active surveillance, la marraine de la nouvelle mariée garde de son côté, avec l'œil jaloux d'une duègne espagnole, le dépôt virginal dont elle est responsable. Le second soir on se fait encore une joie inhumaine d'exiler chacun des deux jeunes époux sur sa couche solitaire, et c'est seulement lorsque finissent avec le 3e jour des saturnales sans cesse renaissantes, que le lit clos reçoit le nouveau couple qui lui

était promis. Mais alors même la lune de miel ne se lève pas encore pour les héros ou, si l'on veut, pour les martyrs de la fête, et avant d'en voir luire les premiers rayons, il leur faudra passer par une foule de tribulations bouffonnes qu'a consacrées l'usage et dont nous parlerons bientôt.

Lorsque nous prenons ainsi en pitié le sort des nouveaux mariés bas-bretons, c'est que nous les supposons animés du tendre sentiment qui a présidé au mariage de Marie et de Corentin. Mais, il ne faut pas l'oublier, ces unions sympathiques sont ici peu communes. Il y a dans le monde civilisé des amours de bien des espèces : l'amour aveugle et passionné, qui fait momentanément de l'homme l'esclave de la femme; l'amour léger, aux ailes de gaze et aux serments trompeurs; l'amour aux transports jaloux et terribles, qui dort la main sur un poignard!.... Multiple enfin dans ses allures, c'est un protée qui apparaît sous mille formes, sous mille couleurs, sous mille aspects divers !...... Rien de pareil dans nos campagnes, où il est remarquable d'abord d'uniformité et puis par son caractère éminemment calme et propre à la vie de ménage. Lorsqu'un jeune paysan se marie, ce n'est ni une prédilection décidée qui l'y porte, ni même la nature, dont la voix lui parle plus tard qu'aux jeunes et pétulants citadins. Il obéit uniquement à l'usage, à son intérêt et surtout aux volontés paternelles. Aussi, pendant cette série de repas et de cérémonies qui précèdent ou suivent leur union, examinez ces deux êtres qui se sont adoptés pour vivre désormais d'une même existence? Ils ne se regardent ni ne se parlent, et, semblables à deux étrangers plutôt qu'à deux amants, n'ont pas même l'idée de chercher à se rendre agréables l'un à l'autre! Leur noce toutefois est pour eux un moment de bonheur ; mais c'est parce qu'on y danse, qu'on y boit, qu'on y mange tout

son saoul! Voilà sous quel aspect elle se présente avec un véritable charme à leurs yeux; le reste, ils n'y pensent point. La physionomie du jeune époux ne laisse pas plus percer le désir, que celle de la jeune épouse le trouble et l'embarras; l'un et l'autre se livrent comme leurs convives à toute l'intensité d'un appétit vigoureux, et l'un et l'autre ont raison; car la mariée accorderait toujours une préférence marquée au far et au lard sur les propos les plus galants et les attentions les plus délicates, et toutes les œillades du monde ne parviendraient pas à communiquer quelques degrés de chaleur au marié, dont la température amoureuse semble fixée au-dessous de zéro. Cette absence de toute passion, le calme parfait de ces êtres, qui ainsi que la Salamandre restent froids au milieu des flammes, contribue merveilleusement à maintenir la soumission d'îlote conjugale à laquelle est condamnée l'épouse bretonne. Comment pourrait-elle en effet se soustraire plus tard à l'hommage-lige envers la souveraineté de l'homme, elle qui ne l'essaie même pas dans ces premiers moments de bonheur qu'elle lui apporte, et où elle aurait le plus de chances d'y réussir? Du reste, bien que cette indifférence s'accroisse ou plutôt continue pendant tout le cours de la longue carrière qu'ils parcourent ensemble, et bien qu'ils vieillissent sans jamais s'adresser le moindre mot de tendresse, ni se laisser aller devant un tiers à la familiarité la plus innocente, ils n'en remplissent pas moins le but de la nature, et de leur alliance, quelque peu sentimentale qu'elle soit, on voit sortir la plupart du temps une postérité nombreuse. C'est encore l'intérêt qui préside à la naissance de leurs enfants comme il a présidé à leur mariage. Le mari sait qu'il ne peut compter positivement sur l'héritage de sa femme que lorsqu'elle l'aura rendu père, et

il calcule trop bien pour ne pas se dire que plus il sera de fois salué de ce titre, plus il aura de garanties contre le pire des malheurs qu'il redoute, celui de jamais restituer quelque portion que ce soit des apports de la communauté. Mais il a une autre raison plus forte encore pour désirer que son union soit féconde. Il a vu chez son père, chez tous ses voisins, que chaque enfant économise un valet aux chefs de famille, et qu'en conséquence plus sa femme lui donnera de rejetons, moins il aura successivement de bras à salarier dans sa ferme. Cette considération est d'autant plus puissante qu'un bon valet coûte cher en Bretagne, et qu'un enfant à élever y coûte bien peu de chose. Malheur donc, dans nos campagnes, à la femme stérile! Puisque celle même dont la fécondité y est une source de prospérité domestique, se voit traitée avec si peu d'égards, on peut juger à quels mépris est en butte l'infortunée qui trompe les plus chères espérances de son égoïste conjoint! Celui-ci s'irrite d'autant plus de se voir dans la position précaire où le laisse cette stérilité, et de perdre les avantages dont elle le prive, qu'un préjugé à peu près général dans le pays ne l'attribue jamais à l'homme et rend la femme seule responsable de ce caprice de la nature. De là quelquefois une conduite vraiment indigne, chez le mari, envers l'inutile compagne à vie qu'il ne peut congédier et remplacer comme une mauvaise servante. De là, chez la femme, ce recours aux recettes infaillibles des matrônes et des sorciers, ces pélerinages aux fontaines merveilleuses, ces neuvaines enfin et ces offrandes à tous les saints en qui la femme stérile a le plus de confiance, et particulièrement à Saint-Guénolé, dont on a déjà vu qu'en pareil cas la puissante intercession est surtout invoquée!



Réveil sc.

LE REPAS DES PAUVRES.

PRED AR BEORIEN. THE BEGGARS' MEAL.

On a vu que plus s'éloignait le moment où la jeune fille, rieuse et libre, échange son insouciance et sa liberté contre les devoirs sévères d'une épouse, plus son costume prenait la teinte de tristesse que comporte cette vie d'abnégation et de servitude qui sera désormais la sienne. Il y avait, naguères encore, quelque chose d'analogue dans les usages bourgeois de l'Armorique, et pendant les trois jours consacrés dans ses villes aux visites de noces, trois toilettes différentes et d'un éclat de plus en plus modeste, faisaient aussi passer la mariée, par une transition symbolique, de toutes les illusions que semble destiné à faire naître le costume nuptial aux réalités beaucoup moins brillantes du costume de ménage. Mais aujourd'hui ces particularités locales ne se retrouvent plus que sous le chaume; en Bretagne, comme d'un bout de la France à l'autre, les habitants des villes tendent chaque jour davantage à se modeler les uns sur les autres, et bientôt ils porteront partout la même empreinte morale. Du reste, la coutume que nous rappelons n'est pas la seule qui donne aux noces bretonnes le caractère qui les distingue. Tout y est contraste, tout y présente un mélange bizarre de pensées graves, pieuses ou brutales. D'un côté, les conviés s'y abandonnent sans réserve à leurs vices favoris; de l'autre, les prêtres, les pauvres, les morts ont également leur part de la fête, en sorte que la prière et l'intempérance, les vertus théologales et les péchés capitaux, semblent s'y disputer sans cesse la prééminence, et que la noce offre tour-à-tour l'aspect d'une orgie ou d'une cérémonie mortuaire. Au

commencement du repas les convives ont comme de coutume respectueusement attendu, quelqu'ardentes que fussent leur faim et leur soif, que la bénédiction du ciel, descendue à la voix d'un vieillard ou du marié, leur ait permis d'y satisfaire. Le repas fini, l'ivresse a fait trève à ses emportements, et a été comme suspendue pour laisser de nouveau passer la prière, qui cette fois s'est prolongée davantage; car, nous le répétons, elle n'oublie pas plus les morts que les vivants, et elle reste même assez longtemps sur le ton lugubre qui appartient aux scènes des funérailles. Et ceci n'est que le prélude d'un épisode qui, aussi triste que touchant, est le complément indispensable des noces de l'Armorique. Une 4e journée y est consacrée tout entière aux trépassés; elle s'ouvre par un service solennel auquel doivent assister les deux mariés en habits de deuil ainsi que leurs familles, et finit également par un festin où, il faut bien le dire, la tempérance ne préside pas plus qu'aux autres. L'ancienne Rome avait un usage à peu près semblable, et jetait ainsi des pensées de mort au milieu des joies de la vie.

Mais là ne se bornent pas encore les enseignements que donne la philosophie bretonne aux nouveaux époux. Non contente de leur prêcher la fragilité et le néant des choses humaines d'une manière qui rappelle cet éloquent tombeau de *Visdelou*, à St.-Pol-de-Léon, où les armoiries du noble évêque sont supportées par une tête de mort, elle les fait en outre souvenir que tout près de leurs tables si abondamment servies, il est des êtres qui ont faim, et que pendant qu'ils dansent et se réjouissent, plus d'un infortuné pleure et maudit l'instant où il fut mis au monde. La charité a donc aussi son jour dans nos joyeuses noces, ainsi que cette humilité profonde dont le Christ donna

une si sublime leçon sur le gibet de Golgotha. C'est le 3e jour que, conformément aux préceptes de celui devant qui la richesse et les distinctions d'ici-bas ne sont que poussière et vanité, mais qui a promis de tenir compte là-haut de la moindre action charitable, c'est le 3e jour que les amphytrions de la fête appellent à y prendre part tous les mendiants du canton, et qu'a lieu ce fameux repas des pauvres, où l'on ne se montre pas moins poli, moins généreux envers des hôtes en haillons qu'envers les convives endimanchés. Rien de plus curieux que la métamorphose dont l'aire offre alors le spectacle. A la place de cette réunion de dandys rustiques qui le disputaient tout-à-l'heure de luxe et d'élégance bretonne avec les petites maîtresses des paroisses voisines, voici par centaines ces lazzarroni infirmes et valides pour qui la mendicité est parfois un refuge et une nécessité cruelle, mais le plus souvent un métier et le bonheur suprême; voici ces fanfarons de pauvreté, ces Diogènes fashionables qui s'étudient à être la hideuse représentation de toutes les misères humaines; voici enfin cette population vagabonde et aux mœurs quasi-bohémiennes, qu'on rencontre sur toutes les routes, un long bâton à la main et le bissac sur le dos, qui passe sa vie à parcourir les châteaux, les fermes, les pardons surtout, versant de l'eau dans le cou et les manches des pénitents, récitant machinalement, pour quiconque les paie, des milliers de *pater* et d'*ave*, faisant résonner sur la coquille du pélerin la tête et les pieds du Christ des chapelets, et devenant pour ainsi dire la providence de tous ceux que le remords poursuit et que l'enfer menace! Autant les autres conviés de la noce ont mis de coquetterie à se parer de leurs habits les plus beaux, autant ils en mettent, eux, à venir revêtus de leurs plus misérables haillons. Ne faut-il

pas que leur extérieur inspire la pitié? Car si partout ailleurs la pitié est une recommandation assez triste, c'est elle ici qui doit leur tenir lieu d'invitation. Les gens de la noce y amènent d'ordinaire jusqu'à leurs enfants les plus jeunes; tous ces mendiants, pour avoir droit à une aussi large part que possible à la curée, s'y présentent également avec les malheureuses petites créatures qui leur doivent le jour, ou qu'ils louent, et dont ils savent si bien exploiter l'effronterie précoce! Il s'opère souvent de curieuses guérisons pendant que le ban et l'arrière-ban des gueux du pays perçoivent ainsi le denier de Dieu sur les prodigalités de la noce, et ce repas pourrait à bon droit s'appeler le repas des miracles. Plus d'un sourd y recouvre l'ouïe, plus d'un muet la parole, pour tâcher de grossir le lot qui lui revient dans cette dîme des pauvres; et maint aveugle, oubliant sa cécité, met à choisir les meilleurs morceaux un discernement vraiment surnaturel. Le nouvel époux préside lui-même aux distributions; premier serviteur de tous les convives, il regarde spécialement comme un pieux devoir de servir ceux que lui a amenés leur misère, et, jaloux de les satisfaire complètement, le brillant et riche marié semble être aux ordres de cette ignoble foule de dîneurs déguenillés. Ceux-ci, accoutumés à s'entendre appeler les hôtes de Dieu, reçoivent sans beaucoup de reconnaissance et comme des gens qui connaissent leurs priviléges, le bienfait de ce festin extraordinaire, dont les débris les nourriront pendant deux ou trois jours, et c'est tout au plus si, dans la prière qu'après avoir été rassassiés ils adressent au ciel pour la prospérité des nouveaux époux, il y a quelque chose de plus senti et de moins machinal que dans celles qu'ils ont l'habitude de jeter au passant sur les grandes routes!



O Perrin del. Reveil sc.

LA GAVOTTE DES PAUVRES.

GAVOTTEN AR BEORIEN. THE BEGGARS' DANCE.

Cet hommage rendu par la richesse à la pauvreté, ces saturnales de tous les mendiants du canton suivent à peu près les mêmes phases que celles des autres convives de la noce. Après le cri de la faim, celui du plaisir, après le banquet, la danse! Les miracles y continuent, y deviennent même plus nombreux que pendant le repas. Voyez-vous le bossu leste et malin qui a pris pour partenaire l'une des plus élégantes jeunes filles de la paroisse, laquelle tient de la main gauche un autre danseur déguenillé qui fait avec aisance et vigueur l'espèce de saut de carpe de la gavotte bretonne? Eh bien! ces deux mendiants étaient tout-à-l'heure deux culs de jatte! Ils vivent ordinairement de la pitié qu'inspirent les infirmités qui les clouent au sol; mais excités par un dîner copieux, ils n'ont pu résister au séduisant appel du *biniou*, et, recouvrant comme par enchantement l'usage de leurs membres, ils ont laissé là leurs béquilles et se sont précipités avec ardeur vers la danse.

C'est presque une obligation pour les gens de la noce que de prendre part à cette gavotte des pauvres, et l'on trouverait très-mauvais que les principaux personnages eux-mêmes eussent l'air de vouloir s'en dispenser. Les nouveaux mariés donnent l'exemple, et voici Corentin qui fait de vives instances près de la doyenne des mendiantes pour avoir l'honneur de danser avec elle. La vieille lui objecte son âge et sa faiblesse, et cède toutefois à ses prières et à celles de Marie, qui va figurer elle-même avec l'une des notabilités de cette multitude en guenilles.

Les droits et priviléges de nos mendiants, la place qu'ils se sont faite dans la civilisation armoricaine, témoignent

assez que la semence de l'Évangile n'est pas tombée chez nous dans une terre ingrate, et que la charité peut être appelée une vertu bretonne. Mais, comme nous l'avons fait observer, cette vertu, mal comprise, est devenue pour le pays une plaie véritable. Les mendiants, formant bientôt une sorte de corporation, y ont propagé de dégradantes habitudes et discrédité le travail, lorsque la lenteur naturelle des habitants demandait au contraire à être stimulée et leur apathie vivement combattue. De là une population considérable résignée à vivre sans feu ni lieu, pourvu qu'elle vive sans rien faire. De là aussi d'immenses terrains incultes auxquels les bras ne manquent pas moins que les engrais et les capitaux. Plus la Bretagne abandonne les voies où l'Europe entière marchait avec elle au moyen-âge, plus cette constitution de la mendicité y paraît une anomalie et y présente de dangers réels. Si jusqu'à présent, en effet, sa langue inconnue l'a préservée, comme une autre muraille de la Chine, de l'invasion des principes destructeurs qui ont ailleurs transformé des hommes ignorants et simples, non en philosophes, ainsi qu'on l'espérait follement, mais en singes et en tigres, qu'arrivera-t-il lorsque le frein religieux et le prestige des anciennes mœurs n'arrêteront plus ces tribus parasites et vagabondes qui, aujourd'hui même, sont souvent menaçantes et jettent l'effroi au sein des fermes qu'elles mettent à contribution ?

On ne saurait donc souffrir plus long-temps un état de choses, très-favorable sans doute à la poésie et aux romanciers, mais qu'ils doivent se résigner, quelques regrets qu'il puisse leur en coûter, à voir sacrifier aux nécessités peu dramatiques de l'époque. Chaque époque a les siennes, et doit à des caractères spéciaux sa physionomie et son renom. Tel siècle a été remarquable par son esprit guerrier, tel autre par

l'amour des beaux-arts ou son ardeur de prosélytisme religieux, et ce qui distingue particulièrement l'ère nouvelle où nous entrons, c'est un vif besoin de bien-être matériel et moral, c'est une disposition généreuse à le faire descendre jusqu'aux derniers degrés de l'échelle sociale, en accoutumant les masses à le conquérir par des moyens d'ordre et de sagesse jusqu'à présent inconnus d'elles. On voit que la mendicité n'a pas sa place dans un pareil système, et qu'il ne saurait triompher sans qu'elle disparaisse. Tant que les paysans ont été serfs, ou, lorsqu'après un commencement d'émancipation, ils sont encore restés écrasés sous des charges inégales, il était naturel que les privilégiés qui s'étaient fait une si large part dans les avantages de la communauté, assurassent aux prolétaires déshérités ou à peu près du fruit de leurs travaux, et par conséquent dégoûtés de travailler, le pain de l'aumône, lorsqu'ils pouvaient l'aller mendier, et un asile, lorsque la vieillesse ou la maladie leur enlevaient même la triste ressource de vivre en vagabonds. Mais si la société, constituée comme elle l'était alors, devait une rente aux oisifs et aux mendiants qu'elle avait faits, si l'aumône et l'hôpital étaient l'indispensable corollaire d'un tel ordre de choses, c'est avec d'autres matériaux que se consolidera l'édifice social qui s'élève sur les débris de l'ancien régime. Chacun y ayant, avec la liberté du travail, la pleine jouissance de ce que son travail peut produire, n'a plus le droit de demander à être nourri et hébergé aux frais de qui que ce soit. Mais cette liberté précieuse n'a pas encore paru suffisante au zèle philantropique et éclairé de notre époque; et, en effet, dans ces temps de transition, il fallait, après la leur avoir donnée, faciliter aux classes pauvres le passage de la misère à cette première aisance qui est un si puissant encouragement à marcher dans de meilleures voies. De là le bienfait de toutes ces

institutions qui, depuis le berceau jusqu'à la tombe, entourent des soins les plus intelligents l'enfant, l'homme, le vieillard, autrefois condamnés au besoin et à l'abrutissement. De là ces salles d'asile où commencent à se former de jeunes cœurs ouverts à toutes les impressions, et qui, faute de guides, se gangrénaient jadis au souffle des mauvaises passions qu'engendrent l'oisiveté et la misère. De là ces écoles gratuites d'enseignement, où se puisent les connaissances indispensables aux plus humbles professions, et d'où les natures exceptionnelles, lorsqu'elles s'y manifestent, peuvent prendre l'essor pour s'emparer du rang qui leur appartient dans l'aristocratie nouvelle, celle qui est marquée du sceau de Dieu même, celle du mérite! De là enfin, ces ateliers de travail, ces lazarets contre la paresse, et tout près ces caisses d'épargnes qui ne laissent plus de prétextes à l'imprévoyance et à la dissipation, et dont l'aspect seul jette dans l'âme, non l'inquiétude fébrile du besoin, mais ces salutaires préoccupations de l'homme qui songe à son avenir et à celui des siens. C'est avec ces éléments déjà éprouvés et ceux qu'étudie encore une société qui se régénère, qu'il faudra combattre ce protée aux mille formes, cette mendicité si profondément entrée dans les mœurs du pays. Du reste il y aura eu cela d'heureux à ce que la Bretagne soit restée à l'arrière-garde, c'est qu'elle pourra profiter de l'expérience des autres, et éviter les fautes et les excès qui ont été commis à la recherche de la nouvelle terre promise. D'un autre côté, ses habitudes de charité lui rendront peu sensibles les sacrifices à faire. Avec les secours éphémères et dépravateurs qu'elle prodigue, elle pourra soulager les mêmes besoins matériels qu'aujourd'hui, mais d'une manière beaucoup plus durable et en produisant un bien moral dont elle ne s'était pas encore occupée.



FIN DE LA FÊTE.

DIVEZ ANN EURED. THE END OF THE FEAST.

Chacun payant son écot, les gens de la noce trouvent tout naturel, non-seulement de satisfaire et au-delà leur appétit, mais encore de ne rien laisser après eux des provisions accumulées à leur intention; elles leur appartiennent, il faut qu'ils les épuisent coûte que coûte, et ils veillent particulièrement à ce que toutes les barriques ne soient abandonnées que vides de leur dernière bouteille.

Avec de pareilles dispositions et tout ce qu'on sait des habitudes bretonnes, on peut facilement s'imaginer ce que doit être la fin d'une noce, telle que celle à laquelle nous venons d'assister. Il ne s'agit pas en effet d'une de ces réunions réservées jusque dans leurs folies, où l'on semble toujours se battre les flancs pour s'amuser, mais de gens décidés à être heureux à tout prix, et particulièrement au prix de leur raison; ce n'est pas enfin l'apparence menteuse de l'orgie, c'est bien l'orgie elle-même avec ses joies sans frein, ses clameurs, ses disputes, sa brutalité! l'orgie où vous vous imaginez que la maison tourne, que les arbres valsent et que vos voisins sont toujours prêts à tomber, parce que vous l'êtes vous-même! l'orgie où vous dansez, chantez, frappez et êtes frappé, sans en avoir la conscience; où tout rappelle cette chanson bretonne qui dit, en parlant de nos jeunes filles : *faudrait-il traverser l'enfer, elles iraient danser!* où tout rappelle encore mieux cette autre chanson bretonne d'un rival inconnu du menuisier de Nevers, qui s'écrie, dans son exaltation bachique : *je voudrais plonger ma tête dans une barrique pleine pour y nicher mon âme comme dans un paradis!*

L'épisode que nous avons sous les yeux donne une idée des scènes de tumulte et de désordre dont la ferme devient

alors le théâtre. Pendant qu'entraînée à quelques pas de là dans une sorte de courant électrique, la gavotte furieuse, frénétique, serpente et tourbillonne en exhalant sur son rapide passage une vapeur chaude et passionnée ; pendant que luttant contre la bruyante harmonie du *biniou*, de la bombarde et du tambourin, des chanteurs à la voix stentorique, forment une dernière ronde, ronde étrange comme une ronde de sabbat où, sur un air triste, on rit, on est hors de soi, on boit à longs traits le délire ; pendant enfin que cette fièvre des danseurs s'épuise dans ses dernières convulsions, voici quelques buveurs avec lesquels la doyenne des mendiants s'est attablée sans plus de façon que de coutume, et qui, maîtres encore ou à peu près de leur raison, cherchent à la noyer dans ce qui leur reste de bouteilles à vider. Derrière eux deux groupes plus prompts à se précipiter dans cette ivresse qui est pour tous le dernier terme du bonheur, y ont puisé ces dispositions querelleuses et cette ardeur de bataille qu'elle manque rarement d'éveiller chez les Bretons, et qui donnent trop souvent à leurs noces une triste ressemblance avec celles de Pirithoüs. On a vu combien ils sont terribles dans ces moments de colère aveugle ! ils font alors arme de tout, et ici c'est la bouteille qui remplace le *penn-baz*, et retentit à coups redoublés sur leurs crânes, heureusement si épais et si durs. Les Cornouaillais, en pareil cas, ont surtout l'habitude de frapper ainsi sur la tête, sur *le baptême*, comme on dit dans le pays, ce qui leur y a fait une réputation de brutalité qui vraiment n'est pas usurpée. Dès qu'ils sont ivres, à la rudesse des paroles et aux combats de l'esprit succèdent bientôt des combats plus dangereux, et le trait satyrique se change en une arme meurtrière qui, au lieu de piquer, assomme. Cela arrive d'autant plus vite que les Bretons, comme tous les peuples encore peu policés, aiment beaucoup les ex-

pressions proverbiales et font un très fréquent usage de sobriquets, usage qui presque toujours dégénère en abus. Ces sobriquets, soit qu'ils s'adressent aux individus ou indistinctement à tous les habitants d'une ville, d'une commune, etc., impliquent ordinairement une injure, un reproche, ou tout au moins tendent à les rendre ridicules, et deviennent une source féconde de querelles et de rixes. C'est ainsi qu'ils appellent ironiquement *penn sardin*, tête de sardine, l'habitant de Douarnenez, ville qui pêche et consomme une si énorme quantité de ce poisson; *penn eok*, tête de saumon, l'habitant de Châteaulin, où le saumon était une richesse si commune avant les travaux de canalisation de l'Aulne, que les domestiques, en entrant dans une maison, stipulaient toujours qu'ils n'en mangeraient à leur dîner que trois fois par semaine; *blohic*, l'habitant du pays de Vannes, désignation burlesquement tirée de *bloh*, tout, qui est un mot particulier au dialecte qu'on y parle. Le véritable nom des Vannetais est *Gwenedad*, c'est-à-dire habitant du pays au blé blanc, sorte de blé qui y abonde. Un vieux proverbe dit : *sod evel eur Gwenedad, brusk evel eur C'hernevad, laër evel eul Leonard, traitour evel eur Tregoriad;* bête comme un Vannetais, brutal comme un Cornouaillais, voleur comme un Léonard, traître comme un Trégorrois. Si l'on prenait à la lettre cet arrêt de la prétendue sagesse des nations, on aurait une idée fort triste et en même temps très fausse des Bretons. Le Trégorrois n'a pas ce caractère des Italiens du moyen-âge que lui prête ce proverbe menteur. S'il se distingue de ses compatriotes, c'est surtout en ce qu'il est plus sociable, plus francisé qu'eux; d'un autre côté, les Léonards, loin d'être enclins à se laisser tenter par le bien d'autrui, sont de très honnêtes gens, remarquables par leur gravité et leur esprit religieux. L'injuste accusation dont ils sont devenus l'objet date du mauvais tour que joua l'un des leurs à St.-Corentin, en enlevant un morceau de

son poisson miraculeux. Ce méfait, quelque répréhensible qu'on puisse le trouver, devait-il donc être expié pendant des siècles au prix de la réputation des descendants du coupable? Le Vannetais enfin n'est pas plus dépourvu d'intelligence que les autres Bretons; c'est presque le Cornouaillais, mais le Cornouaillais encore plus tenace, plus énergique et surtout plus sombre dans sa turbulence. Du reste, suivant le docteur Edwards, qui a fait une étude spéciale de la différence des races, celle de la Cornouaille doit appartenir à la souche des Celtes-Ibères. La conformation de sa tête accuse, comme la leur, un développement remarquable des facultés perceptives. La figure est généralement oblongue, et une énorme distance sépare le menton du nez qui est très prononcé. Souvent, chez la femme surtout, l'œil est fendu en olive. Cette race cornouaillaise diffère spécialement de la race du Léon par un buste plus long que les jambes, tandis que les Léonards portent un buste très court sur des jambes d'une longueur disproportionnée. Ceux-ci, dont les traits d'ailleurs sont beaux et réguliers, rappellent par les saillies de la face les grands souvenirs d'une race indomptable qui passe pour descendre des Kymeris, peuplade de la Grande-Bretagne, que les Saxons, qui avaient soumis l'île entière, ne purent parvenir à soumettre. La 3e race dont le type puisse être précisé, est celle des habitants des montagnes et des régions centrales qui les premiers ont occupé le pays. Leur taille est plus ramassée, et leur physionomie moins noble que celle des Kymeris. La force musculaire se révèle chez eux par un cou gros et court, et par des joues qui font saillie et se dessinent à angle droit. Leur front est peu élevé, et ils ont généralement la mâchoire inférieure proéminente, le menton carré, les lèvres épaisses, et les yeux enfoncés dans leur orbite. Il y a beaucoup d'analogie entr'eux et ce que furent les anciens peuples pasteurs.



O. Perrin del.

Reveil sc.

LE COUCHER DE LA MARIÉE.

KOUSKED AR PLAC'H NEVEZ. THE GOING TO BED OF THE BRIDE.

Nous n'avons pas dit encore avec quelles ressources Corentin et Marie vont entrer en ménage, et les espérances de fortune que doit réaliser pour eux l'avenir. Outre les économies qu'ils ont faites l'un et l'autre dès leur jeune âge, et sans parler du revenant-bon de la noce et des cadeaux offerts par leurs parents les plus riches, et où s'est trouvé pour eux un commencement de troupeau, ils ont eu chacun une dot de six cents écus, et apportent de plus à la communauté un trousseau consistant, pour Marie, en douze coiffes, douze jupes de diverses espèces, une demi-douzaine de jupons et autant de corsets, et, pour Corentin, en deux chapeaux, trois bonnets de laine, six *bragou*, trois *jupens* et une douzaine de gilets; outre, pour l'un et l'autre, douze chemises, douze mouchoirs de poche, une paire de souliers et deux paires de sabots.

La position des jeunes mariés bretons varie selon les lieux, mais rentre ordinairement dans l'une des catégories suivantes : ou ils louent immédiatement une ferme plus ou moins considérable, qu'ils font valoir avec la fortune qu'ils ont en partie économisée eux-mêmes et dont leur mariage vient d'arrondir le chiffre; ou ils s'associent avec l'un des deux pères et lui confient leurs fonds en prenant au besoin sur ses propriétés une bonne et solide hypothèque (c'est là une précaution que ne paraissent jamais remplacer suffisamment à leurs yeux les liens du sang et la tendresse paternelle); ou enfin, cette espèce de cession de biens dont nous avons déjà parlé et qu'on appelle *démission*, leur assure la jouissance anticipée de l'héritage de leurs parents, et, très jeunes, leur donne presque l'importance que ceux-ci avaient acquise

dans la paroisse. Les associations ou plutôt, suivant l'expression du pays, les *consorties*, sont surtout en usage dans le Léon, et les démissions dans la Cornouaille. Nous avons dit quel est le côté fâcheux des démissions, c'est d'être la source d'une mauvaise foi et d'une ingratitude odieuse; c'est de mettre la nature aux prises avec l'intérêt chez des hommes trop enclins à écouter ses inspirations; c'est de présenter l'immoral et douloureux spectacle de vieillards qui se sont dépouillés de tout en faveur de leurs enfants, et que ceux-ci privent chez eux non-seulement de soins et d'égards, mais même du nécessaire! On remarquera cependant que cette coutume des démissions est favorable à l'emploi le plus avantageux des forces des cultivateurs aux divers âges de la vie, et qu'elle arrache à une inactivité préjudiciable aux intérêts généraux de jeunes hommes dont l'énergie vaut seule un capital. Mais il faudrait, nous le répétons, que cette coutume fût modifiée de manière à garantir aux parents démissionnaires une vieillesse paisible et respectée, puisqu'on ne peut compter, chez leurs enfants, sur cette solidité de principes qui serait en pareil cas la meilleure des garanties. Dans l'autre système, celui des associations ou fermes en consortie, il y a cet avantage, qu'on y trouve réunis et concourant au même but, l'âge de la force et celui de l'expérience; mais comme ces exploitations se font ordinairement d'après des conventions tacites et sans aucun acte obligatoire et synallagmatique, c'est le chef de famille qui règle et décide à sa guise ce qui revient à chacun, répartition arbitraire qui est trop souvent une source d'injustices et de haines dans les familles. Celles qu'on cite comme les plus unies ne font ces partages qu'une fois ou tout au plus deux fois par an. Celles au contraire où règnent la défiance et la désunion celles surtout dont l'autocrate naturel, soit par faiblesse ou inca-

pacité, a compromis sa puissance morale et laisse flotter au hasard les rênes de la ferme, ont plus fréquemment recours à la répartition de leurs profits, tous les mois par exemple, quelquefois toutes les semaines, ou même après chaque marché. Du reste cet usage, qui dans certaines communes a pris une telle extension que chaque associé a sa spécialité dans les travaux de la ferme, l'un s'occupant exclusivement du bétail, l'autre des labours, celui-ci des foires, etc.; cet usage peut exiger, et souvent exige des règlements de compte très compliqués et très difficiles, et l'on doit penser combien l'absence totale d'instruction et l'impossibilité de tenir des écritures en règle ouvrent alors de portes à la chicane et à l'intervention ruineuse des notaires de campagne; c'est une des sources de leur toute-puissance.

De ces habitudes des familles bretonnes à leur manière d'hériter, la transition est naturelle. Une chose vous frappe d'abord dans leurs idées sur la transmission de la propriété, transmission si curieuse à étudier chez les divers peuples, et qui y exerce tant d'influence sur la marche de la civilisation; c'est qu'en Bretagne la loi des successions a de tout temps dérogé dans un intérêt social au droit naturel qui est incontestablement un partage égal entre les enfants du même père, et que tantôt les aînés, tantôt les cadets ont été ou sont encore avantagés afin de conserver intact le chef-lieu patrimonial. Suivant le droit de *quevaize*, la tenue passait en succession directe au dernier né des enfants mâles, et s'il n'y avait que des filles, à la plus jeune. Cette loi remarquable, que Montesquieu dit originaire de la Bretagne même ou de la Germanie, n'avait pas moins pour but l'utilité publique que l'intérêt des familles. Le pays était alors couvert de landes immenses

dont on ne voit encore que trop de vestiges, et les colons qui recevaient de nouvelles investitures à domaine congéable, y envoyaient leurs aînés former des établissements avec une certaine quantité de bétail; c'est ce que signifie le mot *quevaize*, formé de *ké d'ar maez*, va aux champs. Le dernier des enfants, resté avec son père, devenait donc son unique héritier, et c'est le juveigneur qui jouissait ainsi du droit d'aînesse. Cet état de choses devait cesser lorsque le désert ne reculerait plus devant la charrue du colon, et plus tard ce fut l'aîné, et c'est encore lui de nos jours, dans les cantons les plus florissants, que le père de famille laisse maître des lieux qu'il cultivait à titre de fermier ou de propriétaire. Mais il ne s'agit pas dans le système breton comme dans l'inique législation de l'ancien régime, d'enrichir un seul des dépouilles de tous; l'aîné hérite ici à titre onéreux : il doit à ses frères et sœurs leur entretien, du travail et un capital, lorsqu'ils s'établissent. La préférence conditionnelle dont il est l'objet a pour but d'arrêter, sans commettre d'injustice, le morcellement funeste de la propriété territoriale, de maintenir dans la famille un centre de réunion, un point d'appui sur lequel puissent compter au besoin tous ses membres, et de favoriser par là cet esprit d'agrégation et de perpétuité qui double encore l'amour du sol natal et rend plus sacré le dépôt de l'honneur paternel. Qu'on y réfléchisse, et l'on reconnaîtra que nos Bretons opposent une résistance pleine de bon sens à cette extrême division des terres qui, en créant de toutes parts d'égoïstes individualités, et en ajoutant la mobilité territoriale à la mobilité naturelle au caractère français, empêche que rien se fasse dans des vues de stabilité et d'avenir, et finirait, en France, par réduire la société en poussière sociale.



O. Penguin del. — Reveil sc.

LA SOUPE AU LAIT.

SOUBEN AL LEAZ. BREAD AND MILK.

Nous nous sommes habitués à nous écarter de notre route toutes les fois que nous apercevons, même de loin, quelque lumière à recueillir sur les mœurs et les idées de nos vieux Celtes, et cette habitude vagabonde nous a fait retarder le moment de lever l'interdit jeté sur la couche nuptiale de Corentin et de Marie. L'impatience amoureuse d'un marié citadin ne s'accommoderait guères de tels délais; mais celle d'un marié breton est, comme nous l'avons dit, de meilleure composition; et bien que, sous ce rapport, notre héros soit une exception et l'un des amants les plus passionnés que l'Odet ait jamais vus sur ses rives, il n'en est pas moins l'esclave résigné des vieux usages du pays, et prêt à subir tous les retards qu'y commande l'étiquette aux nouveaux époux. Il a donc fait à monsieur le bon Dieu *(ann autrou Doué)* le sacrifice de la première nuit de ses noces; la seconde a été consacrée à la bonne Vierge, et il n'ignore pas que si la troisième est censée lui appartenir (et dans certains cantons ce n'est que la quatrième, la troisième y revenant de droit au patron du marié), les farceurs de profession qui l'entourent, fidèles aux bouffonneries traditionnelles des noces, le forceront très probablement à en faire hommage à Saint-Joseph ou à quelque représentant breton de la continence chrétienne. Du reste, plus d'un jeune mari ne borne pas son sacrifice aux trois jours de rigueur, et le prolonge par dévotion, soit volontairement, soit pour obéir aux prescriptions du confessionnal. Il s'écoule ainsi parfois quinze jours,

un mois et même plus sans que la lune de miel commence.

Corentin qui, les trois jours précédents, veuf avant d'être mari, avait regagné seul le domicile paternel, attendait, retenu par son parrain, que l'heure du lit clos eût enfin sonné pour lui. Marie, entièrement vêtue de blanc, y avait été conduite par sa marraine qui, en l'y installant dans son costume virginal, lui prodigue ses recommandations, au milieu du bavardage de ces inévitables commères pour qui toutes les particularités d'un mariage, d'une naissance ou d'un enterrement, sont de véritables bonnes fortunes. Lorsque le troupeau femelle eut, en ricanant, cédé la place à Corentin, un silence solennel régna dans la maison, et soudain fut interrompu, non moins solennellement, par une de ces prières éloquentes dont la religion accompagne, ici surtout, chaque circonstance qui marque dans la vie. Le *Veni Creator*, entonné par un des anciens et répété par toutes les bouches, fit pieusement retentir les échos de la ferme, et y ramena un moment les esprits aux pensées graves et sévères. Mais à peine ce nouvel et dernier intermède religieux fut-il achevé, à peine Corentin, s'emprisonnant avec Marie dans le lit clos, en eut-il fait glisser le panneau mobile dans ses coulisses, qu'un bruit confus de chuchottements et de rires étouffés annonça l'irruption des farceurs et la grotesque cérémonie de la soupe au lait. La voici qui arrive en triomphe! A la tête des assaillants, le meunier, bout-en-train expérimenté, se démène et donne ses ordres comme un général à ses troupes. Quatre farceurs subalternes portent sur une civière le mets symbolique, et bien que les deux époux sachent qu'on leur a préparé un repas impossible, ils doivent paraître l'ignorer, et se prêter à cette

comédie toujours la même et toujours en possession de la faveur bretonne. Aux premiers efforts qu'ils font pour manger de cette soupe, des rires jusqu'alors retenus éclatent de toutes parts et ébranlent la maison de leur joyeux tonnerre : c'est que les cuillers qu'on leur a mises entre les mains sont percées de part en part et leur arrivent toujours vides à la bouche! Ce n'est pas la seule malice dont l'épisode de la soupe au lait vienne égayer les spectateurs ; un fil invisible y réunit tous les morceaux de pain en chapelet, et lorsqu'on veut en saisir un, on attire tous les autres. Aussi l'hilarité redouble dès que le couple mystifié, cédant aux pressantes invitations qui l'étourdissent, essaie, après avoir voulu inutilement goûter la partie liquide de cette soupe, de s'attaquer à ce qu'elle contient de solide; il faut prendre tout ou rien, et naturellement finir par y renoncer. Quels éclats de rire alors, quelle maligne satisfaction excitent les vains efforts et la confusion des deux victimes! Mais elles seraient trop heureuses si leurs joyeux persécuteurs se bornaient à la mystérieuse plaisanterie de ce repas négatif. Ne faut-il pas maintenant la bénédiction d'un Dieu qui, s'il a été chassé du ciel, n'en est pas moins tout-puissant sur la terre et particulièrement en Bretagne? Ne faut-il pas que le lit nuptial ait aussi sa consécration bachique? Voyez-vous ces échansons qui demandent le mot d'ordre au farceur en chef? Ils vont tout-à-l'heure assaillir à leur tour nos deux patients, et leur bonheur sera sans égal si, à force de porter au mari des toasts, et d'obtenir qu'il leur en fasse raison, ils parviennent à le plonger dans une ivresse complète, et laissent en partant sa femme adossée, pour

la première nuit de ses noces, à une sorte de brute qui dort du sommeil tourmenté, mais profond, de l'orgie, et remplit grossièrement le lit clos de ses incommodes ronflements.

Ce lit, dans plusieurs cantons, semble être alors devenu banal; on y jette tour-à-tour, soit en tiers, soit à la place du mari qu'on en arrache, les vieillards comme les jouvenceaux de la noce, mais en tout bien tout honneur, et sans y laisser chacun d'eux renfermé plus d'une ou de deux minutes. Dans certains cantons, les nouveaux époux sont livrés pendant toute la nuit à la sévère surveillance du garçon et de la fille d'honneur qui, entièrement vêtus, doivent rester couchés entr'eux jusqu'au lendemain. Ailleurs il se passe quelque chose de plus bizarre encore; après avoir introduit le nouveau couple dans le lit nuptial, le garçon d'honneur, lui tournant pudiquement le dos, fait sentinelle, une lumière à la main, et ne doit quitter son poste que lorsqu'elle lui brûle les doigts. Dans quelques communes enfin, on donne des noisettes à la mariée pendant toute la nuit. « Les noix, dit Cambry, étaient, chez les Romains, l'emblême du mariage à raison de la double enveloppe qui renferme son fruit, image de celle où l'enfant est emprisonné dans le sein de sa mère. La dure enveloppe des noisettes offrait peut-être un autre emblême aux Celtes. »

Nous mentionnerons encore un de leurs vieux usages, celui des pleureurs qui, installés dans la chambre nuptiale, avaient la singulière mission de pleurer toute la nuit la virginité de la mariée. Cet usage a aujourd'hui entièrement disparu.



O. Perrin del.   Reveil sc.

LES ÉPINGLES DE LA MARIÉE.

SPILLOU AR PLAC'H NEVEZ. THE BRIDE'S PINS.

Le vendredi, la ferme est rentrée dans son calme habituel, et Corentin a commencé sa vie de ménage. Il a été bon fils, il sera bon époux, mais à la mode de Bretagne, c'est-à-dire sans qu'il y paraisse et qu'on s'en doute, et comme si pour lui, de même que pour les autres, le mariage avait été le tombeau de l'amour.

Cependant la royauté passagère de la jeune épouse et toutes les apparences du bonheur digne d'envie qu'elle doit goûter, réveillent alors chez plus d'une jeune fille des désirs et des espérances qui ont fait naître une innocente et fructueuse industrie. Les épingles de la mariée sont exploitées comme un précieux talisman qui assure des maris à toutes celles que font soupirer en secret, et quelquefois tout haut, les ennuis du célibat et la crainte de mourir vieilles filles. Depuis un temps immémorial, du reste, les jeunes Bretonnes ont imaginé plus d'un moyen de se croire, sinon de se mettre à l'abri d'un pareil malheur. Si elles peuvent, lors des feux de la Saint-Jean, en visiter neuf avant minuit, elles sont certaines de se marier dans l'année. Or, c'est là pour elles une facile et agréable tâche à remplir; car, nous l'avons dit, ces feux autour desquels on court danser, s'allument chez nous par centaines, par milliers! la terre de Bretagne, pendant quelques heures, brille alors d'autant de points lumineux que le firmament d'étoiles. Mais ce n'est pas la seule ressource des pennérès qui attendent et ne voient pas venir un mari; mainte fontaine, questionnée sur ce sujet intéressant, satisfait par ses oracles leur avide curiosité. Celle de Bodilis, par exemple, leur dit miraculeusement si elles se marieront dans l'année; cette même

fontaine rend des oracles d'une nature encore plus délicate : elle répond à l'amant qui lui demande si sa maîtresse est innocente et pure. A cet effet, il dérobe à celle-ci l'épingle qu'elle porte le plus près du cœur et la pose sur la surface de l'eau ; l'épingle s'enfonce-t-elle? malheur et damnation!.... surnage-t-elle au contraire? toutes ses craintes sont dissipées.

On peut voir par ces exemples et par tous ceux que nous avons donnés dans le cours de cet ouvrage, combien l'imagination exerce d'empire sur les populations de nos campagnes, et dans quel monde fantastique vivent ces hommes que l'on croit entièrement absorbés par un travail abrutissant et des préoccupations toutes matérielles ; le peuple breton est encore tel qu'un enfant bercé par les contes de sa nourrice, et qui a grandi sans autre nourriture intellectuelle. Malgré tous les détails où nous sommes entrés à cet égard, il est une foule de croyances et d'idées quelquefois poétiques et souvent bizarres, que nous n'avons pas eu l'occasion de mentionner, et avant de toucher au terme de notre course, nous allons nous arrêter un moment pour en enregistrer encore quelques-unes parmi les plus curieuses et les plus populaires.

Bien que même à la clarté du soleil les prodiges abondent en Bretagne, c'est naturellement pendant la nuit qu'elle est surtout la terre des apparitions et des fantômes ; c'est alors que les couriquets, ces nains si difformes et d'une vigueur surnaturelle, font danser jusqu'à la mort ceux qui ont le malheur de les rencontrer. C'est alors que se voient ou s'entendent le *buguel noz*, l'un des spectres les plus redoutés du pays, qui, vêtu de blanc et déjà d'une taille gigantesque, croît encore au fur et à mesure qu'on l'approche ; la *scrigerez noz*, ou crieuse des nuits, qui vous poursuit en poussant des gémissements plaintifs ; les *kannerezed noz*, ces terribles la-

vandières qui invitent les passants à tordre leur linge, leur rompent les bras s'ils le font de mauvaise grâce, et les noient s'ils s'y refusent : ce sont des âmes souffrantes. Nous mentionnerons encore, comme un objet d'effroi pendant la nuit, les *loups-garous*, pêcheurs métamorphosés en loups pour être restés plus de dix ans sans approcher du tribunal de la pénitence; le *barbet noir* des montagnes d'Arès, qui garde d'immenses trésors, mais qui conduit aux antres du sabbat ceux qui osent le suivre, à moins qu'ils ne se hâtent de faire le signe de la croix; la *musette aérienne*, qui retentit au sommet de ces montagnes sauvages ou sur les îles désertes de la côte, sans qu'on ait jamais pu voir celui qui en joue, et rend des sons qui n'ont rien de terrestre et ressemblent à un écho affaibli de l'autre monde; enfin le *karikel ankou*, le redoutable charriot de la mort qui, escorté de squelettes et traîné par des oiseaux funèbres, fait entendre le bruissement lugubre de ses roues et luire son linceul prophétique près de la demeure d'où une âme va s'envoler!

Ainsi que les oiseaux de proie, l'hermine et la belette inspirent aux Bretons une terreur superstitieuse. Lorsqu'un de ces animaux expire, malheur à la personne sur laquelle il jette son dernier regard! elle mourra dans l'année. Les crapauds font également naître de ridicules frayeurs; si l'on essaie d'en tuer un et qu'il ne meure pas, on est attaqué de la fièvre et l'on ne peut guérir qu'en allant l'achever. Une vieille femme qui file sur le bord de la route doit arracher le lin de son rouet, ou bien la voiture qui passe versera immanquablement. Le meilleur parti qu'ait alors à prendre le charretier, c'est de la faire verser dans un bon endroit, pour éviter qu'elle ne verse dans un endroit dangereux. Chaque ménage conserve précieusement un tison arraché aux feux de la St.-Jean, et lorsqu'un incendie se déclare,

on y lance ce tison pour l'éteindre. La bûche de Noël possède des propriétés non moins merveilleuses. La moindre parcelle qu'on ait eu soin d'en garder, est un talisman qui préserve du tonnerre, donne du lait aux vaches, et a bien d'autres vertus encore. La foi vive des Bretons a fait, du reste, et devait faire de la nuit de Noël une nuit de prodiges; la veille il y a vigile et jeûne pour leurs bestiaux comme pour eux-mêmes, et lorsque minuit sonne, les bœufs se trouvent doués tout-à-coup du don de la parole et prédisent l'avenir. C'est un privilége qu'ils doivent au mémorable hasard qui fit assister leur race à la naissance du Christ, dans la crèche de Bethléem. Un paysan sceptique, c'est-à-dire un être tout-à-fait exceptionnel pour le pays, voulut s'assurer un jour, raconte-t-on dans les veillées, si ce miracle annuel avait quelque réalité, et fut cruellement puni de sa curiosité de mécréant. A minuit précis, il entendit, caché dans son étable, la conversation suivante entre ses deux bœufs : « Eh bien ! dit le premier, qu'y aura-t-il de nouveau cette année ? — Ce qu'elle aura pour nous de plus remarquable, dit le second, c'est qu'avant de finir elle nous verra porter notre maître en terre. » Je saurai bien vous faire mentir, se dit l'écouteur malencontreux, et dès le lendemain il chercha à se défaire de ses deux bœufs et finit par les vendre à l'un de ses voisins. Mais son imagination était frappée ; cette prédiction de mort, cet avis surnaturel devint sa pensée unique et le tourment de chaque heure de sa vie. Une pareille obsession devait le tuer et le tua. Il mourut avant d'avoir remplacé les deux bœufs qui avaient prophétisé sa mort, et ceux-ci, prêtés par leur nouveau maître, furent attelés à la charrette du défunt, et accomplirent, en le conduisant à sa dernière demeure, la sinistre prédiction qu'il leur avait surprise et dont il était mort victime.

D. Perrin del.

Reveil sc.

LA MORT DU GRAND PÈRE.

MARO ANN TAD-KOZ. THE GRAND FATHER'S DREATH.

Depuis quelque temps le grand père de Corentin, le *tad-koz*, s'affaissait à vue d'œil sous le poids de l'âge. Il avait accompli sa 90e année, et ce terme extrême de la vie n'est pas souvent atteint par les habitants de nos campagnes, exposés à des maladies spéciales, qu'ils ne combattent, ainsi qu'on l'a vu, que par la médecine merveilleuse ou par les mains de médicastres plus dangereux que leurs maladies mêmes. Toutefois, au milieu de leurs victimes, il reste parfois debout d'heureux survivants qui, dans la tontine des années, semblent avoir amassé sur leur tête toutes les dépouilles de leur siècle. L'un de ces macrobites, le plus célèbre de tous, Jean Causeur, mourut à St.-Mathieu, en 1775, âgé de 137 ans. Il avait été perceur au port de Brest, et, devenu vieux, s'occupait surtout de jardinage. Les États de Bretagne lui allouèrent une pension de cent écus, et, dans sa dernière année, ce nouveau Mathusalem, qui disait un jour que dans le livre des hommes Dieu avait tourné le feuillet et l'avait oublié sur la terre, ne pensait qu'à dire et redire son chapelet. Il était aveugle, mais jouissait encore de ses autres sens, et, chose curieuse, sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet.

Notre *tad-koz*, moins tempérant que Jean Causeur, qui n'avait jamais commis d'excès et vivait principalement de laitage, s'était senti rajeunir au mariage de son petit-fils, et il avait surtout puisé ce retour de jeunesse dans mainte et mainte rasade, plus confiant que personne dans le vieux proverbe qui dit que le vin est le lait des vieillards, *guin a souten kalon goz !* Mais hélas! cette chaleur factice, cette surexcitation passagère de l'homme chargé d'années, est

de ces durs avertissements bien propres à le hâter, au milieu des sanglots et des cris des enfants, le patient interrompait son râle pour répondre toujours avec calme : Je le sais bien ! priez pour moi !... L'usage veut qu'à l'instant de la mort, on arrose le lit d'eau bénite, et qu'on allume un cierge consacré le jour de la purification, cierge avec lequel on fait, sur le moribond, trois fois trois signes de croix. Celui-ci semble-t-il se ranimer, on éteint le cierge, pour le rallumer dès que le danger reparaît, double opération qui se répète ainsi successivement jusqu'à la mort, et faisait dire à une bonne vieille dont le cierge avait été si souvent éteint et rallumé qu'il était presqu'entièrement usé : « Ah ! mon Dieu, mon mari ne meurt pas et le cierge va finir ! »

Dès que le *tad-koz* eut rendu le dernier soupir, le cierge béni fut éteint, et on lui jeta par-dessus la tête les draps et la couette de balle qui lui servait de couverture. Bientôt après on s'occupa de l'ensevelir, et il fut placé, le visage découvert, dans une chapelle ardente, établie sur le coffre-banc du lit clos. Dans certains cantons, on a soin de tenir alors tous les vases remplis d'eau, afin que l'âme du mort ne cherche pas à se purifier dans le lait qu'elle pourrait corrompre. Toute l'eau de la maison est ensuite jetée et remplacée. La chapelle se forme avec une sorte de linge brodé qui n'a pas d'autre destination, et que dans chaque paroisse possèdent seules quelques familles riches qui, du reste, se font un pieux devoir de le prêter aux autres. C'est un trésor qu'on s'arrache dans les ventes après décès, tant chacun tient à honneur d'avoir chez soi *eur chapel*, et semble croire qu'il se trouve à peine par siècle un tailleur capable d'un pareil travail. On n'en trouve d'ailleurs dans les ventes publiques que lorsqu'une succession est dévolue à des collatéraux, et, aux yeux d'un tuteur, c'est un dépôt sacré qu'il doit conserver et remettre religieusement à ses pupiles lors de leur majorité.



O. Perrin del. Reveil sc.

Outre son luxe de broderies, la chapelle se décore d'une foule de rubans mis en croix, et de tout ce qu'on peut réunir d'images de saints, de scapulaires, de reliques et de chapelets! Le corps y reste exposé une nuit et même deux, si la famille est nombreuse et dispersée, parce que tous les parents du défunt doivent être exactement prévenus de sa mort. On accourt des villages voisins à ces veillées caractérisques, où tour-à-tour on prie, on chante des cantiques, on boit et on mange. Aussi l'un des premiers soins sous le chaume breton, lorsqu'il y meurt quelqu'un, c'est de s'occuper des provisions de bouche, et surtout d'y faire des crêpes. Quelquefois la foule est telle qu'une partie des invités se retirent dans les granges, et comme la douleur ne paraît pas moins altérer les Bretons que le plaisir, ils y poussent souvent l'affliction jusqu'à s'enivrer complètement, ensorte qu'on a vu plus d'une fois les sanglots se changer peu à peu en cris de joie, et des danses s'organiser non loin du cadavre de l'ami qu'on était venu pleurer! Les curés, s'apercevant qu'un acte de piété dégénérait en partie de plaisir, ont cherché à arrêter un tel scandale, et interdisent les veillées aux jeunes filles, à moins que le mort ne soit un de leurs proches parents. Une espèce de gens qui ne manquent jamais à ces rendez-vous, ce sont les mendiants, ces inévitables témoins de toutes les joies et de toutes les douleurs de la famille bretonne, que n'y attirent point de pieux ou de tendres devoirs à remplir, mais la certitude d'emporter aussi leur part des dépouilles du défunt. Dès l'aube du jour, et lorsqu'a été fixée l'heure de l'enterrement, tout le monde se retire, excepté la famille, et alors se passe une

scène déchirante ou du moins qui serait telle, sans cette résignation bretonne qui triomphe des plus douloureuses épreuves. C'est en présence des parents les plus proches, d'un fils, d'une épouse, qui ont écouté jusqu'au bout ce râle sinistre, dernier adieu d'un mourant, qui ont vu coudre le fatal suaire, et sont restés face à face, depuis sa mort, avec celui qu'ils viennent de perdre, c'est en leur présence qu'il est placé et cloué dans sa châsse, et qu'ont lieu tous les préparatifs lugubres qui sont comme une nouvelle et dernière séparation! Leur âme doit d'autant plus s'y briser que cette cruelle cérémonie le devient bien davantage encore par le temps qu'elle dure; ils disent de longues prières avant qu'on mette le corps dans la châsse où un oreiller lui est placé sous la tête et une croix sur la poitrine; ils en disent d'autres avant que l'on cloue la bière, et lorsqu'elle s'est pour jamais refermée sur lui! Ah! ce n'est en effet qu'à l'aide de prières, et de prières ferventes, qu'il doit leur être possible de subir un pareil spectacle!

Le moment du départ arrivé, on met la châsse sur une charrette dont les côtés ont été retirés et où elle est solidement amarrée au brancard, précaution fort nécessaire comme on va le voir. La charrette est attelée d'une paire de bœufs et d'un cheval, que guident deux conducteurs qui, silencieux et la tête nue comme tous les assistants, tiennent l'un la bride et l'autre le joug, et ne doivent faire usage, pendant tout le trajet, ni du fouet, ni de l'aiguillon. Quelque impraticable que soit le chemin ordinaire, c'est celui qu'il faut suivre; car c'est depuis un temps immémorial le chemin des morts, *streat ann ankou*, et les fils doivent passer par où ont passé leurs pères. Cet usage a souvent nui à la viabilité du pays, les conseils municipaux s'étant plus d'une fois opposés à ce qu'on perçât de nouvelles communications plus commodes et plus directes, mais qui eussent

fait supprimer les vieilles routes, les routes des morts. Les tailleurs, qui rient de tout, racontent à ce sujet l'histoire que voici : « Un mari portait sa femme en terre, femme acariâtre, vrai diable à quatre, et se refusa à laisser traverser son champ par le convoi, de peur que le public n'y réclamât plus tard un droit de passage, parce qu'un mort y aurait passé. On suivit donc le chemin ordinaire, chemin horrible où les cahots furent tels qu'ils réveillèrent la prétendue morte qui n'était qu'en léthargie. Lorsqu'après avoir encore tourmenté son mari pendant 3 ou 4 ans, elle mourut tout de bon, celui-ci se souvint des cahots ; il aima mieux risquer le droit de passage qu'une résurrection nouvelle, et cette fois demanda lui-même que le convoi passât par son champ. »

Le curé ne va au-devant des morts que jusqu'à l'entrée du cimetière, qui presque partout environne l'église. Il se borne à envoyer, pour la chapelle ardente, le bénitier et la croix qui, après l'avoir sanctifiée, ouvrent la marche du convoi funèbre. La manière d'observer le deuil, quand on l'observe, varie suivant les lieux. Les riches Cornouaillais ont, aux enterrements et pendant l'année qu'ils le portent pour leurs pères, mères, frères, sœurs, parrains ou marraines, des habits bordés de noir, des bas noirs et un simple ruban de velours noir au chapeau. Un tablier noir est le signe distinctif des femmes ; leurs coiffes et leurs collets, pour être de deuil, doivent servir neufs et tels qu'ils sont sortis de la boutique. Dans quelques cantons, on les teint en jaune, et dans d'autres en bleu. Aux enterrements, elles portent, lorsqu'elles ont pu s'en procurer, des capes que possèdent seules les plus riches, mais qui se prêtent comme les ornements d'une chapelle. Ce sont des parents qui tiennent les coins du draps mortuaire, quatre hommes lorsque c'est un homme qu'on enterre, quatre femmes lors-

que c'est une femme. Les fils suivent, comme tout le monde, jusqu'à la fosse, la châsse où ils ont vu clouer leur père, et sur laquelle ils entendent retentir ces premières pelletées de terre qui font épouver, à un étranger même, une si vive émotion ! Soit que ce terrible spectacle laisse aux Bretons un souvenir ineffaçable, ou qu'il faille chercher la cause de leur piété pour les morts dans le sentiment religieux qui est chez eux si profond, toujours est-il que nul peuple ne leur voue un culte plus fervent et plus fidèle. Ce culte est une des grandes ressources des églises; on cite plus d'une paroisse où la lecture des offrandes et des prières à dire pour les trépassés fait durer le prône plus long-temps que la grand'messe elle-même. Aussi la fête des morts est-elle l'une des plus touchantes du pays. Elle s'y passe toute entière en commémorations; et persuadés que cette nuit-là, ceux qu'ils regrettent quittent le cimetière pour visiter les lieux où ils ont vécu et partager la nourriture des vivants, nos paysans laissent pour eux des crêpes sur la table, et ont soin de ne pas abaisser le panier qui d'ordinaire y recouvre le pain!

Voilà notre tâche accomplie. Nous avons montré dans Corentin, son père, son grand père et ceux qui les entouraient, le paysan breton à tous les âges et sous toutes les faces; c'est un tableau complet de sa vie domestique. Puissent les idées d'amélioration que nous avons semées sur notre route porter un jour leurs fruits! Mais surtout, en poliçant ce peuple, qu'on se garde d'altérer sa noble et forte nature! Plutôt que d'en faire quelque chose qui ressemble à ce type de dépravation précoce qu'on appelle *Gamin de Paris*, ou à ces populations gangrenées des villes qui n'ont d'autre croyance et d'autre frein que le tribunal de police correctionnel, ah! qu'on respecte son ignorance et sa virginité! Les fausses lumières sont pires que l'ignorance, car au lieu de guider, elles égarent!

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

The Celtic language is taken for
the most remote age, and is for
the North that which the Sanscrit
is for the South and the Zend
[illegible] of Persian / is for the [illegible]
The three most ancient languages
Sanscrit - Celtique & Zend
Common element [illegible]
Properties of speech [illegible]
Celts so called from color of their hair
[illegible] Welsh

